Forsee Power
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 7 174 472,70 euros
Siège social : 1 boulevard Hippolyte Marques, 94200 Ivry-sur-Seine, France
494 605 488 RCS Créteil
(la « **Société** »)

DOCUMENT D'INFORMATION EN VUE DE L'ADMISSION SUR LE MARCHÉ EURONEXT GROWTH PARIS DE L'ENSEMBLE DES 117.299.758 ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ FORSEE POWER

Le présent Document d'Information ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement européen (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé et abrogeant la Directive 2003/71.

Le présent Document d'Information a été établi sous la responsabilité de l'Emetteur. Il a fait l'objet d'une revue par le Listing Sponsor et d'un examen approprié de son caractère complet, cohérent et compréhensible par Euronext.

AVERTISSEMENT

Euronext Growth est un marché géré par Euronext. Les sociétés admises sur Euronext Growth, un système multilatéral de négociation organisé (SMNO), ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés du marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement au sein d'une société sur Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que d'investir dans une société du marché réglementé. Les investisseurs devraient en tenir compte lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement.

GILBERT DUPONT
GROUPE SOCIETE GENERALE

Listing Sponsor

Des exemplaires du présent Document d'Information sont disponibles sans frais auprès de la Société dont le siège social est situé au 1 boulevard Hippolyte Marques, 94200 Ivry-sur-Seine, France, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société (https://www.forseepower.com) et sur le site d'Euronext (www.euronext.com).

Table des matières

PARTIE I DU DOCUMENT D'INFORMATION : INFORMATION RELATIVE À L'ÉMETTEUR 8

1. PERSONNES RESPONSABLES 8

1.1. Responsable du Document d'Information 8

1.2. Attestation de la personne responsable 8

1.3. Rapports d'experts et déclarations d'intérêts 8

1.4. Informations provenant d'un tiers 8

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES 9

2.1. Commissaires aux comptes 9

2.2. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés 9

3. FACTEURS DE RISQUES 10

3.1 Gestion des risques 14

3.2 Stratégie 14

3.3 Environnement externe 18

3.4 Ressources Humaines 22

3.5 Opérations 26

3.6 Environnement 31

3.7 Ethique et gouvernance 33

3.8 Assurance et gestion des risques 35

4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR 37

4.1 Histoire et développement de l'émetteur 37

4.1.1 Dénomination sociale de l'émetteur 37

4.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société et identifiant d'entité juridique (LEI) 37

4.1.3 Date d'immatriculation et durée 37

4.2 Siège social de la Société, forme juridique et législation applicable 37

4.3 Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur 38

5. APERCU DES ACTIVITÉS 39

5.1 Description des activités du Groupe 39

5.2 Description des principaux marchés 50

5.3 Investissements 58

5.4 Activités en matière de recherche et développement 59

6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 62

6.1. Organigramme simplifié du Groupe 62

6.2. Filiales importantes 62

6.3. Acquisitions et cessions récentes de filiales 62

6.3.1. **Acquisitions** 62

6.3.2. **Créations** 62
6.3.3. **Cessions** 63
7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE 63
7.1. Résultats des opérations 63
7.1.1. **Comptes de résultat consolidés aux 31 décembre 2024 et 2023** 63
7.1.2. **Comptes de résultat consolidés semestriels aux 30 juin 2025 et 2024** 67
7.1.3. **Commentaires sur les principaux postes de bilan** 74
7.1.4. **Flux de trésorerie consolidés du Groupe** 75
7.2. Informations sur toute faillite, liquidation ou autre procédure collective et fraude sur les cinq dernières années auxquelles le Groupe ou tout membre du Conseil de surveillance ou du directoire sont liés 82
7.3. **Indicateurs clés de performances** 83
8. PRÉVISONS SUR LE BÉNÉFICE 84
8.1. Informations Prévision ou estimation du bénéfice du Groupe 84
9. ORGANE D'ADMINISTRATION 85
9.1 Composition du Conseil d'administration et de la direction générale 85
9.2 Conflits d'intérêts potentiels et restrictions applicables à la Société 86
10. ORGANE D'ADMINISTRATION 88
10.1 Comités spécialisés du Conseil d'administration 88
11. DESCRIPTION DES EFFECTIFS DE L'ÉMETTEUR 88
11.1 AGA, Stock-Option et BSA 89
11.2 Participations des salariés dans le capital 91
12. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES 92
12.1 Répartition du capital et des droits de vote 92
12.2 Présentation de tout accord en place pouvant entraîner un changement de contrôle de l'Emetteur. 92
12.3 Présentation de tout accord entre actionnaires en place ou qui restera en place 93
13. TRANSACTION AVEC DES PARTIES LIÉES 94
13.1 Accord ou arrangement conclu entre parties liées 94
14. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS DE L'ÉMETTEUR 95
14.1 Information financière historique 95
14.2 Audit des informations financières annuelles historiques 95
14.3 Informations financières intermédiaires et autres 95
Le Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025 est disponible dans la partie 3.2 du Rapport financier semestriel 2025. 95
14.3.1 Assemblée Générale et publications financières 95
14.4 Dates clés 95
14.5 Politique de distribution de dividendes 95

14.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage 95
14.7 Changement significatif de la situation financière du Groupe 96
15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES 97
15.1 Capital social et autres instruments financiers 97
15.1.1 Présentation du Capital émis et chaque catégorie du Capital social 97
15.1.2 Titres non représentatifs du Capital 97
15.1.3 Description du nombre, de la valeur comptable et de la valeur nominale des actions de l'Emetteur détenues par un tiers ou pour le compte de l'Emetteur lui-même ou par l'une de ses filiales 97
15.1.4 Montant des titres convertibles, échangeables ou assortis de bons de souscription, avec indication des conditions et des modalités de conversion, d'échange ou de souscription. 97
N/A 97
15.1.5 Informations sur les droits et/ou obligations d'acquisition sur le capital autorisé mais non émis ou sur l'engagement d'augmentation de capital, et conditions de ces droits et/ou obligations 97
15.1.6 Informations sur tout capital détenu par un membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel de mise sous option 99
15.1.7 Historique du capital social 99
15.1.8 Description de tout régime d'intéressement à base d'actions 101
La société Forsee Power n'a aucun accord d'intéressement, ni aucun plan d'actionnariat salarié. 101
16. CONTRATS IMPORTANTS 102
16.1 Contrats importants signés entre la Société et d'autres tiers 102
17. AUTRES INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, EXPERTS ET SITE INTERNET 103
17.1 Autres informations complémentaires en provenance de tiers 103
18. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES 104
18.1 Capacité bénéficiaire 104
18.2 Disponibilité du Document d'Information 104
19. GLOSSAIRE 105
Néant. 105
20. ANNEXE 105
Néant. 105
PARTIE II DU DOCUMENT D'INFORMATION : DESCRIPTION ET AUTRES SPÉCIFICITÉS LIÉES À L'ADMISSION DES TITRES DE CAPITAL 106
1. FACTEURS DE RISQUES 107
1.1 Facteurs de risque liés aux actions de la Société 107
2. INFORMATION ESSENTIELLE 109
2.1 Déclaration sur les fonds de roulement (suffisance du fonds de roulement par rapport aux besoins de la Société) 109
3. INFORMATION CONCERNANT LES TITRES À ADMETTRE À LA NÉGOCIATION 110
3.1 Caractéristique des titres admis à la négociation 110

3.2 Date d'émission des actions nouvelles 110
3.3 Restrictions à la libre négociabilité des actions de la Société 110
3.4 Offre publique obligatoire, Offre publique de retrait et retrait obligatoire 110
3.5 Raisons de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Growth 111
4. INFORMATIONS SUR L'OPÉRATION 112
4.1 Conditions de l'admission des actions FORSEE POWER aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris 112
5. ADMISSION À LA NÉGOCIATION ET MODALITÉS DE NÉGOCIATION 113
5.1 Place de cotation 113
5.2 Contrat de liquidité 113
6 CONSEILS 114
6.1 Conseillers ayant un lien avec l'opération 114
N/A 114
6.2 Participation au capital de la Société détenue par le Listing Sponsor, ses bénéficiaires effectifs ou ses dirigeants 114
6.3 Participation au capital de la Société détenue par le Listing Sponsor, ses bénéficiaires effectifs ou ses dirigeants 114
7 TRANSACTIONS IMPORTANTES 115
8 STATUTS 116
9 ÉMETTEUR DONT LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE N'A PAS ÉTÉ CONFIRMÉE 116
10 .AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES 117
10.1 Autres informations importantes sur le Groupe et les actions FORSEE POWER prévues préalablement à l'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris 117
10.2 Communiqués de presse et annonces diverses 117
11 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR POUR UNE ADMISSION SUR EURONEXT GROWTH 118
11.1 Informations complémentaires : situation de trésorerie au 31 décembre 2025 118
Evolution du cours des actions FORSEE POWER au cours des 12 derniers mois 118

REMARQUES GÉNÉRALES

Définitions :
Dans le présent document d'information, et sauf indication contraire :

- Les termes la « Société » ou « FORSEE POWER » désignent la société Forsee Power dont le siège social est situé 1 boulevard Hippolyte Marques, 94200 Ivry-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 494 605 488 ;

- Le terme le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société ainsi que ses filiales et participations directes et indirectes ;

- le terme « Document d'Information » désigne le présent document d'information ayant fait l'objet d'un examen par Euronext. Incorporation par référence :
Le Document d'Information incorpore par référence le document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l' « AMF ») le 29 avril 2025 sous le n° D.25-0315 incluant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (l' «URD » ou le « DEU ») également disponible sur le site Internet de la Société (https://www.forseepower-finance.com/index.php?lang=fr) et celui de l'AMF (www.amf-france.org).

Le Document d'Information incorpore par référence le Rapport financier Semestriel 2025 (le « Rapport financier semestriel 2025») publié le 16 septembre 2025 également disponible sur le site Internet de la Société (https://www.forseepower-finance.com/index.php?lang=fr).

Avertissement

Le Document d'information contient des informations sur les marchés du Groupe et ses positions concurrentielles, y compris des informations relatives à la taille des marchés. Outre les estimations réalisées par le Groupe, les éléments sur lesquels sont fondées les déclarations du Groupe proviennent d'études et statistiques d'organismes tiers (voir la section 1.4 « Informations provenant de tiers » de l'URD) et d'organisations professionnelles ou encore de chiffres publiés par les concurrents, les fournisseurs et les clients du Groupe. Certaines informations contenues dans le Document d'enregistrement sont des informations publiquement disponibles que la Société considère comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant. La Société ne peut garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les segments d'activités obtiendrait les mêmes résultats. La Société ne prend aucun engagement, ni ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de ces informations. Il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

Informations prospectives

Le Document d'information contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations sont mentionnées dans différents chapitres du Document d'information et contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs du Groupe concernant, notamment, le marché dans lequel il évolue, sa stratégie, sa croissance, ses résultats, sa situation financière, sa trésorerie et ses prévisions. Les informations prospectives mentionnées dans le Document d'information sont données uniquement à la date du Document d'information. Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel et en constante évolution. Il ne peut donc anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risques décrits au chapitre 3 « Facteurs de risques » de la première partie du Document d'Information ainsi qu'au chapitre 1 « Facteurs de risques » de la seconde partie du Document d'Information avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, à la date de publication du Document d'Information, pourraient également avoir un effet défavorable significatif.

Arrondis

Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou en millions) et pourcentages présentés dans le Document d'Information ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le Document d'Information peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

Sites Internet et liens hypertextes

Les références à tout site Internet et les contenus des liens hypertextes du Document d'Information ne font pas partie du Document d'Information.

PARTIE I DU DOCUMENT D'INFORMATION : INFORMATION RELATIVE À L'ÉMETTEUR

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. Responsable du Document d'Information

Monsieur Christophe Gurtner, Président de la Société.

1.2. Attestation de la personne responsable

«Nous déclarons qu'à notre connaissance, les informations fournies dans le présent Document d'information sont exactes et que, à notre connaissance, le Document d'information ne comporte aucune omission substantielle et inclut toutes les informations pertinentes.»

Fait à Ivry-sur-Seine,
le [●]
Christophe Gurtner
Président

1.3. Rapports d'experts et déclarations d'intérêts

Aucun rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert n'est inclus par référence dans le Document d'Information.

1.4. Informations provenant d'un tiers

Certaines informations figurant dans le Document d'Information proviennent d'études et statistiques d'organismes tiers, d'organisations professionnelles ou de chiffres publiés par des entreprises concurrentes. L'ensemble de ces sources tierces est disponible en références dans le Document d'Information. La Société atteste que ces informations, qu'elle considère comme fiables, ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que la Société le sache à la lumière des données publiées ou fournies par ces sources, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses.

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1. Commissaires aux comptes

La mission de commissariat aux comptes est exercée par :

- Le cabinet Deloitte & Associés, Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, inscrite à la Compagnie régionale de Versailles, dont le siège est situé Tour Majunga, 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense, immatriculée sous le numéro 572 028 041 au RCS Nanterre.

Représentée par Monsieur Thierry Queron

Date de première nomination : 30 juin 2017

Renouvelé le 23 juin 2023

Durée : 6 ans

- Le cabinet BDO PARIS, Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie régionale de Paris, dont le siège est situé 43-47, avenue de la Grande Armée.75016 immatriculée au RCS Paris, sous le numéro 511 858 433.

Représentée par Monsieur Arnaud Tonnet

Date de première nomination : 21 juin 2024

Durée : 6 ans

2.2. Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission des contrôleurs légaux. M. Jean Lebit représentant du cabinet LEBIT JEAN, entrepreneur individuel situé au 18 Avenue du 8 mai 1945, 95200 Sarcelles, commissaire aux comptes de la Société n'a pas été renouvelé à l'issue de l'assemblée générale du 21 juin 2024. En effet, la nomination du cabinet BDO PARIS en plus du Cabinet Deloitte & Associés faisait qu'il y avait un doublon non nécessaire sur ce poste.

3. FACTEURS DE RISQUES

La Société exerce ses activités dans un environnement évolutif comportant des risques dont certains échappent à son contrôle. Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le Document d'Information, y compris les facteurs de risques décrits dans le présent chapitre, avant de décider de souscrire ou d'acquérir des actions de l'Emetteur. La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sa capacité à réaliser ses objectifs. A la date du Document d'Information, la Société n'a pas connaissance d'autres risques significatifs que ceux présentés dans le présent chapitre.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques et incertitudes décrits ci-dessous n'est pas exhaustive. D'autres risques ou incertitudes inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée par la Société, à la date du Document d'Information, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou pourraient devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

La Société a synthétisé ces risques en 6 catégories exposées ci-dessous sans hiérarchisation entre elles. Toutefois, au sein de chaque catégorie, les risques les plus importants d'après l'évaluation effectuée par la Société sont présentés en premier lieu compte tenu de leur incidence négative sur la Société.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;

- présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.

L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net. La Société a évalué le degré de criticité du risque net, lequel repose sur l'analyse conjointe de deux critères : (i) la probabilité de voir se réaliser le risque et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif.

La probabilité d'occurrence est évaluée sur 3 niveaux («Probable», «Assez probable» et «Peu probable»).

L'ampleur du risque représente l'impact de cet évènement sur l'entreprise, s'il venait à advenir. Il est mesuré selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;

- moyen ;

- élevé.

Le degré de criticité net de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :

- faible ;

- moyen ;

- élevé.

Le tableau ci-dessous présente les risques qualifiés de élevés et moyens :

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence du risque	Ampleur de l'impact du risque	Degré de criticité net du risque
Risques liés à la Stratégie			
Risques liés au financement et à la liquidité du Groupe	Probable	Elevé	Elevé
Risques liés aux disruptions technologiques	Probable	Elevé	Elevé
Risques liés aux ventes	Assez probable	Elevé	Elevé
Risques liés à la supply chain	Peu probable	Elevé	Moyen
Risques liés à l'environnement externe			
Risques liés au contexte macroéconomique & géopolitique	Probable	Moyen	Elevé
Risques liés à la concurrence accrue	Assez probable	Elevé	Elevé
Risques liés aux conditions de marché	Assez probable	Elevé	Moyen
Risques liés aux	Assez probable	Moyen	Moyen

évolutions législatives et réglementaires			
Risques liés aux ressources humaines			
Risques liés à la perte des talents : turnover et développement des compétences insuffisant	Probable	Moyen	Elevé
Risques liés à la santé, la sécurité, ainsi que les accidents de travail	Assez probable	Elevé	Elevé
Risques liés aux opérations			
Risques liés aux outils informatiques et technologiques du Groupe	Assez probable	Elevé	Elevé
Risques liés à la qualité des produits	Assez probable	Moyen	Elevé
Risques liés à l'indisponibilité des sites de production	Peu probable	Moyen	Moyen
Risques liés aux incidents de sécurité en phase d'utilisation	Peu probable	Moyen	Moyen
Risques liés à l'environnement			
Risques liés à la production de déchets ultimes et polluants	Probable	Faible	Elevé

Risques liés à la faible écoconception	Assez probable	Faible	Moyen
Risques liés à l'éthique et à la gouvernance			
Risques de gouvernance du Groupe	Assez probable	Elevé	Elevé

Dans le cadre des dispositions de l'article 16 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil, sont présentés dans le présent chapitre les principaux risques spécifiques au Groupe pouvant, à la date du présent document, affecter son activité, sa situation financière, sa réputation, ses résultats ou ses perspectives, selon leur criticité, c'est-à-dire leur gravité et leur probabilité d'occurrence, après prise en compte des plans d'action mis en place.

Ces risques sont, à la date du présent document, ceux dont la Société estime que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe.

Les risques mentionnés ne le sont qu'à titre illustratif et ne sont pas exhaustifs. Ces risques ou encore d'autres risques non identifiés à la date de dépôt du présent document, ou considérés comme non significatifs par le Groupe à la date de dépôt du présent document, pourraient avoir un effet défavorable sur les activités, la situation financière, la réputation, les résultats ou les perspectives de développement du Groupe.

Par ailleurs, il convient de rappeler que certains des risques mentionnés ou non dans le présent document peuvent être déclenchés ou survenir en raison de facteurs externes, lesdits risques étant indépendants de la volonté du Groupe.

Les principaux risques concernant le Groupe peuvent être regroupés en six catégories :

- Stratégie
- Environnement Externe
- Ressources Humaines
- Opérations
- Environnement
- Ethique et Gouvernance

Au sein de chacune des catégories de risques mentionnées ci-dessus, les facteurs de risques que la Société considère, à la date du présent document, comme les plus importants (signalés par un astérisque) sont

mentionnés en premier lieu.

Enfin, il est à noter que le rapport de durabilité contient une description des risques extra-financiers, dont certains sont repris ici s'ils sont jugés significatifs.

3.1 Gestion des risques

La gestion des risques se rapporte aux mesures mises en œuvre par le Groupe pour identifier, analyser et maîtriser les risques auxquels il est exposé en France et à l'étranger. Le Groupe accorde une grande importance à la culture des risques et a engagé une démarche structurée visant à conduire une politique active en matière de gestion des risques permettant de s'assurer que ses risques majeurs et opérationnels soient connus et maîtrisés. Le dispositif de gestion des risques fait l'objet d'une surveillance régulière par les directions des entités opérationnelles du Groupe. La maîtrise des risques est considérée comme une priorité pour le Groupe qui a construit une démarche cohérente de gestion des risques et de contrôle interne. Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe reposent sur un ensemble de moyens, de politiques, de procédures, de comportements et d'actions visant à s'assurer que les mesures nécessaires sont prises pour :

- vérifier l'efficacité des opérations et l'utilisation efficiente des ressources ; et

- identifier, analyser et maîtriser les risques susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats, les opérations ou la réalisation des objectifs du Groupe, qu'ils soient de nature opérationnelle, commerciale, juridique ou financière, ou qu'ils soient liés à la conformité aux lois et réglementations.

La gestion des risques opérationnels et industriels et le contrôle qualité relèvent de la responsabilité des directions opérationnelles et des filiales du Groupe, sous le contrôle fonctionnel de la direction Qualité du Groupe. La direction Qualité du Groupe est chargée (i) d'un suivi de la gestion des risques opérationnels et industriels en collaboration avec le Comité exécutif et (ii) de la mise en place d'un dispositif de contrôle qualité permettant de répondre aux risques identifiés.

Le comité d'audit et des risques, constitué au sein du Conseil d'administration, est chargé notamment de s'assurer de la pertinence, de la fiabilité et de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne, d'identification, de couverture et de gestion des risques de la Société relatifs à ses activités et à l'information comptable financière et extra-financière (voir également le paragraphe 6.1.2.5 « Mise en place des comités » du présent document). Le contrôle interne est sous la responsabilité de la Direction Financière.

3.2 Stratégie

Risques liés au financement et à la liquidité du Groupe

Description du risque

Forsee Power est confronté à un risque de liquidité, c'est-à-dire à un risque que le Groupe ne puisse pas faire face à ses obligations financières inhérentes à la poursuite de son activité, compte tenu des besoins de financement du développement de son activité.

Forsee Power a procédé à une revue de son risque de liquidité pour les 12 mois à venir à horizon septembre

2026 au regard des éléments suivants :

- Le niveau de trésorerie disponible au 30 juin 2025 s'élève à 18,8 M€, en amélioration par rapport au niveau de trésorerie de fin décembre 2024 (5,3 M€) notamment grâce à :
    - Une augmentation de capital en numéraire de 18,7 M€ réalisée le 24 juin 2025.
    - la mise en place d'un financement par un pool bancaire du stock de l'usine de Chasseneuil de 9,5 M€. Pour des raisons techniques, ce financement a dû être remboursé au 30 juin et être à nouveau mis en place en juillet. Le groupe dispose ainsi d'une autorisation de 11,5 M€ tirée à hauteur de 9,5M€ pour l'instant. Le Groupe bénéficie de ce financement jusqu'au 31-déc-2025 et a pris pour hypothèse son prolongement sur la période de prévision considérée.
- En cohérence avec son communiqué de presse du 16-mai-2025, relatif à la révision des perspectives commerciales à court terme (décalage de commandes, concurrence asiatique accrue), les projections de trésorerie liées à l'activité du Groupe sur les 12 prochains mois à venir ont été révisées par le Groupe, en lien avec les meilleures connaissances des marchés du Groupe.
- Des initiatives sont également mises en œuvre afin d'intensifier les actions de prospections commerciales auprès des principaux industriels et intégrateurs français et étrangers.
- Le Groupe a aussitôt pris des mesures pour ajuster son niveau de charges opérationnelles, ainsi que ses dépenses d'investissement, principalement en France et en Chine (voir paragraphe 10.1 – Evènements postérieurs au 30 juin 2025 des états financiers consolidés du Rapport financier semestriel 2025). Ces mesures, effectives dès septembre, en conformité avec les législations des pays concernés, permettront au Groupe de réaliser des économies substantielles qui ont été prises en compte dans les projections.
- Le Groupe continue de bénéficier de son programme d'affacturage sans recours auprès de l'établissement Facto France, et de financements de 2 banques chinoises.
- Le Groupe a également finalisé le 02 septembre 2025 la renégociation de la tranche A avec la BEI qui permet de réduire le remboursement en juin 26 de 20 M€. Le Groupe travaille également à la mise en place de financement très long terme de son programme de recherche et développement, dont 2 tranches de 6 M€ sont attendues, respectivement l'une pour fin 2025 et l'autre au premier semestre 2026.

Sur la base de ces prévisions et actions en cours, le Groupe estime qu'il disposera de ressources suffisantes pour justifier l'application du principe de continuité d'exploitation sur les comptes semestriels du Groupe au 30 juin 2025.

Se reporter à la note 7.15.2 « Gestion du risque de liquidité » des états financiers consolidés du Rapport financier semestriel 2025.

Dispositif de maitrise

Afin de maitriser ses risques de liquidité et de financement, le Groupe s'attache à soutenir une relation forte avec ses partenaires financiers. Il est en échange constant avec ses créditeurs). Forsee Power dispose également de fonds propres dans le cas où il manquerait de liquidités, et l'actionnariat a été renforcé en

2023. Le Groupe anticipe les délais livraison ou de paiement des clients afin de les gérer au mieux, et améliore son analyse client afin de mieux suivre les encaissements et les relances. Il négocie également les délais de paiements futurs sont également demandés avec ses fournisseurs au fur et à mesure du renforcement de leurs relations.

*Risques liés aux disruptions technologiques**

Description du risque

Le marché dans lequel évolue Forsee Power évolue rapidement, tandis que le temps de développement d'un produit est relativement long (2 à 3 ans). Cela crée un risque d'investir considérablement en temps et en ressources financières pour le développement d'un produit susceptible de devenir rapidement obsolète.

De plus, une rupture technologique pourrait obliger le Groupe à changer de technologie rapidement pour pouvoir suivre les évolutions du marché.

Enfin, le Groupe peut être challengé par des demandes d'innovation de la part de ses clients. Tandis que cela peut représenter une opportunité, Forsee Power doit cependant être en mesure de garantir la qualité et la sécurité de ses produits.

Dispositif de maitrise

Actuellement leader sur son marché, Forsee Power limite les risques liés aux disruptions technologiques en maintenant une emphase forte sur l'innovation et le développement de produits, tout en portant une attention particulière aux évolutions de marché et aux demandes des clients. Le Groupe réalise également une veille large des évolutions technologiques, du marché et des concurrents.

De plus, les usines, équipes et outils de production sont organisés sur un mode flexible pour pouvoir se saisir rapidement de nouvelles contraintes et limiter l'impact d'un changement brusque de mode de production.

Risques liés aux ventes

Description du risque

Forsee Power dépend d'un nombre restreint de clients représentant une part majeure de son chiffre d'affaires, ce qui rend le Groupe vulnérable en cas de perte de contrat, de baisse de la demande ou de difficulté à négocier des conditions tarifaires avantageuses avec ces clients stratégiques.

Par ailleurs, l'industrie des batteries implique des cycles longs de développement de produits, pouvant durer 2 à 3 ans, et des garanties étalées sur plusieurs années, limitant la flexibilité commerciale et engageant le Groupe sur le long terme. Le Groupe pourrait rencontrer une difficulté à honorer ses engagements de service par manque de composants si ceux-ci, devenus obsolètes, n'étaient plus produits. A l'inverse, s'il stocke des composants en prévision, le Groupe est confronté au risque d'obsolescence de ceux qui ne seraient pas nécessaire, par manque de commande ou faible besoin de service. Ces facteurs nécessitent une gestion rigoureuse pour sécuriser les ventes, maîtriser les stocks et maintenir la performance économique.

Dispositif de maitrise

Forsee Power mène des efforts commerciaux pour diversifier son portefeuille de clients et élargir ses sources de revenus sur différents segments de marché tels que l'off-road, le ferroviaire et les véhicules légers.
Parallèlement, le Groupe renforce ses ventes à l'international et investit dans le développement technologique et industriel afin d'optimiser ses coûts et maintenir des prix compétitifs.
Par ailleurs, le Groupe mène une analyse poussée des segments de marché et assure un suivi rigoureux de l'obsolescence de ses produits pour rester compétitif et répondre aux besoins évolutifs du marché.

Risques liés à la supply chain

Description du risque

Forsee Power fait face à divers enjeux liés à sa chaîne d'approvisionnement, qui pourraient avoir un impact significatif sur ses opérations et sa compétitivité. La forte dépendance à l'égard d'un nombre limité de fournisseurs de cellules de batterie, majoritairement situés en Chine et Corée du Sud, expose le Groupe à des risques de disponibilité et de prix. Ces risques sont amplifiés par des tensions politiques internationales entre la Chine et d'autres régions stratégiques telles que l'Union européenne, les États-Unis ou l'Inde. De plus, un conflit Chine-Taïwan ou la fermeture des frontières chinoises à l'export pourrait interrompre l'approvisionnement en composants essentiels. Ces risques pourraient également impacter certaines activités du Groupe impliquant des déplacements en Inde par les ingénieurs/techniciens dans le cadre du développement d'un projet.

Les réglementations commerciales (droits de douane, restrictions) pourraient également peser sur la chaîne d'approvisionnement, bien que les accords commerciaux actuels limitent les risques avec les clients. Par ailleurs, des retards de transport ou une dégradation des relations avec certains fournisseurs pourraient affecter la qualité et les délais des livraisons. Ces risques sont accentués par la concentration des sources de matières premières en Chine, dans la mesure où 80% des sources de matière première appartiennent à des conglomérats chinois.

Bien que Forsee Power soit perçu comme un client prioritaire par ses fournisseurs, des facteurs comme l'insatisfaction des partenaires ou une réduction des capacités de production dues à des ruptures de main-d'œuvre pourraient aggraver l'exposition à ce risque.

Dispositif de maitrise

Pour faire face aux ruptures d'approvisionnement potentielles, Forsee Power met en œuvre une stratégie de diversification de ses sources d'approvisionnement des composants clé. Le Groupe cherche en premier lieu à diversifier ses sources géographiques d'approvisionnement. Certains composants peuvent ainsi être sourcés dans d'autres régions que l'Asie. Forsee Power identifie des fournisseurs de cellules et de certaines pièces métalliques ou plastiques en Europe et en Amérique du Nord, offrant une alternative stratégique en cas de nécessité.

Pour garantir la stabilité des relations avec ses fournisseurs, Forsee Power applique une politique stricte de paiement à temps et respecte les conditions de paiement avant expédition lorsque cela est exigé, et

travaille, en étroite collaboration avec ses équipes de comptabilité et de trésorerie afin de réduire les risques de liquidité. Le Groupe veille également à maintenir une bonne relation avec ses fournisseurs en menant des enquêtes annuelles pour évaluer leur satisfaction, identifier les éventuels problèmes, et mettre en place un plan d'action adapté.

Risques liés à la réputation dégradée

Description du risque

En tant que société cotée, Forsee Power est confrontée à des enjeux majeurs de maîtrise de sa communication financière. Une mauvaise communication envers les actionnaires, une mauvaise perception par les investisseurs, des fuites de données ou la dissimulation d'informations pourraient perturber le cours boursier de l'entreprise et nuire gravement à la transparence attendue de l'entreprise.

De plus, une insatisfaction exprimée par des collaborateurs pourrait porter atteinte à la réputation de Forsee Power, impactant ainsi le recrutement et affectant la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs.

Enfin, la médiatisation d'un accident ou d'un incendie de batterie pourrait avoir des répercussions majeures sur l'image de l'entreprise.

Dispositif de maitrise

Forsee Power adopte un plan de communication maîtrisé auprès des investisseurs, en s'assurant systématiquement de la justesse, la précision et la cohérence de ses messages. Une veille renforcée permet de surveiller la perception de l'entreprise et de réagir rapidement.

Afin de réduire le risque de fuites de données sensibles et le risque de délit d'initiés, Forsee Power limite la communication externe à quelques indicateurs financiers clés.

Le risque de délit d'initiés, également rare mais ayant un impact potentiel critique, est atténué par l'engagement de la direction envers la réussite de l'entreprise et le respect strict des réglementations

Un dialogue social solide, soutenu par des échanges réguliers avec les représentants du personnel et un suivi actif des signaux faibles par la fonction RH, contribue à maintenir un climat social favorable et à préserver la réputation de l'entreprise. Par ailleurs, la désignation de référents harcèlement, la mise en place des commissions CSSCT sur les trois sites, et le lancement d'une plateforme d'alerte interne assure une communication adaptée et réactive.

Enfin, le Groupe a mis en place un système qualité assurant un contrôle à différentes étapes de la chaîne de production. De nombreux contrôles sont ainsi effectués pour réduire au strict minimum la possibilité d'une défaillance technique causant un accident ou un incendie. Des processus de gestion de crise sont en place et tester régulièrement pour gérer efficacement tout incident médiatisé.

3.3 Environnement externe

*Risques liés au contexte macroéconomique & géopolitique**

En tant qu'acteur international, Forsee Power est exposé aux fluctuations des taux de change, notamment en raison de ses activités en Chine, en Inde et en Pologne, ainsi que de ses transactions en dollars américains, yuans et yens. Une évolution défavorable des taux pourrait affecter ses résultats financiers consolidés. 87

Concernant les risques liés aux variations des taux d'intérêt, l'exposition de Forsee Power concerne principalement ses besoins futurs de financement. Bien que ses dettes actuelles soient à taux fixes, une hausse des taux pourrait rendre l'accès futur au crédit plus coûteux, impactant ses capacités de financement. Par ailleurs, l'instabilité géopolitique mondiale, accentuée par des facteurs tels que des conflits armés ou une crise sanitaire, comme la guerre en Ukraine et la pandémie du Covid-19, exerce une pression accrue sur les coûts des matières premières, notamment le lithium-ion présent dans les accumulateurs de cellule, ainsi que sur les coûts des batteries et de l'énergie. De plus, les incertitudes macro-économiques et politiques, telles que l'instabilité gouvernementale ou la réduction des soutiens publics à l'électrification, sont susceptibles de perturber le modèle d'affaires de Forsee Power et de ses clients.

La politique de tarifs douaniers menée par la nouvelle administration américaine conduit à une incertitude sur le cout des matières premières importées pour l'assemblage des batteries sur le site américain de Forsee Power ou sur celui des batteries assemblées dans les filiales de Forsee Power à l'étranger freinant ainsi les prises de commandes chez les prospects américains de Forsee Power.

Dispositif de maitrise

Le Groupe surveille activement les variations des taux de change et souscrit ponctuellement à des couvertures de change (contrat à terme) pour limiter le risque lors du règlement des factures auprès de certains fournisseurs étrangers. L'arrivée d'une nouvelle trésorière a permis de renforcer les systèmes de couvertures de taux de change. Les transactions entre le siège et les filiales chinoises sont désormais réalisées en Yuan (RMB) plutôt qu'en dollar américain, limitant ainsi l'exposition aux fluctuations. Par ailleurs, le Groupe privilégie les achats en monnaie locale lorsque cela est possible pour équilibrer ses flux financiers. Concernant les besoins de financement pouvant être impactés par les taux d'intérêt, le Groupe revoit régulièrement ses besoins de financement. Il anticipe, la négociation ou renégociation de ses lignes de crédit, en partenariat avec ses banquiers afin de s'assurer de taux d'intérêts favorables, et travaille notamment avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Pour faire face à la hausse des coûts des matières premières pouvant découler d'une situation géopolitique tendue, le Groupe intègre des clauses de révision de prix dans ses contrats avec ses clients. Il diversifie également ses fournisseurs et technologies pour sécuriser ses approvisionnements. Le marché du véhicule électrique, principalement concentré dans des zones économiques stables, soutient la résilience du modèle d'affaires du Groupe. Des conditions de paiement plus restrictives ont été mises en place dans les zones instables. De plus, le développement de bonnes pratiques, tels que des plans de continuité d'activité et des mesures de protection du personnel depuis la pandémie de Covid-19, permet de faire face à des crises de différentes natures.

*Risques liés à la concurrence accrue**

Description du risque

Le marché de l'électromobilité, en très forte croissance, est fortement concurrentiel, avec une grande diversité de produits, services, technologies utilisées, qualité et coût. Forsee Power est confronté au risque de concurrence de la part d'autres producteurs de batteries, mais également de fournisseurs de cellules, qui pourraient choisir de développer leurs propres systèmes de batterie, ou encore même de ses clients, qui pourraient décider de développer eux-mêmes les batteries des véhicules pour verticaliser la production. Ce risque se matérialise très régulièrement, les contrats étant remis en concurrence tous les 3 à 5 ans.

Ce risque est modulé par un certain nombre de facteurs externes. D'une part, nombre de concurrents ne

disposent pas d'autant d'historique que Forsee Power et ne sont pour certains pas encore rentables, ce qui peut repousser les clients. D'autre part, les standards de qualité sont sensiblement différents selon les pays, avec des technologies différentes, et tous les producteurs ne peuvent pas répondre aux mêmes exigences. Le risque de concurrence est ainsi plus marqué dans les pays où les standards de qualité sont moindres, mais de moindre ampleur dans les pays où les standards sont très exigeants. Enfin, le Groupe opère sur des marchés relativement restreints, et répond à des besoins clients sur-mesure. Ses solutions bénéficient de temps long de développement pour garantir cette adaptation, pour une volumétrie limitée. Les concurrents ont donc peu d'intérêt à briguer certains marchés, et le choix de changer de fournisseur, ou de verticaliser la production, pourrait s'avérer coûteux et risqué pour un client.

Par ailleurs, un risque existe autour de la propriété intellectuelle liée au développement de nouvelles technologies. Si un brevet n'est pas déposé à temps pour une technologie développée par le Groupe, il existe un risque de voir un concurrent utiliser la technologie en question. Le Groupe risquerait également des sanctions financières ou l'interdiction de production d'une série dans le cas où un concurrent apporterait la preuve que l'idée lui est venue en amont du démarrage de la production par le Groupe.

Dispositif de maitrise

Forsee Power met en place plusieurs stratégies pour minimiser l'ampleur de ce risque.

En premier lieu, le Groupe maintient une stratégie forte d'innovation, recherche et développement soutenue dans le but d'optimiser ses solutions, garantir une qualité irréprochable et se différencier face aux différents acteurs grâce à une meilleure offre. Il développe par ailleurs une offre de services autour de ses batteries (gestion de la data, aide à l'optimisation des consommations, SAV, Financement…), aidant à fidéliser ses clients.

Ensuite, le Groupe développe son positionnement stratégiquement, en sélectionnant avec soin ses partenaires, veillant à la fiabilité de sa base clients et nouant des relations de confiance. Le Groupe choisit également de se spécialiser dans les expertises de niche, et choisit ainsi d'éviter le marché de l'automobile, plus concurrentiel et risqué. Grâce à sa structure mondiale, Forsee Power est en mesure de répondre à la demande de clients internationaux. Le Groupe choisit également ses fournisseurs et partenaires de manière réfléchie, afin d'optimiser les relations et pouvoir garantir un approvisionnement et des services plus fluides à ses clients.

Enfin, le Groupe maintient une veille concurrentielle très active, afin de se maintenir au courant des dernières évolutions technologiques, dans l'optique de les développer ou de minimiser le risque de procès en propriété intellectuelle. En revanche, le Groupe dépose très peu de brevets.

Risques liés aux conditions de marché

Description du risque

Le marché de l'électromobilité est actuellement en pleine croissance et offre des perspectives positives. Néanmoins, il s'agit d'un marché relativement nouveau qui laisse place à l'incertitude concernant son évolution.

Il n'est pas impossible de devoir faire face à une baisse de croissance et à une baisse d'activité du Groupe à moyen terme.

De plus, le dynamisme des activités du Groupe dépend principalement de celui de ses clients. Si le niveau de production des véhicules et produits des clients du Groupe venait à diminuer, la demande pour les systèmes de batteries du Groupe pourrait suivre cette tendance.

Le Groupe pourrait en conséquence devoir faire face à une évolution (hausse ou baisse) de la demande de ses produits. Cela entraînerait l'incapacité du Groupe à répondre aux besoins des clients, ou à l'inverse, une augmentation des stocks et donc des coûts. Cette situation impacterait les revenus du Groupe.

Dispositif de maitrise

Le Groupe opère sur des segments d'activité vastes, présentant de fortes perspectives de croissance et sur lesquels la demande est plus forte que l'offre. Tous les secteurs sont engagés dans la même direction et les marchés se structurent ce qui pourrait laisser penser que le risque est pour le moment relativement faible.

De plus, le Groupe essaye d'instaurer une certaine souplesse dans son organisation afin que les équipes puissent s'adapter en cas de changement de rythme d'activité.

Risques liés aux évolutions législatives et réglementaires

Description du risque

Les politiques publiques, réglementations ou autres lois peuvent être favorables au développement des activités liées au stockage de l'énergie. Que ce soit à travers de tarifs avantageux, de primes, de subventions ou encore de bonus, l'industrie des véhicules électriques est fortement encouragée. Il existe un risque que ces réglementations évoluent et que l'incitation à s'orienter vers l'énergie électrique des batteries diminue. Ce changement impacterait le marché des batteries électriques et aurait des conséquences négatives sur l'activité du Groupe et ses résultats.

Le mouvement actuel vers le protectionnisme et l'essor des préférences nationales représente un risque pour le Groupe, dont les ventes sont très internationales.

En outre, certaines réglementations locales peuvent nuire à l'activité du Groupe ou le contraindre à s'adapter rapidement, de manière directe (limitation des technologies de batteries autorisées, renforcement des standards) ou plus indirecte (par exemple lois spécifiques sur la cybersécurité et protection des données personnelles), entraînant des coûts d'adaptation.

Dispositif de maitrise

Pour limiter les risques liés aux évolutions législatives et réglementaires, la Direction des Affaires Publiques du Groupe maintient une veille réglementaire lui permettant d'anticiper les évolutions de lois, standards et innovations et contribue de manière active à la définition des règlementations européennes via des associations sectorielles.

Les produits du Groupe prennent en compte les réglementations appliquées en Europe, plus strictes que dans le reste du monde, ce qui lui permet de garder une avance sur une grande part des évolutions dans le reste du monde.

L'implantation du Groupe dans des géographies stratégiques permet de limiter son exposition au risque et constitue un avantage compétitif.

La capacité du groupe à produire ses systèmes de batteries au plus proche des centres d'assemblage de ses clients (5 sites de production répartis à travers le monde) lui permette de s'adapter au mieux aux éventuelles contraintes législatives et réglementaires locales ou régionales

Enfin, le Groupe participe aux groupements professionnels français et européens dans le but de contribuer à influencer les politiques.

3.4 Ressources Humaines

*Pertes des talents : turnover et développement des compétences insuffisant**

Description du risque

Le marché de l'emploi des profils recherchés dans le secteur de la batterie, en pleine expansion depuis plusieurs années, se caractérise par un turnover élevé, notamment en Europe où le secteur reste moins mature qu'en Chine. Cette dynamique rend les compétences spécialisées rares et très convoitées, créant une concurrence accrue pour attirer et retenir les talents. Le risque pour Forsee Power réside dans la difficulté à fidéliser ses équipes, en particulier les collaborateurs clés, ainsi qu'à attirer de nouveaux talents, si les conditions de travail, salaires et perspectives d'évolution ne sont pas jugées suffisamment attractives, notamment dans un contexte d'activité partielle en phrase et de la mise en place lors du 4ème trimestre 2025 d'un plan de rupture conventionnelle collective (RCC) volontaire.

Bien que le taux de turnover actuel chez Forsee Power ne soit pas alarmant, une tendance à la hausse a été observée mais tend à se réduire fortement dans le contexte économique actuel. Ce phénomène représente un enjeu stratégique majeur, car un turnover trop élevé peut entraîner une perte des connaissances, des retards de production et impacter la performance de l'entreprise.

Par ailleurs, le développement des activités de Forsee Power repose sur les compétences des collaborateurs, notamment technologiques, en particulier celles propres aux solutions développées par Forsee Power. Leur perte ou manque de développement pourrait impacter la qualité des produits et la capacité du Groupe à soutenir sa croissance. Ce risque pourrait être amplifié si le budget dédié à la formation ne suit pas l'augmentation des effectifs.

Dispositif de maitrise

Forsee Power déploie un plan d'attraction et fidélisation des talents, reposant sur des conditions de travail attractives, une gestion de carrière individualisée, des salaires en phase avec le marché, des dispositifs de rémunération variable sur objectifs, d'intéressement et de participation, afin d'encourager l'engagement à long terme. Ce plan est renforcé pour les postes et personnes identifiées comme particulièrement critiques (personnes clés, experts, hauts potentiels). Des programmes de succession et opportunités de mobilité interne sont ainsi proposés aux postes clés. Le Groupe est à l'écoute des demandes de ses salariés. En France, les négociations annuelles obligatoires sont l'occasion d'ajuster les conditions de travail. Les salaires ont ainsi récemment été revus avec la convention collective de la métallurgie. Le Groupe a également mené une enquête Great Place to Work. Celle-ci a révélé des insatisfactions en Pologne et Chine à propos des salaires, qui ont été revus en conséquence.

Le Groupe a par ailleurs mis en place des plans de formation, centré sur les compétences techniques et technologiques mais également sur les notions garantissant le bon fonctionnement du Groupe : sécurité,

financière, RH, éthique, lutte contre la corruption … ces thématiques sont notamment abordée dans un programme d'intégration structuré proposé à toutes les nouvelles arrivées.

Enfin, le Groupe s'attache à développer des process flexibles et à développer la polyvalence de ses salariés, afin de pouvoir s'adapter et maintenir la continuité de ses activités en cas de turnover plus important sur une période concentrée ou prolongée et de garantir la qualité de la production, la sécurité des opérations et la bonne gestion financière du Groupe.

Risques liés à la santé, la sécurité, ainsi que les accidents de travail

Description du risque

De par ses activités, le groupe Forsee Power est confronté à de forts risques de sécurité. Travaillant avec du matériel électrique sous tension, les collaborateurs sont en effet confrontés à des risques d'accidents, pouvant entraîner des conséquences graves : départ d'incendie, électrocution. La manutention des équipements les expose également au risque de chute d'objets lourds et de développement de troubles musculosquelettiques.

Le personnel d'entretien et réparation intervenant en clientèle et les « flying doctors » (ingénieurs et techniciens pouvant intervenir partout dans le monde dans le cadre du développement d'un projet) sont exposés à des risques supplémentaires, dans la mesure où le Groupe ne maîtrise pas les conditions de sécurité mises en œuvre chez les clients.

Ces risques sont renforcés dans certains pays à la culture du risque moins élevée, et dans les locaux présentant des conditions de travail dégradées (locaux manquant d'espace et de modernité).

Au-delà des risques pour la santé et sécurité des salariés à court et long termes, ces facteurs présentent des risques additionnels pour le Groupe : contrôles accrus, baisse de productivité, de qualité, incapacité à absorber la croissance de production.

Dispositif de maitrise

Forsee Power développe une culture de la sécurité et applique une politique HSE rigoureuse. Celle-ci repose sur des processus formalisés et obligatoires, des programmes de formation et prévention réguliers, l'utilisation systématique des équipements de protection individuels, un système de remontée des risques et des audits internes et externes réguliers. Tous les sites du Groupe appliquent les normes européennes, plus exigeantes.

Le Groupe déploie la norme ISO 45001 et fin 2024, l'ensemble de ses sites français, soit 37,5% des sites du Groupe.

Concernant les risques électriques, le Groupe s'attache à ce que les collaborateurs exposés disposent des formations, certificats et équipements idoines. Les sites de production travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales de lutte contre les incendies, pour garantir une intervention la plus rapide et efficace possible en cas de départ de feu.

Concernant les risques liés à la manutention, le Groupe s'équipe de moyens de levage, d'outils et machines plus légers et de postes de travail réglables pour prévenir les troubles musculosquelettiques, et forme régulièrement les collaborateurs aux gestes sûrs.

Enfin, concernant les risques accrus lors d'intervention en clientèle, le Groupe a développé des processus complémentaires, pour évaluer le niveau de risque de chaque intervention en fonction des conditions de transport, manipulation et stockage auquel le matériel a été soumis.

Risques liés au bien-être au travail et aux situations de harcèlement

Description du risque

En rythme d'hypercroissance, dans un marché incertain et un environnement ultra concurrentiel, Forsee Power doit constamment faire preuve de réactivité, adaptabilité et productivité. Cela peut générer de fortes pressions sur les délais de production, provenant de demandes accrues des clients et/ou de difficulté à atteindre une taille critique pour répondre aux demandes, générant un risque de surcharge de travail pour les collaborateurs et un stress important. Des tensions, désorganisation ou conflits mal gérés pourraient nuire à la dynamique du Groupe, impactant la qualité de vie au travail et la réputation de l'entreprise. Sans contrôle, ces conditions tendues peuvent dégénérer en risque de harcèlement au sein des équipes.

Dispositif de maitrise

Forsee Power s'attache au bien-être de ses salariés et à la mise en place de conditions de travail épanouissantes. En premier lieu, le Groupe respecte strictement les règlementations en matière de conditions et temps de travail. Un accord de télétravail a été mis en place pour les postes pouvant y avoir recours, et des périodes de flexibilité établies le matin et soir pour tous les salariés. Un système de crédit de temps est également mis en place en cas d'heures supplémentaires. Le Groupe s'efforce également d'offrir des locaux modernes et confortables, déménageant lorsque nécessaire au fur et à mesure du développement de ses équipes. Un dialogue social est établi sur tous les sites avec les représentants du personnel. Une enquête de satisfaction interne est réalisée annuellement (externalisée depuis trois ans via l'enquête Great Place to Work), permettant d'analyser la situation du Groupe à l'échelle globale, régionale ou par site. En France, une Commission Qualité de Vie au Travail développe un plan d'action à partir de ces résultats. Des entretiens sont systématiquement proposés en cas de démission ou retour d'arrêt longue durée, pour capter d'éventuelles situations problématiques et y remédier.

Le Groupe a également établi un processus de lutte contre le harcèlement, reposant sur la remontée d'alerte, avec l'identification des référents internes dédiés, l'octroi d'un rôle de remontée des difficultés à la médecine du travail, et la mise en place d'une plateforme d'alerte externe, Whistlebee, permettant de signaler de manière confidentielle tout comportement inapproprié. Les remontées, à ce jour principalement liées à des situations de conflit entre personnes plutôt qu'à du harcèlement, à un manque d'outils, et sont traitées rapidement grâce à des enquêtes menées par des commissions paritaires constituées de représentants du personnel et de la direction. Ces actions, couplées à la formation anti-harcèlement des managers et à la sensibilisation des équipes, favorisent une culture d'entreprise valorisant la création d'un environnement sain.

Risques liés à la violation des droits du travail fondamentaux dans les effectifs et la chaîne de valeur

Description du risque

Forsee Power emploie des salariés dans plusieurs pays et est à ce titre exposé à un risque de violation des

droits du travail fondamentaux, notamment en Inde et en Chine.

D'autre part, le Groupe noue des relations commerciales le long de sa chaîne de valeur avec des acteurs internationaux. Certaines matières premières, tel que le cobalt, proviennent de pays à risque élevé de violation des droits fondamentaux du travail, comme la République Démocratique du Congo. Les fournisseurs les plus critiques, notamment pour les cellules, sont principalement de grandes entreprises internationales, référentes dans leur domaine, régulièrement auditées sur ce sujet par leurs plus importants clients, grands groupes internationaux. Forsee Power, client plus modéré de ces fournisseurs, en est relativement captif et n'a que peu de poids sur leurs actions, mais se fie aux audits réalisés par les plus grands groupes. Forsee Power dispose également, pour d'autres approvisionnements, de relations commerciales avec de petites entreprises locales, moins contrôlées et donc plus exposées aux risques de violation des droits du travail.

Un scandale lié à la violation des droits du travail fondamentaux, au sein du Groupe ou dans sa chaîne de valeur, pourrait entraîner un risque réputationnel significatif pour le Groupe, ce qui peut entraîner des conséquences financières importantes.

Dispositif de maitrise

Forsee Power est signataire de la charte Global Compact de l'Organisation des Nations Unies (ONU), par laquelle le Groupe s'engage à respecter le droit international du travail dans ses opérations.

Pour pallier les risques de non-respect des droits fondamentaux par les entités du Groupe, Forsee Power applique les lois européennes sur l'ensemble de ses sites. Par exemple, aucune personne en dessous de 18 ans n'est embauchée alors même que l'âge minimum légal est de 16 ans en Chine et 14 ans en Inde. Des formations sont menées régulièrement pour s'assurer que le personnel a une bonne connaissance des règles applicables.

En ce qui concerne sa chaine de valeur, 98,4% des fournisseurs de Forsee Power ont signé le code de conduite du Groupe, avec un objectif 2025 d'atteindre 100%. Le Groupe intègre le respect des droits fondamentaux dans ses critères de sélection de fournisseurs. Le Groupe s'appuie également sur les outils sectoriels existants : par exemple, les mines de métaux rares sont évaluées et validées pour répondre aux nombreuses demandes similaires provenant des acteurs de l'industrie ; le Groupe s'assure que ses fournisseurs proviennent des listes validées). Forsee Power confie l'audit des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de ses fournisseurs clé au spécialiste Bureau Veritas. Les fournisseurs les plus importants sont audités avant toute relation commerciale, et des audits réguliers sont menés pour tous selon leur criticité (par exemple, pour les fournisseurs de cellules et cartes électroniques, les audits sont menés tous les trois ans, pour les minerais une à deux fois par an). En cas de violation, le Groupe opère des sanctions, pouvant aller de la demande d'actions correctives à la rupture des relations commerciales. De nombreux fournisseurs, rodés aux demandes des groupes internationaux, anticipent les demandes de traçabilité et mènent leurs propres diligences sur l'origine et la traçabilité des matières premières (pour le cobalt notamment).

Enfin, un accès à la plateforme Navex est disponible dans le but de faire remonter les alertes de réputation liées aux fournisseurs, clients et partenaires.

Risques liés à la diversité : inégalités femmes hommes et l'inclusion des handicaps et manque de diversité du Groupe

Description du risque

Forsee Power est exposé à plusieurs risques liés à la diversité, qui pourraient avoir des conséquences en termes de productivité (la diversité favorisant l'innovation), de réputation, et entraîner des sanctions financières pour non-respect des obligations légales en la matière.

En premier lieu, des inégalités de traitement peuvent exister entre hommes et femmes, à l'embauche et au cours de leur carrière (promotions, égalité salariale). Des difficultés structurelles existent au recrutement, la filière manquant de profils féminins. Si un équilibre se profile sur les métiers opérationnels (l'indice d'égalité H/F du Groupe est en 2024 à 84, en progrès), les difficultés restent marquées au niveau du management et de la direction. Certaines zones géographiques du Groupe font l'objet d'un déséquilibre plus marqué ; ainsi de l'inde où des inégalités marquées existent en termes d'effectifs et de salaires.

Ensuite, le Groupe peut également faire face à un risque de manque de diversité de ses équipes ou bien à la perception d'un manque de diversité par ses collaborateurs, ce qui pourrait nuire à la productivité et au climat social du Groupe.

Enfin, un risque d'exclusion et de mauvais accompagnement des personnes en situation de handicap existe, plus particulièrement marqué dans certains pays du Groupe où les règlementations locales sont moins avancées qu'en Europe, comme l'Inde.

Dispositif de maitrise

Forsee Power réalise un suivi de son index égalité H/F et se fixe des objectifs d'amélioration, assortis d'un plan d'action. Des procédures RH veillent à l'absence de discrimination à l'embauche et à la promotion. Le sujet est étudié lors des négociations annuelles obligatoires et un budget est dédié à la correction des écarts salariaux à compétences et travail égal. Des campagnes de recrutement et communication sont menées en ciblant plus particulièrement les postes de managers.

Concernant le manque de diversité générale, des procédures RH encadrent également processus d'embauche et de promotion pour garantir l'ouverture et lutter contre la discrimination.

Enfin, concernant le handicap, le Groupe invite les employés à déclarer leur handicap, et les accompagne dans les procédures associées, pour pouvoir leur proposer les adaptations nécessaires. Un référent handicap doit être nommé pour pouvoir porter le sujet avec plus d'ambition.

3.5 Opérations

Risques liés aux outils informatiques et technologiques du Groupe

Description du risque

En 2024, Forsee Power opérait sur des systèmes d'informations vieillissants, ce qui l'exposait à des risques significatifs.

En premier lieu, l'ERP utilisé reposait sur une version qui, trop ancienne, n'était plus maintenue par l'éditeur, Microsoft. L'ERP ne pouvait donc être mis à jour, et Forsee Power faisait face à un risque aigu d'arrêt ou de pertes des données si le logiciel était en incapacité de fonctionner.

Ensuite, le Groupe est confronté à un risque important de cyberattaque (piratage du site web, intrusion dans les systèmes et réseaux sociaux de l'entreprise), ce qui pourrait entraîner des fuites de données personnelles des salariés, des fuites ou compromissions de données utilisateurs, ou encore des coûts de ransomware, et pourrait impacter la production et le service aux clients. Ce risque est d'autant plus fort que le Groupe est fortement dépendant des sujets liés à la cybersécurité, et que jusqu'en 2023 l'équipe SI était très restreinte, sans forte expertise en cybersécurité.

Un risque de piratage spécifique existe sur les batteries, qui utilisent des dataloggers pour assurer un suivi du fonctionnement et une supervision des incidents techniques. Ceci génère des données techniques et de géolocalisation, qui peuvent être des informations particulièrement sensibles pour les clients. Mais le risque principal réside dans la prise de contrôle à distance des batteries et que des personnes mal attentionnées puissent déclencher un emballement thermique de ces dernières. Sans contrôle direct (batteries en exercice chez le client et données hébergées en externe), Forsee Power n'a pas de maîtrise sur la sécurité lors de cette phase.

Dispositif de maitrise

Un nouvel ERP a été déployé en juillet 2024, résolvant grandement le risque d'arrêt du système et de pertes de données.

Plusieurs recrutements ou recours à des consultants ont permis de renforcer l'équipe informatique et de gagner en expertise : Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, expert en cybersécurité, Responsable infrastructure et réseaux. Ces recrutements ont pour but de structurer la stratégie du Groupe en matière de sécurité informatique, et de venir renforcer le dispositif qui existait jusqu'alors : formation à la sécurité SI de l'ensemble des collaborateurs, tests, audits et contre-audits, pain tests, campagne de tests phishing pour vérifier la mise en pratique des formations. L'accès aux données sensibles est limité par mesures graduelles pour les collaborateurs qui n'appliqueraient pas les bonnes pratiques, plus particulièrement pour les métiers sensibles (RH, comptabilité), et peuvent être réacquis après formation. L'objectif sera d'être conforme à la norme ISO27001 d'ici début 2026.

Enfin, afin de prévenir le piratage des batteries chez le client, des règles de cybersécurité sont en cours de mise en place sur les produits du Groupe. Deux personnes sont en charge de la sécurité des produits dans l'équipe « Innovation/Produits ». Des audits en interne ont également été organisés.

Risques liés à la qualité des produits

Description du risque

Les produits fabriqués par le Groupe présentent une forte complexité technologique, entraînant des risques importants en cas de faible qualité, d'autant plus marqués pour les batteries de Forsee Power à destination de véhicules de transports en commun (bus notamment). L'attention portée à leur qualité est donc primordiale, et repose sur plusieurs facteurs présentant chacun des risques pour le Groupe.

En premier lieu, les produits proposés par le Groupe se doivent d'être conformes aux normes et règlementations en vigueur. Cependant, celles-ci sont en évolution constante, que ce soit pour prendre en compte des évolutions technologiques, très rapides dans le secteur, ou pour refléter des politiques locales et nationales dans les différents marchés sur lesquels le Groupe opère. Le Groupe est donc confronté à une forte incertitude quant à leur évolution et doit être capable de réagir et s'adapter rapidement à tout changement. Face à la fréquence et rapidité des évolutions règlementaires (par exemple, au cours de l'exercice 2024, la mise en place des passeports batterie ou la réglementation BMS), il est probable que le Groupe puisse être en situation de non- conformité des produits, de manière involontaire et temporaire.

Ensuite, les exigences des clients sont très élevées quant à la performance et la sécurité des batteries, ce qui implique un travail à mener sur le sourcing des composants, la fabrication des produits, mais également l'attention portée au déploiement du produit chez le client. En la matière, le Groupe doit également faire face à une grande variabilité dans les niveaux et précision des exigences de la part des clients, certains définissant des cahiers des charges très précis, d'autres laissant un plus grand flou sur les responsabilités, durées de garantie, modalités d'intégration dans le véhicule créant un risque de litiges sur des points mal encadrés.

Enfin, la qualité perçue de Forsee Power repose également sur celle des services après-vente assurés par la société (entretien, maintenance préventive, traitement des incidents dans un délai satisfaisant, mise à jour des versions selon les évolutions techniques nécessaires). Le Groupe a déjà rencontré des difficultés à faire face à des demandes de corrections et évolutions importantes de flotte de batteries, avec un manque de moyens, entraînant des insatisfactions exprimées par les clients.

Un risque particulier pour le Groupe concerne le SOH (State of Health) des batteries : des difficultés technologiques entraînent encore de grandes incertitudes sur la durée de vie d'une batterie, ce qui présente des risques contractuels. En effet, il est ainsi possible que les systèmes de batteries vendus aux clients disposent d'une durée de vie plus courte qu'anticipée et ne couvrent pas les seuils prévus dans les contrats, ce qui entraînerait le besoin de remplacer toute une flotte, et/ou un risque de pénalités importantes pour défaut de service.

Dispositif de maitrise

Afin de limiter les risques de non-conformité, une direction juridique composée d'un juriste général et d'un juriste du droit du travail réalise une veille réglementaire régulière pour suivre toute évolution dans la réglementation, suivie d'un travail de mise en conformité si besoin.

Pour offrir la meilleure qualité de produit, le Groupe est organisé pour développer et offrir la meilleure qualité de produit possible – recherche, développement des produits, achat de composants, contrôles qualité exigeants, suivi opérationnels réguliers…

Par ailleurs, le Groupe se structure progressivement pour pouvoir garantir les meilleures conditions de service à ses clients, notamment se doter d'une direction du Service après-vente à l'échelle du Groupe, assez robuste pour soutenir l'augmentation massive des batteries déployées sur le terrain par nos clients.

Enfin, le Groupe affine progressivement ses cadres contractuels pour se couvrir des risques liés aux incertitudes technologiques : définition de ce qui doit être encadré dans les cahiers des charges, étapes de validation d'atteinte du niveau de conformité et maturité par le client, couverture financière et contractuels

des niveaux d'incertitude SOH…

Risques liés à l'indisponibilité des sites de production

Description du risque

Les sites de production du Groupe pourraient être rendus indisponibles de manière temporaire ou prolongée, entraînant des coûts liés aux perturbations de production, pour trois raisons principales identifiées.

Tout d'abord, au vu de la nature électrique des activités de production du Groupe, le risque d'incendie est très élevé, pouvant mener à une destruction totale ou partiel des outils et installations, qui pourraient demander des semaines, mois voire années pour la reconstruction.

Ensuite des crises sociales pourraient venir perturber la production. Des grèves, bien que rares, sont déjà survenues par le passé en France dans le cadre des négociations NAO, entraînant des blocages d'un à deux jours de production. Ce risque est démultiplié avec l'extension géographique du Groupe, bien que moins marqué dans les autres pays où il est actuellement présent (Chine, Inde et Etats-Unis notamment, où le Groupe n'envisage pas de risque sérieux de mouvement social).

Par ailleurs, des catastrophes naturelles pourraient venir perturber la production (tempêtes, inondations, vagues de chaleur ou de froid extrêmes…) ou endommager les infrastructures.

Enfin, des évènements plus ponctuels et localisés pourraient venir perturber la production. Ainsi en Chine, une section du parti communiste pourrait se constituer à l'intérieur de l'usine, à la demande des autorités ou émanant d'employés, ce qui prendrait du temps de travail des salariés. Le risque d'une telle ingérence au sein d'une entreprise étrangère est cependant jugé très faible.

Dispositif de maitrise

Forsee Power dispose d'un plan de continuité de l'activité pour assurer une reprise rapide en cas d'interruption majeure. Celui-ci est accompagné d'un plan de gestion des crises et d'un plan de communication de crise, mis à jour en 2024. Les collaborateurs concernés ont été formés à ses disposition pour pouvoir assurer une réponse rapide et adéquate en cas de crise.

Concernant les risques d'incendie, le Groupe a mis en place des procédures de sécurité strictes, reposant sur la bonne formation des collaborateurs, de la maintenance préventive, des équipements de surveillance et de sécurité renforcés, des modes de réaction définis, des exercices réguliers, et la coopération étroite avec les autorités locales de lutte contre les incendies. Bien que le risque demeure élevé pour le Groupe, aucun incendie majeur n'a ainsi été subi au cours des cinq dernières années.

Pour prévenir les crises sociales, Forsee Power favorise des négociations ouvertes et une représentation active des salariés. En France, le dialogue social est structuré autour du CSE, de deux syndicats (CGT et Printemps Écologique), et des CSSCT présentes sur tous les sites. Des référents harcèlement et un responsable des relations sociales renforcent cet engagement. À l'international, Forsee Power s'adapte aux législations locales, garantissant en tous ses sites de production un dialogue social ouvert.

Concernant les risques de catastrophe naturelle, le Groupe choisit pour s'implanter des sites

géologiquement et climatiquement stables. Les locaux sont climatisés, et les horaires de travail peuvent être adaptés pour faire face à de fortes chaleurs.

Enfin, le Groupe s'organise pour pouvoir compenser toute perte de production en cas d'incident. L'internationalisation et l'accroissement du nombre d'usine, combinée à un travail sur la flexibilité des équipes, qui peuvent travailler sur différents produits, permet la mise en œuvre de solutions de remplacement en quelques mois. Des sites miroirs ont été mis en place pour certaines activités, par exemple entre la Chine et la France pour la production des dernières versions de batteries, garantissant une reprise rapide des activités en cas de problème majeur et permettant également d'assurer la sécurité des données stockées dans les serveurs (hébergés sur site et répliqués sur le site miroir). Un développement des sites miroirs à d'autres activités est prévu. Enfin, la prévention est au cœur de la stratégie avec une maintenance régulière et des assurances couvrant les pertes potentielles d'exploitation.

Risques liés aux incidents de sécurité en phase d'utilisation

Description du risque

Forsee Power développe, produit et commercialise des systèmes de batteries à base de cellules lithium-ion. Cette complexité technologique induit un risque de défaillance pouvant entraîner des incidents de sécurité allant du dysfonctionnement à l'incendie électrique. Dans le pire scénario, les matériaux à proximité pourraient à leur tour s'enflammer, générant des incendies de grande ampleur.

Ce risque est plus particulièrement prononcé pour les batteries destinées à de petits véhicules, comme les scooters électriques, sujettes à des manipulations plus fréquentes et peut-être moins précautionneuses par les utilisateurs. Les conséquences d'un incident majeur en phase d'utilisation pourraient se révéler très graves, par exemple considérant un camion transportant des produits inflammables ou un bus véhiculant de nombreux passagers. Ces incidents peuvent survenir lors de l'utilisation d'un produit malgré l'attention portée à la qualité et à la sécurité des produits.

Forsee Power intègre les plus hauts niveaux de sécurité dès la conception des produits. Cependant, les technologies évoluent rapidement, et le Groupe est perpétuellement en apprentissage et découverte des problèmes potentiels liés à leur utilisation en particulier lors de l'intégration dans les systèmes et applications finales commercialisés. Le Groupe pourrait ainsi ne pas avoir anticipé tous les défauts ou les problèmes de qualité que les produits pourraient rencontrer, en particulier en raison de l'expérience d'exploitation limitée de ses clients. Les produits vendus dans des environnements exigeants tels que les transports publics, les équipements médicaux, les objets connectés, la domotique, la robotique et l'outillage professionnel pourraient requérir des caractéristiques opérationnelles additionnelles qui pourraient interférer de manière imprévisible avec le bon fonctionnement des produits commercialisés par le Groupe.

S'il survenait par une batterie Forsee Power, un incident pourrait exposer le Groupe à des rappels de produits, des efforts de re-conception et de traitement des défaillances, qui pourraient s'avérer longs et coûteux, et avoir pour effet de détourner ses ressources d'autres allocations. Par ailleurs, une défaillance réelle ou perçue à répondre aux exigences de qualité de produits et de service après-vente de ses clients pourrait donner lieu à une altération de l'image de marque pouvant porter atteinte à la réputation du Groupe.

Dispositif de maitrise

Forsee Power a mis en place un système qualité assurant un contrôle à différentes étapes de la chaîne de production, bâtis sur l'expérience cumulée et diversifiée du Groupe, combinée à une veille réglementaire active garantissant l'intégration des nouvelles normes de sécurité, afin de réduire au minimum la possibilité d'une défaillance technique.

Afin de limiter le risque d'incident lors de la phase d'utilisation, Forsee Power prévoit un accompagnement et des formations à destination des clients concernant la mise en place, la manipulation, la réparation et le stockage des produits, et leur transmet un « guide utilisateurs » et un « manuel de maintenance ». Une équipe d'experts intervient également pour s'assurer de la bonne intégration des batteries dans les produits clients avant les premières livraisons aux utilisateurs finaux.

Pour gérer les incidents qui surviendraient malgré tout, des systèmes de sécurité embarqués dans les BMS (Battery Managment System) permettent d'offrir un temps plus long pour la résolution et / ou l'évacuation, afin d'éviter les conséquences les plus graves.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place une direction « Après-vente et Satisfaction Clients », disposant d'une équipe de service après-vente « on-site » afin d'assurer la gestion des réclamations et des retours de produits, permettant ainsi une forte réactivité en cas de défaut pour lequel la responsabilité du Groupe serait démontrée.

Enfin, en prévision des cas les plus graves, le Groupe dispose d'une procédure de gestion de crise, mise à jour en 2024. Il dispose également de couvertures d'assurances pour ces risques et revoit régulièrement les risques financiers en les provisionnant de la manière qu'il estime la plus adéquate.

3.6 Environnement

Risques liés à la production de déchets ultimes et polluants

Description du risque

Les batteries produites par le Groupe, lorsqu'elles arrivent en fin de vie ou lorsque, non conformes, elles sont mises au rebut, sont recyclables à 95% (composants hors cellules, matières sensibles comme les métaux rares), les 5% restant constituant des déchets ultimes et potentiellement très polluants (lithium, cellules, câbles électriques…). La responsabilité de leur traitement peut incomber au Groupe, avec un fort degré d'incertitude, la règlementation étant encore en effet peu développée à ce sujet et les contrats avec les clients ne précisant pas systématiquement ces éléments. Le Groupe est également responsable du traitement des composants

(cartes techniques, câbles…) générés en maintenance sur les sites clients. Le Groupe est ainsi exposé à un risque de pollution et traitement inapproprié de déchets dangereux, qui pourrait entraîner des sanctions financières.

Le Groupe est également confronté à la question des déchets d'emballage, issus de ses fournisseurs. Ces déchets (plastiques, mais également bois, pièces métalliques issus par exemples de caisses) deviennent la

charge du Groupe. Leur volume important génère des coûts pour leur mise en filière de tri, et représentent un risque pour le Groupe de ne pas atteindre ses objectifs environnementaux.

Ces risques sont plus particulièrement marqués dans certaines géographies du Groupe (Inde notamment), où les filières de tri sont moins matures et fiables. Les déchets du Groupe pourraient ainsi générer des pollutions malgré des mesures et partenariats mis en place.

Dispositif de maitrise

Forsee Power a défini une politique visant à limiter la production de déchets (éco-conception des produits, objectif de réduction des déchets par kWh produit). Le Groupe veille également à leur traitement systématique en filière de tri appropriée. Le Groupe a notamment mis en place un service de reprise et de recyclage des batteries usagées auprès des utilisateurs finaux.

Afin d'assurer leur traitement approprié, le Groupe a noué des partenariats avec des organismes de tri spécialisés, particulièrement en France, comme l'éco-organisme SCRELEC pour les piles et batteries.

Enfin, le Groupe suit attentivement les règlementations développées, notamment par la Commission Européenne qui augmente progressivement les exigences en matière de taux de recyclage et de recyclabilité des batteries.

Risques liés à la faible écoconception

Description du risque

Un manque de considération environnementale et sociétale des produits représenterait aujourd'hui un risque pour le Groupe. Cela peut provenir de plusieurs facteurs. Des batteries manquant de recyclabilité représentent un manque à gagner pour le Groupe, qui ne peut pas valoriser certains de ses composants, parfois onéreux, en les récupérant en fin de vie.

L'acheminement des pièces représente également une part majeure de l'impact du Groupe et de son bilan de Gaz à Effet de Serre. Mal le prendre en considération, et moins travailler dessus, expose le Groupe au risque de ne pas respecter ses engagements en la matière.

Des facteurs environnementaux et sociétaux mal considérés et gérés représentent également un risque de réputation majeur pour le Groupe. Par exemple, un manque de traçabilité et de gestion de la provenance des composants exposerait le Groupe à la présence de minéraux issus de zones en conflit dans ses produits.

Dispositif de maitrise

Forsee Power déploie une politique environnementale intégrant des objectifs d'écoconception, notamment en termes de réparabilité et recyclabilité des produits. Le Groupe travaille également au développement d'une phase de seconde vie de ses batteries, notamment en stockage stationnaire d'énergie (résidentiel, services publics, etc.), qui devient ainsi une nouvelle source de revenus.

En matière d'approvisionnement, le Groupe a établi des lignes directrices ESG pour ses fournisseurs et veille à la traçabilité des composants utilisés.

Risques liés au stockage et traitement inapproprié des déchets dangereux et à la pollution de l'air et de l'eau

Description du risque

Les activités du Groupe représentent un risque de pollution en plusieurs endroits.

Lors de son processus de production, Forsee Power a recours à des produits chimiques (en quantité très limitée) dont le stockage et traitement inapproprié peut représenter un risque de pollution de l'air, du sol et des eaux (émanations, déversements).

Dans le cadre d'un risque d'emballement thermique d'une batterie ou d'un sous ensemble de batterie, la procédure d'urgence, des sites de production, impose son immersion immédiate dans un bac de rétention d'eau. L'immersion d'une cellule pollue l'eau utilisée, qui doit ensuite être traitée en filière appropriée ; un manquement à cette procédure entraînerait la responsabilité du Groupe en matière de pollution.

Le risque d'incendie inhérent aux batteries (embrasement, explosion) représente un risque supplémentaire de pollution de l'air (dégagements de fumée) ainsi que de l'eau (écoulement des eaux usées pour éteindre l'incendie).

Dispositif de maitrise

Forsee Power s'assure du respect a minima des réglementations locales auxquelles il est soumis en matière de traitement et stockage des produits et déchets dangereux ainsi que de gestion des risques de pollution de l'eau et de l'air.

Un système d'analyse de risque a été mis en place. Des audits de site sont réalisés, notamment sur les sites de réparation, et des plans d'action sont définis. Des mesures de gestion des risques opérationnels, de sécurité et de prévention des incendies ont également été déployées. Il existe des bassins de rétention et de traitement de l'eau afin de prévenir les risques de pollution de l'eau en cas d'incendies sur site.

De plus, le Groupe dispose de bacs de rétention et de conteneurs séparés et fermés à clé afin de stocker ses déchets dangereux. Les déchets sont ségrégués dans des zones isolées hors des bâtiments afin d'éviter l'exposition en cas d'incendie et la compatibilité des produits chimiques est respectée. Le tri des déchets s'effectue dans les filières de traitement et de recyclage appropriées selon les réglementations locales.

Enfin des kits antipollution sont utilisés pour prévenir le risque de déversement de produits chimiques dans l'eau.

3.7 Ethique et gouvernance

Risques de gouvernance du Groupe

Description du risque

Une gouvernance mal adaptée, inapte à suivre le rythme soutenu des activités et de la croissance, pourrait empêcher le Groupe de couvrir tous ses besoins, assurer l'efficacité et l'agilité nécessaire, et nuire à son développement.

Forsee Power est confronté aux problématiques de gouvernance classiques d'une phase d'hypercroissance : besoins importants mais moyens encore limités, pivot entre la phase agile et l'industrialisation. De plus, le marché est en pleine expansion et les postes à pourvoir sont nombreux. Le Groupe est ainsi confronté à un

risque de fort turnover des postes clé, de nature à entraîner des changements nombreux et fréquents dans l'organisation et le management. Par manque de ressources humaines, le Groupe peut être amené, temporairement ou pour un temps plus long, à externaliser certains sujets parfois critiques, ce qui génère un risque de perte de contrôle sur ces sujets.

Une instabilité de la gouvernance génère surtout pour les collaborateurs un manque de clarté et de repères qui pourrait créer de la confusion autour de la structure et de leur hiérarchie. Opérationnellement, les processus décisionnels peuvent se retrouver ralentis, voire stoppés. La crédibilité du Groupe auprès de ses salariés pourrait s'en trouver affaiblie. Ceci combiné à un manque de communication sur les politiques et décisions prises pourrait impacter le climat social en générant des conflits ou des tensions.

Ces problématiques de gouvernance pourraient également entraîner un sentiment de manque de lisibilité et de stabilité auprès des parties prenantes externes, notamment des clients et investisseurs.

Dispositif de maitrise

Afin de limiter les risques liés à la gouvernance, Forsee Power travaille sur son organisation managériale : le Groupe structure ses équipes afin d'offrir plus de visibilité, de stabilité et de transparence aux collaborateurs. La gouvernance reste mouvante afin de s'adapter à l'évolution de l'entreprise, mais se structure avec la définition de niveaux de hiérarchie, de responsabilité et identification de relais décisionnels. De plus, les processus sont également en cours de structuration, et de nombreux contrôles, indicateurs et outils sont mis en place.

La communication interne a été améliorée avec notamment les ressources humaines qui détiennent un rôle d'accompagnateurs dans la conduite du changement.

Les membres du Comex ont été formés à la gestion de crise et des actions correctives sont mises en place rapidement lorsque nécessaire. Un Conseil d'Administration a également été mis en place et respectent les bonnes pratiques des sociétés cotées depuis 2021.

Non adhésion des salariés à la culture et aux valeurs du Groupe

Description du risque

Depuis quelques années, Forsee Power traverse une période de transition, passant d'un fonctionnement de start-up à celui d'une ETI. Dans ce contexte évolutif, il existe un risque que les salariés « historiques » n'adhèrent plus à la culture et aux valeurs du Groupe devenant plus impersonnel, tandis que des salariés plus récents, recherchant le cadre d'un plus grand groupe, ne trouvent pas encore la culture souhaitée.

Par ailleurs, un manque de communication claire sur les objectifs à moyen et long terme pourrait compromettre l'engagement des collaborateurs.

Dispositif de maitrise

Forsee Power a défini ses valeurs d'entreprise : contribution, intégrité, ambition, agilité et excellence. Le Groupe veille à leur diffusion auprès des collaborateurs et encourage une communication transparente. Des événements internes organisés par le comité exécutif et les managers, comme la remise de prix valorisant les salariés exemplaires de chaque valeur, renforcent l'implication des équipes. L'engagement des salariés

est soutenu par des initiatives telles que les événements locaux, les sessions "coffee & learn", et les magazines. La politique RH valorise la reconnaissance du travail et le développement des compétences via la formation. Par ailleurs, une enquête annuelle de satisfaction permet d'évaluer l'engagement des collaborateurs, dont les résultats sont analysés pour améliorer les politiques RH.

3.8 Assurance et gestion des risques

A la date du présent document, la Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec la nature de son activité. La Société n'envisage pas, à l'avenir, de difficultés particulières pour conserver des niveaux d'assurance adéquats dans la limite des disponibilités et des conditions de marché. En synthèse, l'état des principaux contrats d'assurance souscrits par la Société se présente de la manière suivante :

Type d'assurance	Assureur	Sociétés couvertes	Objet
Assurance-crédit	Atradius	Forsee Power SA	Garantie : perte subie du fait d'Insolvabilité et Insolvabilité présumée de vos clients Objet : couvre les créances commerciales exports dans la limite des accords délivrés par l'assureur.
Assurance-crédit	Nexus	Forsee Power SA	Garantie : perte subie du fait d'Insolvabilité et Insolvabilité présumée d'un client Objet : couvre la créance commerciale d'un client au dela de 5 M$ et jusqu'à 10 M$.
Responsabilité civile	Axa	Forsee Power SA et l'ensemble de ses filiales	Garantie : Montant total de garantie au titre de la responsabilité civile d'exploitation / de la responsabilité civile produit de 10M€ par sinistre avant livraison, et 10M€ par an après livraison. Objet : couvre l'ensemble des risques découlant de l'exploitation des activités de Forsee Power et ses filiales ainsi que ceux découlant des produits, matériels, ouvrages, travaux et/ou prestations, livrés ou exécutés.
Cyber	Chubb	Forsee Power SA et l'ensemble de ses filiales	Garantie : un montant total de garantie de 2M€ par sinistre et par période d'assurance. Objet : couvre les pertes pécuniaires et responsabilité civile lors d'un Incident Cyber, d'un Incident Perturbant l'Exploitation, d'une Tentative de Cyber Extorsion, d'un Acte de Télécommunication Malveillant ou Acte de Malveillance Informatique …
Multirisque Industrielle	Generali	Forsee Power SA	Garantie : Montant total de garantie au titre des risques locatifs de 43M€ (dommages aux biens) Objet : couvre l'ensemble des sites de Forsee Power SA ainsi que les sites de tiers stockant des marchandises lui appartenant NB : les sites des filiales chinoises, polonaise, nord-américaine et indienne sont assurés par le biais de polices d'assurance locales de même type que celle décrite ci-dessus
Responsabilité des dirigeants (RCMS)	Chubb	Forsee Power SA et l'ensemble de ses filiales	Garantie : Montant de garantie global de 5M€ par période d'assurance Objet : Couvre l'ensemble des dirigeants de droit, soit toute personne physique, dirigeant ou mandataire social, investi régulièrement par la législation française ou étrangère et/ou par les statuts dans une ou plusieurs fonctions de direction, de représentation, de contrôle ou de surveillance au sein du groupe.

Transport (multi cargo)	Helvetia	Forsee Power SA et l'ensemble de ses filiales	Garantie : 1,5M€ par moyen de transport et par événement Objet : couvre l'ensemble des marchandises confiées, stockées ou transportées à son propre compte dans le monde entier

4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

4.1 Histoire et développement de l'émetteur

4.1.1 Dénomination sociale de l'émetteur

La dénomination sociale de la Société est « Forsee Power ».

4.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société et identifiant d'entité juridique (LEI)

Enregistrement sous le numéro 494 605 488 au registre du commerce et des sociétés de Créteil.

Numéro SIRET : 494 605 488 00068

LEI : 969500S7F4LVSHHUZB87.

APE (NAF): 27.20Z

Côté à Paris sur Euronext (FORSE) – compartiment C, Code ISIN : FR0014005SB3 – Reuters FORSE.PA – Bloomberg FORSE :EN.

4.1.3 Date d'immatriculation et durée

La Société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés en date du 28 février 2007, soit jusqu'au 27 février 2106, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

4.2 Siège social de la Société, forme juridique et législation applicable

Forme juridique de la Société : Société anonyme à conseil d'administration constituée sous le régime de la législation française.

Siège social et administratif : 1 boulevard Hippolyte Marquès, 94200 Ivry-sur-Seine.

Téléphone : 01.58.91.69.00.

Exercice social : l'exercice social de la Société commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Capital social : le 09 janvier 2026, le capital de la Société était constitué de 117 472 439 d'une valeur nominale de 0,10 euros. Le capital est entièrement libéré.

Législation de la Société : Société anonyme à conseil d'administration régie par le Code de commerce.

Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la Société : Les documents relatifs à FORSEE POWER peuvent être consultés au siège social de la Société.

Politique d'information : une convention de communication financière a été signée avec la société NewCap – 21, place de la Madeleine - 75008 Paris.

Toute la documentation de la Société et notamment, les documents d'enregistrement universel, les documents de référence, les rapports annuels, les présentations aux analystes financiers et les communiqués de presse sont disponibles en français et en anglais sur le site internet du Groupe (https://www.forseepower.com).

Les informations d'importance significative susceptibles d'avoir un impact sur le cours font l'objet d'une diffusion systématique par la presse.

Responsables de l'information financière : Sophie Tricaud, VP affaires corporate de la Société
1 boulevard Hippolyte Marquès, 94200 Ivry-sur-Seine
e-mail : investors@forseepower.com

4.3 Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur

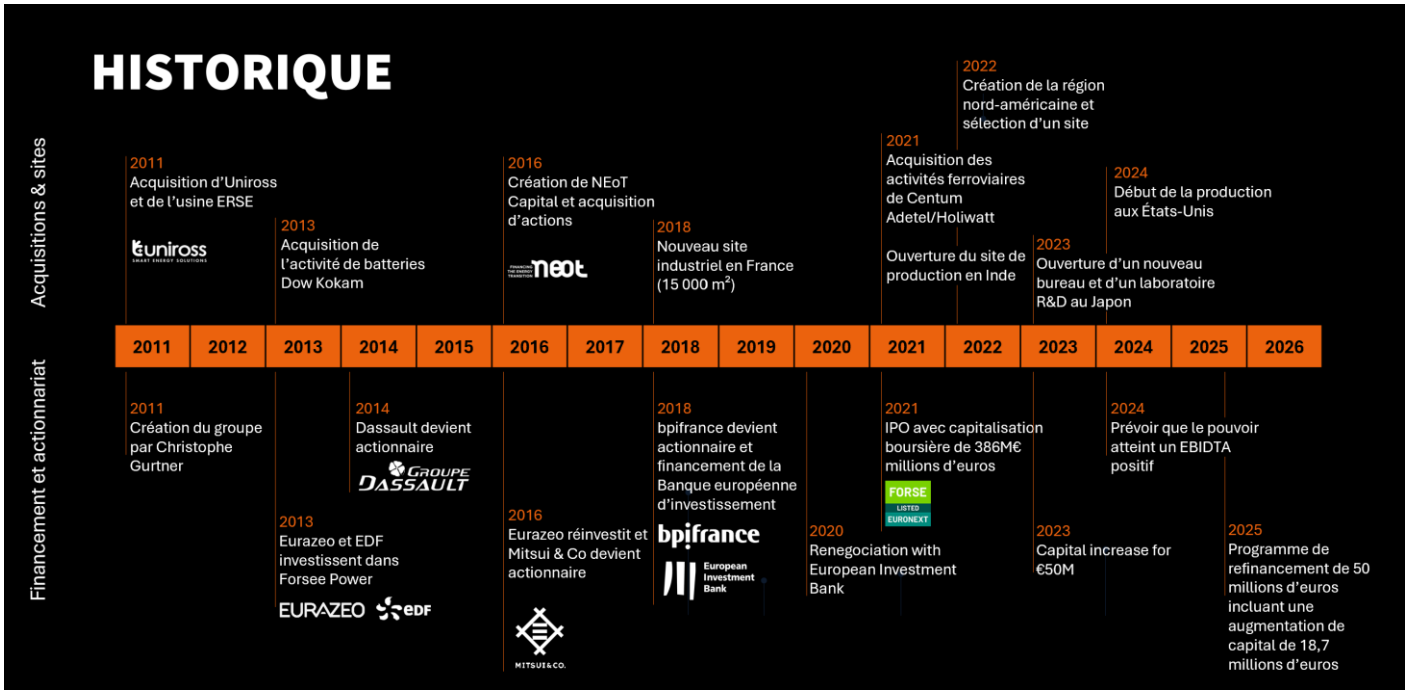

5. APERCU DES ACTIVITÉS

5.1 Description des activités du Groupe

Forsee Power conçoit et fabrique des systèmes de batteries intelligents pour les véhicules commerciaux et industriels électriques. Ces systèmes sont développés à partir des cellules électrochimiques puis intégrés aux véhicules pour une première vie pendant une dizaine d'années.

Dès l'origine, le Groupe développe des systèmes de batteries avec pour objectif qu'ils puissent être à l'avenir exploités dans le cadre d'une seconde vie en stockage stationnaire d'énergie ou en back-up de réseau, associés à la production d'énergie renouvelable comme des panneaux solaires.

La Société a également pour ambition d'accompagner ses clients dans la gestion de la fin de vie et la valorisation des composants, tels que les cellules électrochimiques ou l'acier, en partenariat avec les acteurs de la filière du recyclage.

5.1.1 Activités principales

Le Groupe a centré sa stratégie sur deux segments d'activité : Light Vehicles (Lev) et Heavy Vehicles (HeV).

Ces segments d'activité représentaient respectivement 10,7 % et 89,3 % de l'activité du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ils sont répartis sur cinq zones géographiques. La ventilation du chiffre d'affaires par segments et par zone géographique est présentée dans le paragraphe 4.3.6.2 « Informations par zone géographique » et 2.3.2 « Résultats des opérations » de l'URD.

Le Groupe dispose par ailleurs de 5 sites de production, en Europe (France, Pologne), en Asie (Chine, Inde) et en Amérique du Nord (Etats-Unis). Ce dernier a été officiellement inauguré en septembre 2024. Ce fort ancrage industriel, dimensionné pour répondre aux besoins de ses clients dans le monde entier, permet au Groupe de localiser la production de ses batteries au plus près des usines d'assemblage de ses clients, réduisant significativement l'empreinte carbone liée au transport et limitant les coûts et délais de livraison. Les sites de production assurent également les services de maintenance des batteries, en complément des dispositifs de diagnostic à distance.

5.1.1.1 Technologies

Une batterie lithium-ion est basée sur un accumulateur électrochimique utilisant le lithium sous une forme ionique, avec différentes technologies formées de différents composés sur le marché. Ainsi, dans les véhicules électriques plusieurs familles d'électrochimies peuvent être présentes dont les principales sont le NMC (Nickel Manganèse Cobalt), NCA (Nickel Cobalt Aluminium), LTO (Lithium Titanate Oxide) et LFP (Lithium Fer Phosphate).

Pour concevoir ses systèmes de batteries, le Groupe sélectionne diverses technologies afin de répondre de manière optimale à chacune des applications qu'il adresse.

Les modules de batteries sont constitués de cellules provenant de fournisseurs de renommée (Toshiba, LG,

Panasonic notamment) pour la qualité, la performance et leur exigence de sécurité. La batterie contient également un système de gestion de la batterie (Battery Management System (BMS)), qui assure la sécurité, optimise la durée de vie et permet la communication avec le système hôte. Le tout est intégré dans une structure mécanique de protection et d'interfaçage avec le véhicule.

Les batteries de très haute qualité sont développées en suivant des normes de développement pour des systèmes sécurisés, comme la CEI 61508

5.1.1.2 Produits

Les systèmes de batteries pour véhicules lourds

Véhicules 100 % batterie

- Charge de nuit/au dépôt : cette application nécessite des batteries à haute énergie. Le temps de recharge varie entre 3 et 6 heures.
- Charge en bout de ligne : cette application nécessite des batteries d'énergie et de puissance. La recharge dure 15 minutes environ.
- Charge rapide : cette application nécessite des batteries de haute puissance. La charge a lieu pendant quelques minutes à certains arrêts.
- Charge ultra-rapide : cette application nécessite des batteries de très haute puissance. La charge a lieu pendant quelques secondes à chaque arrêt (ou presque).

Véhicules à hydrogène

Les véhicules à hydrogène nécessitent un système de batteries de puissance pour fonctionner avec la pile à combustible. Dans les bus, la pile à combustible, alimentée par des réservoirs d'hydrogène du véhicule produit de l'électricité qui alimente le moteur électrique. L'hydrogène est la principale source d'énergie, tandis que les batteries, chargées par l'électricité de la pile, fournissent une énergie

complémentaire lors des variations soudaines de charge permettant au véhicule d'avancer grâce à la batterie, ou à la pile combustible, soit au moyen des deux pour délivrer plus de puissance.

Véhicules hybrides diesel/batterie

Pour répondre aux besoins d'intégration des constructeurs, le Groupe propose des batteries s'intégrant sur le toit ou à l'arrière des véhicules.

Les systèmes de batteries pour véhicules légers

La batterie dans ce secteur est très majoritairement utilisée en mode unique de traction. Les batteries sont essentiellement amovibles pour les scooters, la recharge se faisant à travers un chargeur externe branché au réseau. Celles-ci doivent être légères, donc denses en énergie en utilisant la technologie lithium-ion NMC permettant ainsi d'effectuer des échanges de batteries (swapping) afin de toujours avoir une batterie pleinement chargée et d'augmenter l'utilisation du véhicule dans la journée. Ainsi, il n'est pas rare pour l'utilisateur de détenir plus d'une batterie par véhicule.

Pour les 3-roues et 4-roues légers demandant entre 5 et 10 kWh d'énergie, les batteries sont rechargées à travers un convertisseur d'énergie embarqué et branché au réseau électrique. Le poids reste un élément déterminant pour ce type de batteries.

5.1.1.3 Le Groupe dispose d'une gamme large (GO, ZEN SLIM) et d'une compétence forte de développement de batteries sur-mesure pour répondre aux besoins de ces marchés. Offre de services

Afin d'accélérer la transition vers l'électromobilité de ses clients et leurs produits, la Société a développé un ensemble de services pour les accompagner à chaque étape de cette transition. Ces services doivent permettre à chacun de pouvoir relever les défis spécifiques de cette mutation en couvrant l'ensemble des étapes de la vie d'un produit de sa conception jusqu'à son recyclage.

Conception système

Parmi les premiers à développer de l'électromobilité sur de nombreux secteurs, les équipes Forsee Power ont accumulé une expérience forte couvrant à la fois la batterie, le véhicule associé et son infrastructure de charge.

Financement

Pour accélérer la transition vers des flottes électriques (bus ou autres véhicules), Forsee Power a créé NEoT Capital (actionnariat avec EDF et Mitsui) afin de financer les installations sous forme de location batteries/véhicules/infrastructures. Ces offres de financement reposent sur le principe suivant :

- les fournisseurs d'équipements (batterie, véhicule, infrastructure) vendent lesdits équipements au financeur (et non au client final comme dans le cas d'une « vente sèche ») ;

- le financeur met ces équipements (ou « actifs ») à disposition du client final (opérateur de transports)

contre le paiement d'un loyer ; et

- l'offre de location intègre tous les services de maintenance et garanties associés.

L'objectif de NEoT Capital est de faciliter la transition vers la mobilité « zéro émission » et l'accès aux solutions énergétiques hors réseau.

Du prototype à la grande série

Au-delà de la définition de la solution, Forsee Power accompagne ses clients dans l'intégration des systèmes de batteries dans les véhicules, en apportant un soutien technique et/ou en fournissant un support à distance des batteries via ses services de gestion de la data.

Déploiement de la grande série

Le déploiement de solutions d'électromobilité à grande échelle conduit les opérateurs et clients finaux à revoir complètement leurs méthodes et outils de gestion et d'entretien de leur flotte de véhicules. Pour répondre à ces besoins, le Groupe propose notamment :

- une maintenance à distance assurée par un outil dédié (Diagtool) pour ses systèmes permettant un suivi à distance de la flotte de batteries développées par les équipes du Groupe, dans un but de maintenance préventive et curative. Il est adapté aux systèmes de batteries pour les véhicules lourds et est très utilisé pour la gestion des flottes de bus ;

- des formations et certifications pour les personnels de maintenance et de bureaux d'études via son centre Forsee Power Academy ;

- des services de maintenance préventive et curative grâce à des outils de diagnostics à distance, des flying doctors (ingénieur d'intervention sur site du client) et un réseau de partenaires locaux et une hotline;

- le suivi à distance des flottes de batteries/véhicules via des solutions digitales ;

- des services de structuration et de financement de la batterie jusqu'à l'infrastructure complète grâce à sa filiale NeoT, le soutien de son partenaire Mitsui et un vaste réseau bancaire et d'investisseurs avec certains accords de financement prénégociés..

Seconde vie et recyclage

Le Groupe développe ses batteries dans un objectif d'économie circulaire, de manière que leur conception mécanique et électrique facilite leur intégration en conteneurs. Elles peuvent ainsi être utilisées dans une deuxième vie dans un véhicule aux besoins moins exigeants, voire s'intégrer à des applications de stockage stationnaires destinées à optimiser un réseau ou à mettre en place un système de stockage autonome couplé à la production d'énergies renouvelables comme les panneaux photovoltaïques ou les éoliennes.

Il a ainsi réalisé plusieurs projets pilotes de seconde vie afin d'anticiper le retour des premières séries de produits conformément à la réglementation applicable.

Le Groupe a démarré la production en série de ses systèmes de batteries pour véhicules lourds en 2018. Compte-tenu d'une durée de la première vie des batteries pouvant s'étendre de 8 à 15 ans selon la technologie (voir section 1.5 « Environnement réglementaire » de l'URD), il anticipe un retour progressif de certaines batteries aujourd'hui en service à bord des véhicules lourds de ses clients européens. Via des partenariats avec des industriels et des start-ups, le Groupe souhaite pouvoir offrir soit une seconde vie soit une solution de recyclage pour l'ensemble de ses clients.

De 2015 à 2017, Forsee Power, EDF, Mitsubishi Motors Corporation, Mitsubishi Corporation et PSA Peugeot Citroën ont éprouvé une solution de stockage d'énergie à partir de batteries lithium-ion usagées des véhicules électriques dans le cadre d'un démonstrateur installé à Moissy-Cramayel. Ainsi, la solution technique existe, il faut désormais que le marché de la seconde vie se développe suite à la 1ère vie des batteries fournies par le Groupe.

En 2025, Forsee Power a signé un accord de partenariat avec Connected Energy visant à concevoir et développer une solution de stockage d'énergie modulaire et évolutive avec les batteries ZEN 35 et ZEN 42 de Forsee Power, actuellement embarquées dans environ 1 500 bus électriques en Europe. L'accord comprend également la mise en place d'un modèle opérationnel destiné à accompagner un déploiement commercial à grande échelle. Un premier système de 2,5 MWh a été déployé au Royaume-Uni fin 2025.

Les batteries de seconde vie pourraient permettre d'étendre la valeur économique de la batterie et constituer une source de revenu complémentaire pour le Groupe à l'avenir.

5.1.1.4 Positionnement du groupe »

Forsee Power, un leader européen sur ses principaux marchés en Europe et en Asie

En 2025, e Groupe a annoncé plusieurs nouveaux partenariats ou développements d'activité :

-

- Le constructeur turc Bozankaya a choisi Forsee Power pour équiper toute sa gamme de trolleybus nouvelle génération de Bozankaya, disponible en 3 longueurs : 12, 18 et 24 mètres. Bozankaya a sélectionné deux technologies de Forsee Power pour alimenter ses bus électriques équipés de pantographes : FORSEE ZEN PLUS pour la recharge d'opportunité, et FORSEE PULSE 15 pour la recharge rapide aux arrêts de bus.

- Le constructeur turc Otokar a choisi le système de batteries FORSEE ZEN LFP pour équiper son véhicule e-TERRITO, disponible en versions 12 m et 13 m.

- Innovative Rail Technologies (IRT) a choisi le système de batteries FORSEE ZEN PLUS pour rétrofiter des locomotives aux États-Unis.

- Le constructeur australien Custom Denning a accélèré ses commandes pour électrifier ses bus avec les batteries durables de Forsee Power

- La signature d'un partenariat avec Rolls-Royce, le 30 octobre 2025 pour une durée initiale de 5 ans :Forsee Power sera le principal fournisseur de systèmes de batteries pour les projets d'électrification de la division Power Systems de Rolls-Royce.

- La participation avec l'américain Fontaine Modification à un consortium d'entreprises travaillant ensemble pour développer un camion électrique à pile à combustible de classe 6, premier dans l'industrie, afin de répondre aux exigences de la logistique de livraison « middle mile ». Le consortium comprend Ballard Power Systems, Forsee Power et Linamar Corporation.
- Le constructeur canadien de véhicules électriques légers Westward Industries a choisi FORSEE ZEN 8 pour ses camions utilitaires légers innovants à zéro émission

- Le Polonais MedCom a choisi les batteries de Forsee Power pour l'équipement de tranways aux Etats-Unis

- Le Polonais KGHM le plus grand producteur de cuivre en Europe, équipera ses véhicules miniers ZANPER T et HT24e de systèmes de batteries Forsee Power. KGHM exploite non seulement des mines, mais est également un fabricant de machines et d'équipements miniers, notamment des camions de transport, des chargeurs miniers ou des unités de transport par l'intermédiaire de sa filiale KGHM ZANAM S.A.

- L'intégrateur mexicain MegaFlux a choisi le système de batteries à haute énergie FORSEE ZEN LFP pour équiper leurs chaînes de traction électriques pour véhicules lourds.

Le Groupe a également lancé de nouveaux produits en 2025 :

- FORSEE PULSE PLUS : nouveau système de batteries haute puissance conçu pour répondre aux besoins les plus exigeants des véhicules lourds hybrides et entièrement alimentés par batterie. PULSE PLUS, dans sa version initiale de 26 kWh, représente la prochaine génération de batteries PULSE haute puissance, renforcées par des caractéristiques avancées de sécurité, de maintenance et de robustesse.

- FORSEE GO 6 : nouvelle batterie de puissance GO 6, une solution LFP conçue pour répondre aux exigences croissantes des engins compacts agricoles, industriels et de chantier ainsi que des véhicules électriques légers à quatre roues. La batterie GO 6 de Forsee Power était présentée pour la première fois à l'occasion du salon BAUMA à Munich du 7 au 13 avril 2025.

Un accompagnement de proximité pour renforcer la dynamique du marché de l'électromobilité

Le Groupe bénéficie d'une capacité de production globale de près de 3 GWh en 2024 en Europe (France et Pologne), en Asie (Chine et Inde) et en Amérique du Nord (Ohio, Etats-Unis), localisée pour accompagner la montée en puissance de l'électromobilité mondiale (voir section 1.2 de l'URD).

La localisation de la capacité de production est définie selon celle des clients, s'appuyant sur une chaîne d'approvisionnement de proximité permettant de réduire l'empreinte carbone liée au transport à la fois des approvisionnements et des livraisons aux clients.

Depuis sa création, le Groupe a cherché à mettre en place un maillage industriel lui permettant de répondre aux besoins de ses clients internationaux et de localiser la production au plus près des marchés. Pour plus de détails sur la mise en place de ce maillage industriel, voir paragraphe 1.1.1 de l'URD.

En 2024, le Groupe a inauguré son site américain d'Hilliard en Ohio pour couvrir les besoins du continent américain.

Des capacités industrielles et commerciales permettant de saisir les opportunités de croissance

Les usines du Groupe sont dimensionnées pour faire évoluer les capacités de production et accompagner la croissance de la demande de ses clients, Les lignes de production sont dessinées par les ingénieurs industrialisation du Groupe en s'appuyant sur les ingénieurs R&D qui développent les systèmes de batteries dans leur intégralité et maîtrisent ainsi les contraintes liées à la production de ces systèmes et de leurs composants.

D'une part, la définition actuelle des usines autorise l'augmentation progressive de leur capacité (doublement environ) par l'ajout de lignes d'assemblage supplémentaires, soit par simple duplication soit par l'installation de nouvelles lignes.

D'autre part, les équipes de production sont calibrées de manière à pouvoir produire en trois équipes, permettant ainsi aux usines du Groupe d'opérer 24h/24 pour absorber d'éventuelles variations de demandes.

Ensuite, l'augmentation capacitaire se fera par l'accroissement des sites du Groupe et de nouvelles implantations. Il est à noter que le Groupe dispose d'une grande expérience dans la création d'unités de production.

5.1.2 Stratégie et objectifs

Accroître les capacités industrielles pour porter un déploiement géographique

La Société souhaite bénéficier du caractère extensible de ses sites de production actuels pour augmenter ses capacités de production.

En juin 2022, la Société a annoncé son implantation en Amérique du Nord et la construction d'une usine de système de batteries aux Etats-Unis, qui lui permettra d'adresser le marché des véhicules commerciaux en plein essor, principalement les bus, camions, trains et véhicules off-highway. Une telle implantation est non seulement un moyen d'optimiser les coûts et la chaîne d'approvisionnement, mais aussi une exigence de certains marchés clés comme le marché du bus urbain qui exige une implantation locale afin de respecter le FAST Act (70 % de la valeur devant être produite localement dans le cadre des marchés publics). Le site est totalement opérationnel depuis le second trimestre 2024 pour de la production en séries.

Accroître la présence sur les marchés actuels et se développer sur les nouveaux secteurs les plus dynamiques

Le Groupe a choisi d'adresser des segments de marché très spécifiques, où le système de batterie représente

une forte valeur ajoutée combiné à des volumes intéressants. Les marchés de très gros volumes (automobiles) ne constituent pas un axe de développement des activités du Groupe car ils se caractérisent par des marges faibles et une internalisation de la production directement chez les clients.

La stratégie commerciale du Groupe est donc de renforcer sa présence sur ses marchés actuels au sein desquels il a acquis une position de leader, et de développer progressivement en parallèle les marchés émergents qui constituent de puissants relais de croissance.

Véhicules lourds

- *Véhicules commerciaux : Bus, camions et véhicules spéciaux*

Sur le marché des véhicules commerciaux, la stratégie de la Société est de renforcer sa position en :

- étoffant sa gamme de produits et de services pour accompagner ses clients actuels dans leur croissance, par exemple via l'offre de « mobility as a service » qui leur permet d'être plus compétitifs et de gagner de nouveaux marchés ;
- élargissant sa base de clients dans ses marchés actuels ;
- diversifiant, grâce à l'évolution de ses technologies en termes de densité énergétique ou de flexibilité notamment, les types de véhicules équipés de ses batteries (bus interurbains, camions et véhicules spéciaux) ;
- développant des nouveaux marchés, notamment en Asie Pacifique et en Amérique du Nord et Amérique du Sud, en s'appuyant sur l'expérience et la crédibilité de la Société en Europe et sur la localisation de ses productions.

- *Véhicules « off-highway »*

Le « off-highway », marché en devenir, jouit de très puissants moteurs de croissance du fait des réglementations antipollution et de santé publique pour les engins non routiers comme la norme Stage en Europe et Tier aux Etats-Unis qui visent à limiter les valeurs admissibles d'émissions de particules fines, en particulier de dioxyde d'azote.

Afin d'adresser au mieux ce marché, la Société a développé une gamme de produits dédiés et extrêmement modulaires.

Ce marché, encore en cours de définition/validation, devrait connaitre une phase de forte croissance (voir le paragraphe 1.2.3.2 « Véhicules lourds » de l'URD).

La Société pourra compter sur sa base industrielle existante en Europe, en Asie et en Amérique du Nord pour acquérir de nouveaux clients qui bénéficieront de l'expérience et de la masse critique qu'elle a déjà atteintes sur les marchés des véhicules commerciaux et du scooter.

- *Rail*

Dans le domaine ferroviaire (qui requiert des normes et des exigences techniques très contraignantes), la Société entend capitaliser sur sa courbe d'expérience acquise en accompagnant ses clients actuels dans leurs phases de développement et de lancement de séries, et développer de nouveaux produits à forte valeur ajoutée.

Dans ce sens, Forsee Power a acquis, en juillet 2021, les actifs attachés à la branche autonome d'activité éléments de la société Holiwatt, lui permettant d'intégrer un savoir-faire de plus de 20 ans dans le domaine ferroviaire et une offre de systèmes de stockage d'énergie et des convertisseurs de puissance et convertisseurs auxiliaires (CVS).

Dans un premier temps, le déploiement sur ce marché devrait se faire prioritairement en Europe.

Véhicules légers

Dans le domaine des véhicules légers, Forsee Power a recentré ses efforts principalement sur les 3 et 4 roues utilitaires. Pour ce segment, la stratégie du Groupe est de se renforcer chez ces clients en équipant leurs nouvelles gammes de produits, et d'en acquérir de nouveaux en Europe et en Asie, et tout particulièrement en Inde en focalisant ses efforts sur les 3 et 4 roues.

En outre, le Groupe bénéficie d'une position de leader dans le secteur des véhicules 2 roues avec des clients tels que Piaggio, Peugeot Motocycle ou Kawasaki.

Enrichir l'offre de services

Concepteur et fabricant de systèmes à forte valeur ajoutée, le Groupe tire aujourd'hui la quasi-totalité de ses revenus de la vente de systèmes.

Outre la vente de systèmes, la Société accompagne également ses clients dans la phase de conception de leurs véhicules : choix technologiques (modèle de dimensionnement, modèles de vieillissement, modèle de TCO, etc.), intégration des systèmes de batteries (études mécaniques, interfaçage BMS), et interventions sur site durant la phase de mise au point des prototypes.

Avec le déploiement en série, la Société propose par ailleurs des services de maintenance préventive et curative grâce à des outils de diagnostics à distance (Diagtool), des formations pour les personnels de ses clients et les opérateurs de flottes, un réseau de partenaires locaux, une hotline ou encore un suivi à distance des flottes de batteries/véhicules.

Enfin, la Société développe des services de financement de l'électromobilité qui peuvent inclure non seulement la batterie, mais également les véhicules et l'infrastructure de recharge complète, grâce à la société NeoT, le soutien de Mitsui et un vaste réseau bancaire et d'investisseurs avec certains accords de financement prénégociés afin de faciliter et d'accélérer le financement.

Ainsi, la Société étoffe son offre de service afin d'accompagner ses clients tout au long de la vie de leurs véhicules et elle entend enrichir cette offre de services, qui constitue un facilitateur de vente et permet la fidélisation des clients.

Etendre le portefeuille client

A travers son développement et l'enrichissement de son offre de ses services, le Groupe vise à renforcer les relations de long-terme construites avec ses clients tout en élargissant sa clientèle vers des prospects commerciaux. La capacité d'innovation de la Société lui permet de développer constamment des solutions adaptées aux nouveaux besoins de ses clients.

Ainsi, le portefeuille actuel, concentré autour de 10 clients représentant ensemble environ 90 % des revenus en 2023, a vocation à se diversifier vers de nouveaux clients, à mesure que l'activité du Groupe se développe dans de nouveaux secteurs d'activité. En 2028, la société prévoit qu'environ 62 % des revenus proviennent des 10 clients les plus importants actuellement.

Pour plus de détail concernant les clients du Groupe, le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 1.3.3 « Clients du Groupe » de l'URD.

Renforcer son avance technologique et la performance de ses batteries

Le progrès technologique est l'un des moteurs clés de croissance des marchés du Groupe, qui se distingue par sa capacité à fournir des offres de systèmes de batteries répondant aux besoins de chaque client, tant en termes d'autonomie ou de temps d'opération que d'émission, d'absence de bruits et de vibrations, et de coût total de possession (TCO) compétitif. Le Groupe a alors pour ambition d'améliorer constamment la performance de ses systèmes de batteries afin de soutenir la croissance du nombre de clients et de véhicules équipés.

Promouvoir des formats flexibles

La Société met l'accent sur la modularité de ses formats de batteries, afin d'assurer l'intégration la plus flexible possible dans les véhicules de ses clients. La Société axe sa démarche industrielle sur des conceptions modulaires permettant de décliner dans différents formats les mêmes plateformes de modules, de BMS, de refroidissement, etc., notamment à travers ses gammes SLIM et PLUS.

La Société développe ainsi plusieurs formats de batteries, capables de s'installer dans différentes orientations (horizontales ou verticales) et/ou d'être combinés entre eux de manière flexible en vue de simplifier et d'optimiser leur installation par ses clients. Cette approche vise à optimiser l'utilisation de l'espace disponible, répondant aux besoins variés des clients ayant des gammes de véhicules avec des espaces d'intégration variables.

Accroître la densité énergétique (multipliée par 2 à horizon 2025 par rapport à 2014).

La Société a fait de la densité d'énergie un axe fondamental de ses progrès technologiques, reconnaissant son importance cruciale dans le choix d'un système de batterie.

En sélectionnant les cellules qu'elle estime les plus adaptées pour chaque système, en développant les technologies d'intégration les plus performantes (nouveaux matériaux) et les plus denses, sans impact sur la durée de vie et la sécurité, la Société a pour objectif de continuer à diminuer le poids et le volume des systèmes de batterie afin de répondre aux contraintes strictes en termes de poids qui incombent aux clients

du Groupe.

Efficacité (rapport coût/kWh divisé par 2 à horizon 2025 par rapport à 2014)

Les clients du Groupe qui fabriquent les véhicules évoluent sur des marchés très concurrentiels et doivent assurer le meilleur TCO à leurs clients. Dans cette optique, la Société conçoit ses produits dans un souci d'efficacité économique afin d'atteindre les prix les plus compétitifs en se fondant principalement sur :

- une présence géographique cohérente avec les implantations de ses clients,
- des productions standardisées facilitant leur production et leur intégration dans le processus industriel de ses clients,
- une mutualisation des composants et des sous-ensembles internes de ses produits, afin de générer des effets d'échelle dans ses approvisionnements et des gains de productivité dans ses développements comme pour les gammes ZEN SLIM, ZEN LITE et ZEN PLUS.

Ainsi, ces éléments devraient permettre à la Société de diviser ses coûts de production par deux à horizon 2025 (en comparaison avec 2014), permettant à la fois d'offrir une grande compétitivité à ses clients tout en continuant à faire progresser ses marges.

Développement de plateformes produits standardisées et intégrant l'intelligence artificielle

En concentrant ses efforts sur des technologies clés et innovantes, la Société développe une stratégie de plateforme offrant plusieurs gammes de produits standards, permettant à ses clients de bénéficier d'une forte réduction de leurs plannings de développement et de leurs frais d'ingénierie, d'un plus fort niveau d'innovation et de validation dans la mesure où ces technologies sont développées pour plusieurs clients et applications.

Cette stratégie permet également d'optimiser leur usage transversal dans différents produits et d'accélérer l'acquisition de nouveaux clients et projets sans démultiplier les efforts de développement en proposant ses gammes standards LIFE, GO, ZEN, FLEX, PULSE et SPIKE.

Au cœur de cette plateforme, la Société intègre l'intelligence et le savoir-faire accumulés par ses équipes d'ingénieurs.

Opérations de croissance externe

En complément de sa croissance organique, la Société pourrait procéder à des acquisitions ciblées afin d'accéder à des produits déjà validés sur les marchés concernés et à des équipes techniques et/ou commerciales présentes dans des pays stratégiques pour son développement. Les critères pour ces acquisitions seront la qualité des produits et des équipes, leurs alignement et complémentarité avec la stratégie de la Société, et leur évaluation financière.

Plan « REPOWER27 »

Compte tenu d'une visibilité réduite de son carnet de commandes, conséquence d'une forte baisse des prix des cellules (-50% au cours des deux dernières années), à des retards dans plusieurs programmes d'envergure (notamment aux États-Unis, au Japon, et dans le rail), à une concurrence accrue de la part d'acteurs chinois et à un double approvisionnement au profit d'un concurrent chinois de la part de son client principal Wrightbus, la Société met en œuvre depuis mi 2025 le plan « REPOWER27 ».

Le Groupe envisage de réaliser un chiffre d'affaires 2025 de 120 à 125 M€ et un EBITDA ajusté de -3 M€.

Le Groupe, qui participe actuellement à de nombreux appels d'offres dans toutes les régions du monde et sur ses marchés les plus porteurs, enregistre un pipeline de 1,2 milliard d'euros. Ces signes positifs confirment une reprise dès fin 2026.

Ainsi, pour adapter son organisation aux évolutions de marché et afin de renouer avec une trajectoire de croissance rentable dès 2027, la Société lance « REPOWER27 ».

Ce plan stratégique repose sur trois axes :

- **améliorer la trésorerie du Groupe** grâce à différents leviers : augmentation de capital, renégociation des lignes de crédit existantes et mise en place de nouveaux financements en Europe et en Asie, représentant un montant global de plus de 50 M€.
- **réduire fortement le point mort :** pour ce faire, Forsee Power a implémenté un programme de réduction des coûts suite à un plan de restructuration (réduction d'effectifs en Chine et en France, recours au temps partiel en France et redimensionnement de la structure industrielle). La Société a entamé une rationalisation de son portefeuille produits (standardisation technologique favorisant la flexibilité, roadmap produits revue, plateforme de BMS1 commune). Au total, l'ensemble de ces mesures devrait permettre de réaliser des économies de près de 20 M€ en cumulé sur la période.
- **positionner Forsee Power** comme un créateur de valeur à long terme dans un avenir où la mobilité sera exclusivement électrique, en s'appuyant sur un portefeuille de clients diversifiés, une expertise technologique reconnue et une présence industrielle internationale. Forsee Power conserve ainsi un positionnement unique, capable d'accompagner les marchés des véhicules lourds et légers et d'être en mesure de renouer avec une trajectoire de croissance rentable à partir de 2027.

Soutenu par les actionnaires du Groupe, le plan stratégique REPOWER27 permet à Forsee Power de revoir son dimensionnement, son efficience opérationnelle et de concentrer ses efforts de recherche pour aborder le rebond de ses marchés dans des conditions optimales, avec notamment un seuil de rentabilité très fortement amélioré avec des premiers effets dès 2025.

A court terme, Forsee Power poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de développement autour des marchés à forte valeur ajoutée, diversifiant son portefeuille clients, avec un focus particulier sur les bus, les véhicules off-highway et miniers, et le ferroviaire.

5.2 Description des principaux marchés

5.2.1 Description des principaux marchés

Un marché de la batterie rechargeable lithium-ion en forte croissance

La plupart des études de marché prédisent une très forte croissance du marché au cours des prochaines décennies. Avec une croissance d'environ 550 GWh en 2020 à plus de 9 400 GWh environ en 2030, Bloomberg[1] prédit par exemple un taux de croissance annuel moyen (TCAM) supérieur à 30 %.

Perspectives de marché des systèmes de batteries lithium-ion en millions de dollars

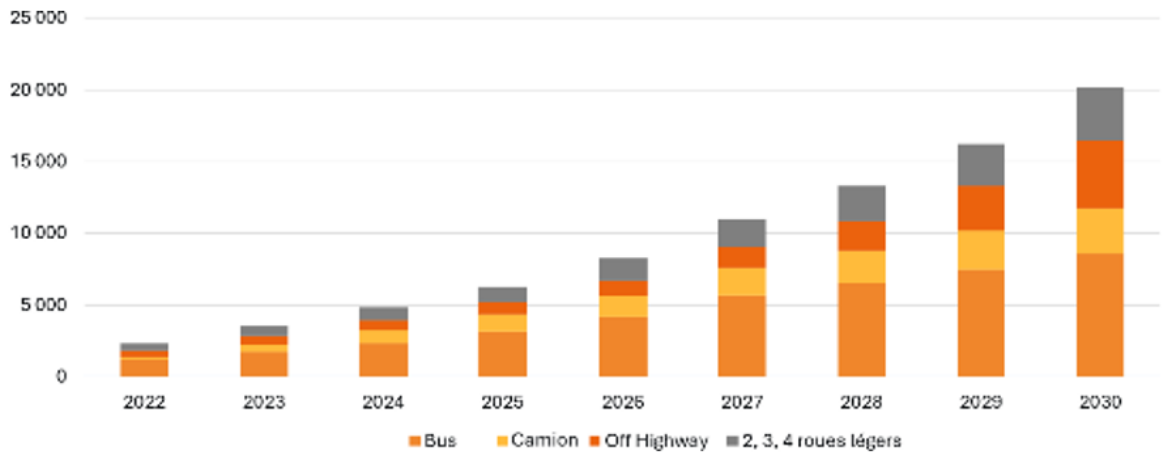

Source: Source: Markets and Markets, IDtechEx, Forsee Power

Structure des marchés

Véhicules légers (urbains et utilitaires)

Le secteur des véhicules légers connait une électrification en forte croissance, touchant diverses catégories telles que les scooters, les 3-roues, et récemment les 4 roues légers urbains ou utilitaires. Ces marchés sont fortement soutenus par les politiques publiques visant à développer les moyens de transport alternatifs dans les villes (subventions, facilités de circulation et de parking). L'agrément de conduite et la convergence des TCO participent également à cette croissance.

A la différence du marché des voitures particulières, le marché des véhicules légers n'a pas opté pour une stratégie de verticalisation de sa fabrication de systèmes de batteries en raison de la faible taille et la variabilité de ces systèmes d'un véhicule à l'autre.

- 4-roues légers

  Le marché des 4-roues légers tend à se développer en Europe et en Amérique du Nord, avec 3 applications phares : les micro-véhicules pour transport de passagers, les véhicules utilitaires légers, autonomes ou pas, pour les services aux collectivités en milieu urbain, ou pour les applications « off-road », et les véhicules récréatifs (kartings, ski-doo, jet-skis, divers petits véhicules sportifs).

- 2/3 roues

[1] Bloomberg NEF Hitting the EV Inflection Point, 2021.

Selon une étude MarketsandMarkets de 2019 « Electric scooters and motorcycles market – Global Forecast to 2027 », le marché du scooter et de la moto électriques pour les batteries lithium-ion pourrait connaitre une croissance au maximum de 56 % sur la période 2019-2027.

L'Inde représente actuellement le plus grand marché pour les 2-roues avec 1,8 million d'unités sur 4,5 millions au niveau mondial, avec une croissance annuelle prévue de 25,5 % entre 2021 et 2026 des 3-roues équipés de batteries lithium-ion en Asie-Pacifique[2], avec une forte hausse de 27 % en Inde.

Les installations du Groupe en Asie (Chine et Inde) sont en ce sens un atout majeur et différenciant en comparaison avec d'autres concurrents européens, notamment en Inde, où une production locale est obligatoire pour bénéficier des programmes de soutien FAME II.

En termes de produit, les contraintes mécaniques inhérentes aux 2-roues rendent encore difficile le fait d'offrir un produit standard commun à plusieurs constructeurs. Néanmoins, les acteurs du marché travaillent à la mise en place de standards.

A contrario, le marché du 3-roues (indien notamment) offre plus d'opportunités de mutualisation de produits, d'effets d'échelle et des rapidités de mise sur le marché, pour des batteries fabriquées en plus petits volumes mais plus énergétiques (4-10 kWh par véhicule). La gamme de produits GO du Groupe répond à cette attente.

Véhicules lourds

- Bus

Le marché des véhicules commerciaux, et en particulier des bus urbains, bénéficie d'une dynamique de croissance très importante, et devrait représenter en 2030 le 2ème marché pour les batteries lithium-ion après celui des véhicules particuliers[3].

Le marché des bus urbains est le secteur dont l'électrification devrait être la plus rapide, pouvant atteindre selon une étude 60 % de la flotte mondiale de bus en 2040[4]. Sa croissance est tirée par les réglementations nationales et locales qui encouragent les collectivités à effectuer une transition rapide de leurs flottes.

En France par exemple, depuis 2015, la loi n° 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose une part minimale de véhicules à faibles émissions lors des renouvellements de flottes pour les parcs de plus de 20 autobus ou autocars : ce pourcentage étant passé à 50 % depuis le 1er janvier 2020 et passera à 100 % à partir du 1er janvier 2025.

Le marché des bus et des poids lourds devrait enregistrer un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 27,8 % sur la période 2020-2027[5]. Les deux principaux moteurs de ce marché sont :

[2] MarketsandMarkets, Asia Pacific 3-wheeler market – Forecast to 2026, 2021.
[3] BloombergNEF, Hitting the EV Inflection Point, 2021.
[4] BloombergNEF, Electric Vehicle Outlook, 2020.
[5] MarketsandMarkets, Electric Bus Market – Global Forecast to 2027, 2019 pour le nombre d'unités et estimations de la Société

- les progrès techniques (densité d'énergie) qui permettent d'augmenter les autonomies, élargissant ainsi progressivement la taille du marché accessible aux technologies toutes électriques et de l'étendre aux bus interurbains ;

- les plans d'électrification des grandes villes et des opérateurs publics qui viennent compléter et renforcer les politiques nationales.

A titre d'exemple, la RATP a fixé un objectif d'électrification de 80 % de la flotte des bus parisiens d'ici 2025. Plus récemment, le programme « Zebra » (Zero Emission Buses Regional Area) au Royaume-Uni offre des subventions aux autorités locales pour accélérer leur transition vers des bus « zéro émission ».

La technologie de traction dominante sur le marché européen est le tout électrique avec recharge nocturne au dépôt, qui nécessite des batteries de forte capacité et à haute densité d'énergie. Du fait de leurs trajets réguliers, les bus urbains bénéficient en effet d'une forte prévisibilité de leur consommation d'énergie et d'un usage optimal de la batterie.

En parallèle des bus urbains traditionnels, se développe également le secteur des navettes autonomes. Du fait des obstacles réglementaires et sociaux à la circulation autonome de véhicules, la puissance de démarrage de ce secteur de marché reste à confirmer. Néanmoins, tous ces véhicules adoptent des technologies de traction électrique mieux adaptées à l'intégration de technologies de conduite autonome.

Hors des frontières européennes, les marchés nord-américains et de l'Asie-Pacifique devraient également connaitre une forte croissance entre 2022 et 2028[6].

Aux Etats-Unis et au Canada, les constructeurs devraient bénéficier de politiques publiques volontaristes, et de marchés publics de grandes agglomérations permettant d'accroitre rapidement les volumes. Ils devraient bénéficier également des avancées des marchés européens et chinois, tout en adaptant les spécifications techniques aux besoins locaux (distances, consommations énergétiques, puissance). La plus grande concentration des constructeurs devraient permettre de proposer des volumes d'achats significatifs.

En Asie-Pacifique (Inde et Asie du Sud Est notamment), de nombreux pays passent également le pas de l'électrification de leurs parcs roulants. Désireux pour certains de diversifier leurs sources de technologies de batteries afin de réduire leur dépendance aux fournisseurs chinois, certains constructeurs devraient vraisemblablement choisir de nouer des partenariats avec des acteurs européens de 1er plan implantés en Asie.

- Autres véhicules commerciaux

Les autres types de véhicules commerciaux, notamment les camionnettes en Europe et les camions légers

pour les capacités de batteries et valeurs.

[6] MarketsandMarkets, 2020 et estimations de la Société.

de type « pick-up » en Amérique du Nord, ont également enclenché un processus d'électrification, quelques années après le marché des bus urbains.

La croissance de ce secteur est également tirée par la convergence des TCO, le cadre réglementaire et les progrès technologiques qui permettent désormais de concevoir ces véhicules en version tout électrique sans compromis sur les profils d'usage.

Du fait d'un démarrage plus tardif et d'une capacité de batteries embarquées nettement inférieure aux bus urbains (50-80kWh pour les camions légers contre 350-550 kWh pour les bus urbains), ce marché devrait rester inférieur en valeur au marché des bus urbains.

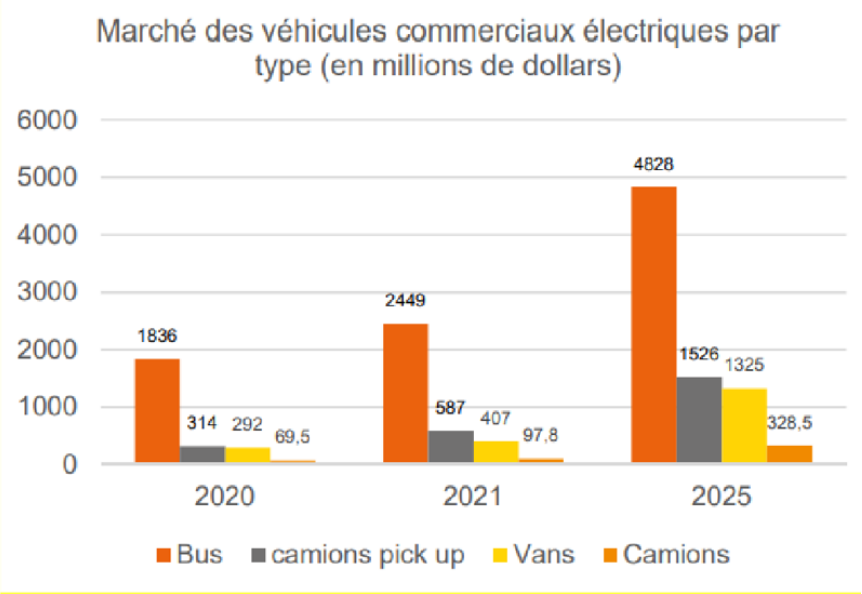

Source : MarketsandMarkets, Electric Commercial Vehicule Market – Global Forecast to 2027, 2019 pour le nombre d'unités de véhicules et estimations de la Société pour les capacités de batteries et leurs valeurs

Selon les projections de MarketsandMarkets, « Electric commercial vehicle market, Global Forecast to 2027 », le marché européen devrait devancer le marché nord-américain, avec le fort développement des camionnettes (plus de 332 400 unités en 2028 en Europe, contre 105 900 en Amérique du Nord) ; le marché nord-américain se développant surtout sur les « pick-up » (284 700 unités en 2028 en Amérique du Nord, contre 112 000 en Europe)[7].

Dotées de séries plus importantes que le marché du bus urbain, le marché du « pick-up » pourrait s'avérer moins ouvert aux fournisseurs indépendants. En effet, les batteries devant équiper ces véhicules auront vraisemblablement des caractéristiques techniques assez proches des batteries de véhicules électriques particuliers (50-80kWh, 400V). Ainsi, un grand nombre de constructeurs ont annoncé vouloir concevoir et construire leurs propres batteries en association avec les constructeurs de cellules (Volvo avec SDI et Daimler avec CATL notamment).

[7] MarketsandMarkets, Electric Commercial Vehicle Market – Global Forecast to 2027, 2019 et estimations de la Société.

Le Groupe pourrait néanmoins profiter de la croissance de ce marché dans la mesure où il est probable que :

- les grands constructeurs concentreront leurs efforts de développement sur les véhicules à forts volumes, laissant des opportunités pour les séries de taille moyenne ;

- les acteurs de taille moyenne, les nouveaux entrants et les fabricants de véhicules spéciaux diffusés en plus petites séries pourraient choisir de confier la conception et la fabrication de leurs systèmes à des acteurs tiers, et pourraient se mettre à la recherche de systèmes modulaires et sur étagère.

Par ailleurs, le Groupe pourrait également profiter du développement des véhicules commerciaux lourds à hydrogène, grâce à sa gamme de batteries de puissances adaptées aux systèmes à pile à combustible.

- Marché « Off-Highway »

Le marché « Off-Highway » est le terme couramment utilisé pour désigner les applications agricoles, les équipements de construction, les véhicules miniers, et tout autre véhicule industriel qui n'opère pas sur route (i.e., les excavatrices, niveleuses, bulldozer, chargeurs, tombereaux miniers, chariots télescopiques, pulvérisateurs, tracteurs de ferme, tracteurs de tonte, etc.).

Ce marché, très diversifié, a enclenché un mouvement d'électrification de ses systèmes de traction. En effet, le marché de la batterie pour le segment « Off-Highway » devrait enregistrer un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 34,0 % sur la période 2020-2027, le marché passant de 0,1 milliards d'euros en 2020 à 1,0 milliards d'euros en 2027[8].

Les moteurs de croissance de ce marché sont aussi variés que les applications et comprennent notamment :

- une politique « zéro émission » et une réduction du bruit dans les villes, qui impactent les modes de propulsion des équipements de construction ou d'entretien des jardins publics ;

- des coûts (installation et entretien) des systèmes de ventilation dans les mines sous-terraines pour préserver la santé du personnel, ainsi que les coûts d'acheminement du carburant, couplés à une volonté des acteurs miniers de verdir leur image sous la pression des politiques ESG ;

- des réglementations de dépollution des moteurs dans les véhicules agricoles rentabilisant l'investissement dans l'hybridation.

Par ailleurs, l'autonomisation des véhicules agricoles, visant à augmenter la productivité des équipements, passe par l'électrification du système de traction / des commandes.

Par conséquent, la plupart des opérateurs de véhicules « Off-Highway » (travaux publics, mines,

[8] MarketsandMarkets, Off-highway Vehicle Market – Global Forecast to 2027, 2019 pour les unités et estimations, et estimations de la Société pour les capacités de batteries et valeurs.

exploitations agricoles) se sont fixés des politiques de réduction d'émission et mettent en place des programmes d'électrification de leurs flottes. Sous l'impulsion de cette demande en véhicules électriques ou hybrides, la plupart des constructeurs de véhicules « Off-Highway » proposent progressivement dans leur catalogue des versions électriques, hybrides ou hydrogènes de leurs véhicules.

Ces différentes applications nécessitent une grande modularité pour s'adapter aux différentes configurations mécaniques des équipements, aux divers niveaux de tension (48V sur les petites machines, 800V sur les plus importantes), d'énergie (quelques kWh jusqu'à plusieurs centaines de kWh) et de puissance en fonction des modes de recharge (une par jour ou multiples recharges rapides) ou des modes de traction (tout électrique, hybride, « fuel cell »).

- Ferroviaire

Parmi les divers moyens de transports lourds, le marché ferroviaire entame également l'électrification de ses systèmes de propulsion.

Ce mouvement touche tant les transports de personnes (tramways, trains régionaux) que les transports de marchandises. En effet, le marché ferroviaire devrait enregistrer un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 21,3 % sur la période 2020-2027, le marché passant de 0,2 milliards d'euros en 2020 à 0,8 milliards d'euros en 2027[9].

Les principales motivations de ces transformations sont à la fois économiques (économies d'infrastructures dans le cas du ferroviaire sans caténaire) et énergétiques (dans le cas des systèmes diesel-électrique, une réglementation anti-pollution contraint les opérateurs ferroviaires à réduire leurs niveaux d'émissions).

Le marché ferroviaire tend à évoluer par ailleurs vers des systèmes tout électriques dont l'énergie serait uniquement apportée par la batterie, notamment les services de transport de personnes qui effectuent des services réguliers comme les ferries et les trains régionaux. L'élimination de toute motorisation diesel, quand elle est possible, permet d'éviter les coûts de maintenance très élevés de ces systèmes de motorisation. Du fait de la masse de ces véhicules, la puissance de propulsion demandée et la consommation d'énergie sont très importantes dans ces applications ; en conséquence le dimensionnement de la batterie et du système de recharge sont critiques, pouvant justifier la mise en place de systèmes de recharge rapide.

Enfin, du fait de la très forte consommation énergétique et des problématiques d'intégration et de densité d'énergie, les marchés ferroviaires s'orientent également vers une alimentation de leurs systèmes de traction par des piles à combustibles couplées avec une batterie pour lissage des pics de puissance.

Du fait de la durée de vie très longue de ces véhicules (30 à 40 ans), les autorités encouragent par ailleurs à effectuer cette électrification tant sur les véhicules neufs que sur le parc existant, à l'occasion des

[9] MarketsandMarkets, Marine Battery Market – Global Forecast to 2030, 2020 et Train Battery Market – Global Forecast to 2025, 2018 pour le nombre d'unités et estimations de la Société pour les capacités de batteries et valeurs.

opérations de maintenance lourdes, afin d'avoir un effet plus efficace en terme environnemental. Cela induit des contraintes plus fortes en termes d'intégration des systèmes d'hybridation et de batterie, et ouvre un potentiel de marché important.

L'ensemble de ces évolutions alimente une demande croissante en batteries de traction ferroviaire. Les fortes contraintes techniques et sécuritaires et la longue durée de vie de ces véhicules orientent vers des technologies à forte valeur ajoutée, dotées de systèmes de sécurité évolués et d'une longue durée de vie.

5.2.2 Positionnement concurrentiel

Le Groupe estime être le leader non-chinois sur le secteur des bus en nombre de références client[10]. Sur le marché du bus électrique (100 % batteries (Battery Electric Vehicle) et à pile à combustible (Fuel Cell Electric Vehicle)), le Groupe compte dans ses référencesnotamment IVECO, WrightbusCustom Denning, Bozankaya, MCV qui s'équipent avec plusieurs technologies du Groupe (ZEN, PULSE, FLEX).

Le Groupe se positionne également comme un équipementier de référence sur le marché naissant des véhicules « off-highway » (agriculture, construction, mines) et compte, à la date du présent document, une dizaine de références sur ce segment de marché. Le Groupe a notamment signé récemment un partenariat avec Rolls Royce, ou encore Mathieu Groupe Fayat, Iseki et Kubota.

D'autre part, le Groupe est un acteur de premier plan sur le marché du véhicule léger en Asie et en Europe. Il compte parmi ses références Piaggio, le leader européen du deux-roues, Peugeot Motocycle, et accompagne de nombreux constructeurs et équipementiers dont notamment Znen et Kawasaki.

Le Groupe estime être le seul fabricant européen à bénéficier d'un tel positionnement en Asie avec une double présence industrielle en Chine et en Inde. La force du Groupe est aussi d'accompagner le parcours clients des constructeurs et équipementiers qui exportent depuis la Chine les véhicules vers l'Europe où le Groupe peut assurer le service après-vente au sein de son site en Pologne.

Par ailleurs, dans un contexte de concurrence accrue, le Groupe fait face à plusieurs concurrents dont les positionnements respectifs varient de ceux du Groupe en fonction de leur géographie et du secteur de marché considéré.

En particulier, Forsee Power, qui fait le choix de ne pas se positionner sur les marchés de masse, estime qu'il y a un risque d'internalisation par les constructeurs pour les acteurs qui adressent les marchés à très gros volumes tels que ceux des voitures et des camions.

Forsee Power a identifié ci-dessous une liste non exhaustive de ses potentiels compétiteurs :

- BorgWarner (Akasol), Hoppecke et BMZ en Allemagne ;
- CATL, Greenway et Sunwoda en Chine ;

[10] Il s'agit d'une estimation de la Société basée sur des informations de marché 2022 de Chatrou CME Solutions.

- Corvus au Canada ;
- American Battery Solutions (Komatsu), Cummins, Xalt Energy, Nikola (Romeo Power), Microvast (acteur d'origine chinoise) et Proterra (Volvo) aux Etats-Unis ;
- Exicom en Inde ;
- Impact Clean Power Technology en Pologne ;
- Flash en Italie ;
- Leclanché en Suisse ;
- Saft en France.

5.3 Investissements

5.3.1 Principaux investissements réalisés en 2024

Le montant total des investissements réalisés par le Groupe s'est élevé à 20 449 milliers d'euros en 2024 contre 24 481 milliers d'euros en 2023.

La part des investissements incorporels (immobilisation de frais de développement et R&D) est de 11 272 milliers d'euros en 2024 contre 11 986 milliers d'euros en 2023.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des avances et acomptes ont atteint 9 176 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, contre 12 485 milliers d'euros au titre du 31 décembre 2023.

Ces investissements ont concerné principalement :

- des aménagements au sein des différents sites du Groupe ;
- des améliorations des lignes de production ;
- des équipements de test et ;
- des améliorations des systèmes d'information.

5.3.2 Principaux investissements réalisés au premier semestre 2025

Le montant total des investissements réalisés par le Groupe s'est élevé à 6 188 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre 14 930 milliers d'euros au premier semestre 2024. Il est à noter que l'investissement était élevé au 1er semestre 2024 du fait de la fin des travaux de l'usine américaine.

La plus grande part des investissements (4 696 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre 7 385 milliers d'euros au premier semestre 2024) correspond à l'immobilisation de frais de développement et de R&D.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles nettes ont atteint 1 492 milliers d'euros au titre du premier semestre 2025, contre 7 545 milliers d'euros au premier semestre 2024. Ces investissements ont concerné principalement :

- des aménagements au sein des usines ;
- des équipements de test.

5.3.3 Principaux investissements futurs

Le Groupe prévoit de poursuivre un effort soutenu dans le développement de nouveaux produits, ainsi que de recherches, afin de déployer à un rythme satisfaisant son plan d'amélioration continue de ses produits. Cet effort, qui répond par ailleurs à une attente du marché, permettra au Groupe de maintenir une offre produit de haute qualité sur ses différents secteurs de marché dans les années à venir.

5.4 Activités en matière de recherche et développement

Le Groupe compte trois centres de Recherche et Développement (R&D) situés en France et en Chine ainsi qu'un laboratoire annexe au Japon. Les équipes R&D du Groupe compte plus de 160 ingénieurs et techniciens couvrant la totalité des savoirs et savoir-faire requis pour l'innovation, la conception, le développement, la mise en production, ainsi que le suivi et le maintien des produits et systèmes en service.

Les équipes de R&D du Groupe disposent d'un large champ de compétences pluridisciplinaires, notamment :

- l'électrochimie, dont la physique des matériaux et la cinétique physico-chimique : analyse avancée des phénomènes de vieillissement sur tout le cycle de vie (stockage, recyclage…) ;
- l'analyse fonctionnelle système et dimensionnement électrique d'ensemble ;
- la conception thermomécanique complète à plusieurs échelles (cellules, modules, packs, système véhicule) ;
- les systèmes de câblages (puissance et contrôle-commande) ;
- le système de refroidissement ;
- la conception électronique analogique et numérique ;
- la compatibilité électromagnétique suivant les normes applicables et les cahiers des charges clients ;
- la tenue aux vibrations, chocs et toutes autres conditions d'environnement propres aux véhicules ;
- le développement logiciel dans son ensemble (logiciels embarqués, logiciels de diagnostic et de maintenance, logiciels de tests…).

Le Groupe estime que ces compétences permettent à ses équipes de R&D de maîtriser les éléments clés pour ses clients, notamment :

- les analyses de dimensionnement et d'architecture préliminaire d'ensemble ;
- la modélisation fonctionnelle et comportementale, les simulations avancées en lien avec le profil de mission spécifique à chaque application ou secteur cible ;
- l'ingénierie des systèmes suivant une approche structurée : spécifications, architecture (fonctionnelle/logique et physique), les performances, les analyses de sureté de fonctionnement, de sécurité et la fiabilité ;
- les stratégies et la conduite d'essais d'intégration, vérification, qualification, validation et certification ;
- les développements des sous-ensembles thermomécaniques et de câblages ;
- le développement de produits et modules d'électronique de puissance ;
- le développement électronique numérique et analogique ;
- le développement logiciel embarqué conforme aux standards applicables mettant en œuvre des algorithmes de commande et de régulation avancés permettant de maximiser les performances et la durée de vie du système.

Les produits et systèmes du Groupe étant très majoritairement embarqués sur des véhicules dont la durée de vie dépasse 10 ou 12 ans dans la plupart des cas, les ingénieurs du Groupe s'attachent à concevoir des solutions robustes répondant aux différentes commandes. En outre, les activités de R&D visent à optimiser les performances et la valeur des produits et systèmes dans une optique de seconde vie, tout en veillant au caractère recyclable des matériaux et composants employés, ce qui permet aux batteries du Groupe d'être les plus concurrentielles possible par rapport aux batteries proposés par ses concurrents, notamment dans l'environnement innovant en constante évolution dans lequel il opère.

Les processus, méthodes et outils de R&D mis en œuvre tendent à répondre à la fois aux besoins de transversalité et de généricité sur l'étendue du portefeuille de produits, systèmes et solutions proposés par le Groupe, tout en tenant compte des spécificités propres à chaque gamme.

Les cycles de R&D comprennent :

- une phase d'études ou d'exploration de concepts, sous un angle principalement scientifique et technologique, pouvant faire appel à des collaborations externes ;
- une phase de maquettage fonctionnel visant à démontrer la faisabilité technique (fonctionnalités et performances clés), ainsi que l'établissement d'un premier cadrage technico-économique ;
- des phases itératives de prototypage, allant jusqu'à la représentativité produit-process préalable à la préparation de la mise en série.

De plus, le Groupe s'oriente vers la mise en place de principes et méthodes de développement agiles, afin de mieux appréhender les évolutions des besoins au cours des phases de développement, et aussi favoriser une meilleure efficience et autonomie des équipes projets multi-métiers.

Suite à la reprise des actifs attachés à la branche autonome d'activité de la société Holiwatt fin juillet 2021, certains produits et savoirs-faires sont protégés par des brevets qui ont été déposés. A la date du présent document, le Groupe dispose de 21 brevets déposés (dont 9 en vigueur), dont la majorité délivrés ou déposés dans plusieurs pays.

6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

6.1. Organigramme simplifié du Groupe

L'organigramme simplifié ci-après présente l'organisation juridique du Groupe et ses principales filiales à la date du présent document. Les pourcentages mentionnés pour chaque entité reflètent les pourcentages de détention du capital.

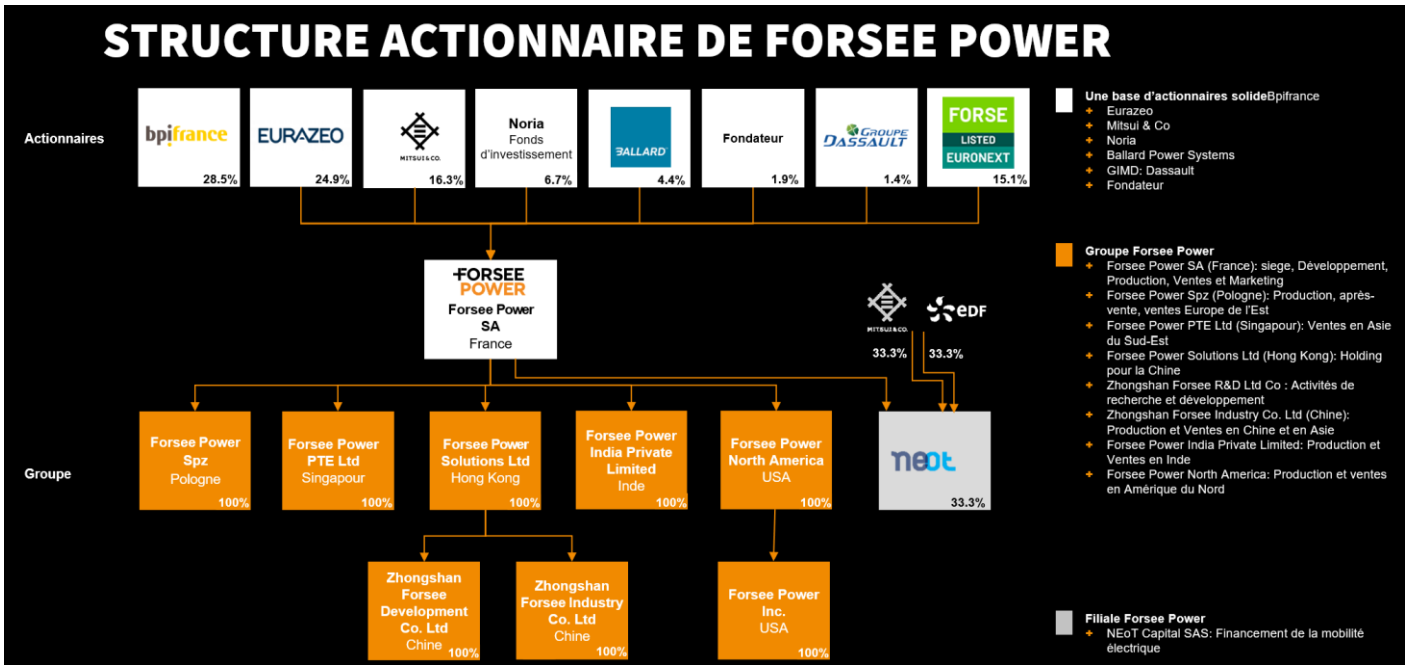

6.2. Filiales importantes

Se reporter à la section 4.3 de l'URD en note 4 des états financiers consolidés du Groupe « informations relatives au périmètre de consolidation » et à la section 4.1 en note 21 des comptes annuels « tableau/liste des filiales et participations ».

6.3. Acquisitions et cessions récentes de filiales

Les variations de périmètre sont détaillées aux notes 4, 5.1 et 5.2 des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2024 figurants en section 4.3 de l'URD.

6.3.1. Acquisitions

Néant.

6.3.2. Créations

Néant

6.3.3. Cessions

Néant

7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE

7.1. Résultats des opérations

7.1.1. Comptes de résultat consolidés aux 31 décembre 2024 et 2023

Chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2024, l'évolution du chiffre d'affaires par segment d'activité et zone géographique est détaillée dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	Exercice 2024	Exercice 2023	Var
France			
Heavy Vehicles (HeV)	4 882	2 026	+ 2 856
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	10 806	8 534	+ 2 272
Total	**15 689**	**10 560**	**+ 5 129**
En %	***10%***	***6%***	
Europe			
Heavy Vehicles (HeV)	117 130	137 703	- 20 631
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	1 774	6 075	- 4 301
Total	**118 904**	**143 779**	**- 24 933**
En %	***78%***	***84%***	
Asie			
Heavy Vehicles (HeV)	10 492	4 367	+ 6 125
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	3 330	9 170	- 5 840
Total	**13 822**	**13 537**	**+ 285**
En %	***9%***	***8%***	
Etats-Unis			
Heavy Vehicles (HeV)	273	199	+ 74
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	331	1 977	- 1 646
Total	**605**	**2 176**	**- 1 571**
En %	***1%***	***1%***	
Reste du monde			
Heavy Vehicles (HeV)	2 744	1 110	+ 1 694
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	0	76	- 76
Total	**2 804**	**1 185**	**+ 1 619**
En %	***2%***	***1%***	
TOTAL	**151 766**	**171 238**	**- 19 472**
Heavy Vehicles (HeV)	135 523	145 405	- 9 882
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	16 243	25 831	- 9 588

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 151 766 milliers d'euros en 2024 contre 171 238 milliers d'euros en 2023, en baisse de 19 472 milliers d'euros, soit une régression de 11%. Cette décroissance s'explique principalement par la régression de l'activité sur le marché des véhicules lourds (-7%) et des véhicules légers (-37%). Le carnet de commandes24 enregistré pour l'année 2025 représente 44% du chiffre d'affaires 2024.

Le segment d'activité Heavy Vehicles (HeV) est resté le premier contributeur au chiffre d'affaires consolidé du Groupe (89% en 2024 contre 85 % en 2023).

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est élevé à 135,5 millions d'euros en 2024, en baisse de 9,9 millions d'euros, soit -7% par rapport à l'exercice 2023. Ceci résulte essentiellement de la baisse du chiffre d'affaires avec un client historique du Groupe dont les commandes ont diminué en 2024

Le segment Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech) a représenté 11% du chiffre d'affaires du Groupe en 2024 (contre 15 % en 2023).

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est établi à 16 243 milliers d'euros, en baisse de 9 588 milliers d'euros, soit -37 % par rapport à 2023. Cette baisse est la conséquence du ralentissement de l'activité chez les clients du secteur des véhicules légers/ deux-roues, se traduisant par une réduction de leurs commandes.

Résultat opérationnel courant

Au 31 décembre 2024, l'évolution du Résultat opérationnel courant se décompose comme suit :

	Exercices				
	Milliers d'euros	**2024** % du chiffre d'affaires	Milliers d'euros	**2023** % du chiffre d'affaires	Variation %
Chiffre d'affaires	**151 766**	**-**	**171 238**	**-**	**- 11%**
Autres produits et charges opérationnels	(1 062)	-0,7	850	0,5	- 225%
Services extérieurs et achats consommés	(121 797)	- 80,2	(147 651)	- 86,2	- 18%
Charges de personnel	(26 806)	- 17,6	(29 837)	- 17,4	- 10%
Impôts et taxes	(1 190)	- 0,7	(1 086)	- 0,6	+ 10%
Amortissements	(9 018)	- 5.9	(9 988)	- 5,8	- 10%
Provisions et dépréciations	(2 724)	- 1,8	(6 681)	- 3,9	- 59%
Résultat opérationnel courant	**(10 832)**	**- 7,1**	**(23 155)**	**- 13,5**	**+53%**

- ***Chiffre d'affaires***

Se reporter à l'analyse faite ci-avant.

- ***Autres produits et charges opérationnels***

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de 1 062 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, correspondant principalement à des pénalités et règlement de litiges pour 243 milliers d'euros, des charges concernant des exercices antérieurs pour 256 milliers d'euros et les jetons de présence du conseil d'administration pour 393 milliers d'euros.

En 2023, le poste correspondait à un gain de 850 milliers d'euros essentiellement imputable aux indemnités à recevoir sur un protocole client de l'activité nouvellement développée en Inde pour 698 milliers d'euros, à des produits de cession d'immobilisations pour 370 milliers d'euros et à des jetons de présence pour (373) milliers d'euros.

- ***Services extérieurs et achats consommés***

La baisse des services extérieurs et achats consommés de 25 854 milliers d'euros, soit -18% en 2024 par rapport à l'exercice 2023, s'explique essentiellement par la baisse des achats consommés de 28 766 milliers d'euros (- 22 % par rapport à 2023), principalement due à la baisse des prix de certains composants (essentiellement le prix des cellules en raison des conditions de marché).

Le coût des cellules de batterie dépend en partie des prix et de la disponibilité de matières premières telles que le lithium, le nickel, le cobalt et/ou d'autres métaux.

Les prix de ces matières fluctuent et leur disponibilité ou leur approvisionnement peut être instable en fonction des conditions du marché et de la demande mondiale, notamment en raison de la fluctuation de la production mondiale de véhicules électriques et de produits de stockage d'énergie.

- ***Charges de personnel***

La baisse des charges de personnel de 3 031 milliers d'euros (-10 % par rapport à 2023) s'explique principalement par la baisse de 4 700 milliers d'euros des frais de personnel en France liée à une plus forte capitalisation des couts de main d'œuvre (+2 600 milliers d'euros), des subventions d'exploitation pour 2 100 milliers d'euros, une réduction des part variables pour 1 800 milliers d'euros compensés par l'effet année pleine des recrutements 2023. En revanche les charges de personnel dans les filiales étrangères ont augmenté de 1 700 milliers d'euros du fait de la croissance des effectifs dans les nouvelles filiales (USA et Japon) et de l'inflation en Asie (Chine, Inde…).

- ***Impôts et taxes***

Les impôts et taxes sont en progression de +104 milliers d'euros entre 2024 et 2023 et s'élèvent à 1 190 milliers d'euros au 31 décembre 2024. En pourcentage du chiffre d'affaires, les impôts et taxes sont stables par rapport au 31 décembre 2023 et représentent 0,7%.

- ***Amortissements, provisions et dépréciations nettes***

Le poste est détaillé comme suit :

En milliers d'euros	Exercice 2024	Exercice 2023
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles [c]	(2 580)	(3 765)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(2 551)	(2 350)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(3 887)	(3 873)

Provisions pour risques et charges [b]	754	(2 380)
Dépréciations nettes sur stocks et créances [a]	(3 478)	(4 301)
Dotations nettes	**(11 742)**	**(16 669)**

a) Dont 1 358 milliers d'euros de dépréciation de stock identifiés excédentaires ou en obsolescence à la fin de l'exercice 2023
b) Dont 1 470 milliers d'euros de reprise de provision pour recyclage du fait de baisse du cout de recyclage des batteries en 2024
c) Dont fin d'amortissement du ZEN 35 en 2023.
.

Le poste est en régression, passant de (16 669) milliers d'euros en 2023 à (11 742) milliers d'euros en 2024. Les immobilisations et les provisions font l'objet d'un développement dans les commentaires du bilan à la section 2.3 du présent document.

Résultat opérationnel

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat opérationnel du Groupe augmente de + 10 629 milliers d'euros, et s'établit à (12 534) milliers d'euros en 2024 contre (23 155) milliers d'euros en 2023.

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe est passé de (4 684) milliers d'euros au 31 décembre 2023 à +1 794 milliers d'euros au 31 décembre 2024, soit une amélioration de + 6 478 milliers d'euros.

Ceci résulte essentiellement de l'évolution des autres charges et produits financiers nets qui correspondent pour l'exercice 2024 à un produit de 5 335 milliers d'euros, contre une charge financière de (2 195) milliers d'euros en 2023. Cette évolution s'explique notamment par :

- la variation de juste valeur sur le dérivé BSA Warrant A et C, qui a généré en 2024 un gain financier impactant positivement le résultat financier à hauteur de respectivement 2 472 milliers d'euros et 1 093 milliers d'euros. En 2023, la variation de juste valeur a généré un impact négatif de (52) milliers d'euros sur le dérivé BSA BEI Warrant A et de (6) milliers d'euros sur le dérivé BSA BEI Warrant C.
- la baisse des frais de commissions bancaires (780) milliers d'euros en 2024 contre (1 428) milliers d'euros en 2023) provenant notamment des frais de recherche de financement en 2023 pour (637) milliers d'euros.
- Un gain de change de +1 877 milliers d'euros en 2024 contre une perte de (12) milliers d'euros en 2023
- La baisse de la charge d'actualisation sur actif/passif non courant ou > 12 mois de (507) milliers d'euros en 2023 à +1 074 milliers d'euros en 2024.

En revanche cela est compensé partiellement par l'augmentation du coût de l'endettement financier brut de (3 605) milliers d'euros en 2024 contre (2 721) milliers d'euros en 2023, expliquée par l'utilisation plus importante de l'affacturage (se reporter à l'analyse des dettes du Groupe à la section 2.8 du présent document et à la note 8.8 des états financiers consolidés).

Charge d'impôt

La charge d'impôt s'établit à (1 297) milliers d'euros au 31 décembre 2024 contre (411) milliers d'euros au 31 décembre 2023. L'impôt théorique s'élève à un produit d'impôt de +2 694 milliers d'euros au 31 décembre 2024 contre un produit de +6 888 milliers d'euros au 31 décembre 2023. L'évolution de la charge d'impôt résulte de l'impôt différé.

Les différences (soit un produit d'impôt de +3 991 milliers d'euros en 2024 et +7 299 milliers d'euros 2023) entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale, résultent essentiellement de l'impact de la variation de la charge d'impôt concernant le déficit fiscal non reconnu au bilan (6 182 milliers d'euros en 2024 et 6 517 milliers d'euros en 2023), et des différences fiscales permanentes (-92 milliers d'euros en 2024 et 1 435 milliers d'euros en 2023) et des instruments financiers (-1 227 milliers d'euros en 2024 et 40 milliers d'euros en 2023). La charge d'impôt est détaillée en note 8.9 des états financiers consolidés de la section 4.3 du présent document.

Résultat net

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat net consolidé représente une perte qui s'élève à (12 074) milliers d'euros au 31 décembre 2024 contre (27 962) milliers d'euros au 31 décembre 2023, soit une amélioration de + 15 888 milliers d'euros.

7.1.2. **Comptes de résultat consolidés semestriels aux 30 juin 2025 et 2024**

Chiffre d'affaires

Au 30 juin 2025, l'évolution du chiffre d'affaires par segment d'activité et zone géographique est détaillée dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	**30 juin 2025**	**30 juin 2024**	**Var**
France			
Heavy Vehicles (HeV)	3 463	2 256	+1 207
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	4 618	5 656	- 1 038
Total	**8 081**	**7 914**	**+ 167**
En %	***10%***	***9%***	
Europe			
Heavy Vehicles (HeV)	61 301	67 548	- 6 247
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	632	581	+ 51

Total	**61 933**	**68 129**	**- 6 196**
En %	***77%***	***81%***	
Asie			
Heavy Vehicles (HeV)	7 493	4 298	+ 3 195
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	2 306	1 682	+ 624
Total	**9 800**	**5 981**	**+3 819**
En %	***12%***	***7%***	
Etats-Unis			
Heavy Vehicles (HeV)	325	0	+ 325
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	510	35	+ 475
Total	**835**	**35**	**+ 800**
En %	***1%***	***0%***	
Reste du monde			
Heavy Vehicles (HeV)	0	2 341	- 2 341
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	235	0	+ 235
Total	**235**	**2 341**	**- 2 106**
En %	*0%*	*3%*	
TOTAL	**80 887**	**84 401**	**- 3 514**
Heavy Vehicles (HeV)	**72 819**	**76 444**	**- 3 625**
Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	**8 068**	**7 957**	**+ 111**

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 80 887 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre 84 401 milliers d'euros au 30 juin 2024, en baisse de -3 514 milliers d'euros, soit une régression de -4%. Cette décroissance s'explique principalement par la baisse de l'activité sur le marché des véhicules lourds (-5%) qui n'a pas été compensée par la légère croissance dans le segment des véhicules légers (+1%).

Le segment d'activité *Heavy Vehicles (HeV, Rail)* est resté le premier contributeur au chiffre d'affaires consolidé du Groupe (90% au S1 2025 contre 91 % au S1 2024).

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est élevé à 72,8 millions d'euros au S1 2025, en baisse de -3,6 millions d'euros, soit -5% par rapport au S1 2024. Ceci résulte de la baisse du chiffre d'affaires avec un client historique du Groupe, partiellement compensé par l'augmentation de commandes auprès de clients plus récents.

Le segment *Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)* a représenté 10% du chiffre d'affaires du Groupe au S1 2025 (contre 9% au S1 2024).

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est établi à 8 millions d'euros, en légère hausse de 0,1million d'euros, soit +1 % par rapport au S1 2024.

Résultat opérationnel courant

Au 30 juin 2025, l'évolution du Résultat opérationnel courant se décompose comme suit :

	Semestres clos			
	2025		**2024**	
	Milliers d'euros	% du chiffre d'affaires	Milliers d'euros	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires	**80 887**	**0**	**84 401**	**0**
Autres produits et charges opérationnels	(533)	- 0.6%	(366)	- 1%
Services extérieurs et achats consommés	(60 802)	- 75%	(66 360)	- 79%
Charges de personnel	(16 167)	- 20%	(15 899)	- 19%
Impôts et taxes	(528)	- 1%	(566)	- 1%
Amortissements	(6 000)	- 7%	(4 001)	- 5%
Provisions et dépréciations	(1 401)	- 1.7%	(1 211)	- 1%
Résultat opérationnel courant	**(4 543)**	**- 5.6%**	**(4 002)**	**- 5%**

- ***Chiffre d'affaires***

Se reporter à l'analyse faite ci-avant.

- ***Autres produits et charges opérationnels***

Les autres produits et charges opérationnels représentent une charge de – 533 milliers d'euros au 30 juin 2025 correspondant principalement d'écart de résultat N-1 entre les comptes consolidés et les comptes statutaires des filiales pour – 285 milliers d'euros et des écarts de change sur le P&L entre les filiales pour - 107 milliers d'euros, des pertes de changes sur les ventes en Inde pour – 95 milliers d'euros, des pertes sur exercices antérieurs en France pour – 205 milliers d'euros ainsi que – 134 milliers d'euros de jetons de présence du conseil d'administration .

En 2024, le poste représentait une charge de 366 milliers d'euros dont 225 milliers d'euros de jetons de présence pour le conseil d'administration, 147 milliers d'euros d'autres charges sur ZFI.

- ***Services extérieurs et achats consommés***

La décomposition du poste se présente comme suit :

En milliers d'euros	**30 juin 2025**	**30 juin 2024**
Achats consommés, y compris gains et pertes de change sur achats	(51 325)	(56 369)
Honoraires, prestations extérieures	(2 101)	(2 884)
Locations, entretien & assurances	(2 581)	(1 508)
Transports, déplacements & réceptions	(1 670)	(1 937)
Frais d'études et de recherche	(1 475)	(2 146)
Frais postaux & de télécommunications	(223)	(94)
Sous-traitance	(526)	(869)
Autres	(895)	(553)
Services extérieurs et achats consommés	**(60 802)**	**(66 360)**

La baisse des services extérieurs et achats consommés de –5 558 milliers d'euros, soit -10 % au premier semestre 2025 par rapport au premier semestre 2024, s'explique essentiellement par :

- La réduction des achats consommés de – 5 044 milliers d'euros, principalement due à la baisse des coûts des composants et des gains de change sur le RMB.
- La baisse limitée des honoraires et prestations extérieures de – 783 milliers d'euros, principalement liée à une baisse de l'intérim de 629 milliers d'euros et un moindre recours au management de transition.
- La hausse des locations, de l'entretien et des assurances de + 1073 milliers d'euros, qui s'explique essentiellement par une hausse des locations de matériel sur des courtes durées et prestations liées à des dépenses de voyages non retraitées par IFRS16 de 519 milliers d'euros et une hausse des coûts d'entretiens de +470 milliers d'euros principalement constitués de maintenance informatique sur de nouveaux logiciels, des refacturations de surcoûts de réparations d'un client.
- La baisse des charges liées aux transports, déplacements & réceptions pour – 267 milliers d'euros principalement du fait d'une restriction dans les déplacements

- La baisse des frais d'études et de recherche pour – 671 milliers d'euros, liée à des décalages de projets en matière de Recherche et de Développement.
- La baisse de la sous-traitance est compensée par la hausse de la ligne « Autres ».

Le coût des cellules de batterie dépend en partie des prix et de la disponibilité de matières premières telles que le lithium, le nickel, le cobalt et/ou d'autres métaux.

Les prix de ces matières fluctuent et leur disponibilité ou leur approvisionnement peut être instable en fonction des conditions du marché et de la demande mondiale, notamment en raison de l'augmentation de la production mondiale de véhicules électriques et de produits de stockage d'énergie.

- ***Charges de personnel***

La hausse limitée des charges de personnel de + 268 milliers d'euros par rapport au premier semestre 2025, s'explique par :

- La hausse limitée des charges de personnel hors IFRS 2 pour un montant de +473 milliers d'euros, essentiellement liée à la moindre capitalisation des couts de personnel de R&D à cause de la réduction des projets ainsi qu'auxf coûts complémentaires des services rendus liés à la provision indemnités de départ à la retraite (+104 milliers d'euros).
- La baisse du coût des paiements en action pour un montant de – 205 milliers d'euros, relatifs à l'étalement des charges des plans de stock-options et d'actions gratuites validés les années précédentes.

- ***Impôts et taxes***

Les impôts et taxes sont quasi stables passant – 566 milliers d'euros au premier semestre 2024 à – 528 milliers d'euros au premier semestre 2025

- ***Résultat opérationnel non courant***

Le résultat opérationnel non courant s'élève à – 670 milliers d'euros entre le premier semestre 2025 contre un montant nul au premier semestre 2024. Il s'agit principalement des frais de personnel et coûts liés à la restructuration du service industrialisation sur Chasseneuil du Poitou et aux coûts de démarrage de l'ERP Infor LN qui se sont poursuivis sur le premier semestre 2025.

- ***Amortissements, provisions et dépréciations nettes***

Le poste est détaillé comme suit :

En milliers d'euros	**30 juin 2025**	**30 juin 2024**

Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(2 167)	(1 249)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(1 404)	(1 177)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(2 429)	(1 575)
Provisions pour risques et charges	(762)	(200)
Dépréciations nettes sur stocks et créances (1)	(639)	(1 012)
Dotations nettes	**(7 401)**	**(5 212)**

1) *Dont 704 milliers d'euros de dépréciation de stock identifiés excédentaires ou en obsolescence à la fin du premier semestre 2024*

Le poste est en croissance, passant de – 5 212 milliers d'euros au premier semestre 2024 à – 7 401 milliers d'euros au premier semestre 2025, en lien avec une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles consécutivement aux mises en service d'immobilisations en cours notamment de projets R&D ainsi que des immobilisations de l'usine aux USA depuis la fin du 1er semestre 2024. L'augmentation de la dotation nette provision pour risques et charges est liée à la provision nette SAV qui a augmenté de 660 milliers d'euros (1 124 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre 464 milliers d'euros en 2024) et 512 milliers d'euros de provision recyclage (70 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre -443 milliers de reprise au premier semestre 2024) et – 580 milliers de provision litiges (387 milliers d'euros de reprise en 2025 contre 192 milliers d'euros de dotation en 2024) ;

La contribution en pourcentage du chiffre d'affaires est en hausse pour atteindre 9 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2025 contre 6 % au premier semestre 2024.

Les immobilisations et les provisions font l'objet d'un développement dans les commentaires du bilan à la section 2.3 du présent document.

Résultat opérationnel

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat opérationnel du Groupe enregistre une dégradation de 1 211 milliers d'euros, et s'établit à – 5 213 milliers d'euros au premier semestre 2025 (contre – 4 002 milliers d'euros au premier semestre 2024).

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe est passé de +1 938 milliers d'euros au 30 juin 2024 à – 5 547 milliers d'euros au 30 juin 2025, soit une baisse de – 7 485 milliers d'euros.

Ceci résulte :

- La variation de juste valeur sur le dérivé BSA Warrant A, C et E, qui a généré en 2024 un produit financier impactant positivement le résultat financier à hauteur de respectivement +3 229 milliers d'euros contre une charge de – 387 milliers d'euros en 2025.
- Le produit d'actualisation des actifs/passifs non courant ou supérieur à 12 mois impactant positivement le résultat financier de +1 083 milliers d'euros en 2024 contre une charge de – 35 milliers d'euros en 2025.
- Les pertes de change sur les opérations financières impactant le résultat financier de – 3 180 milliers d'euros contre gain de+298 milliers d'euros en 2024.

Néanmoins le coût de l'endettement financier brut est resté stable atteignant – 2 076 milliers d'euros en 2025 contre – 1 578 milliers d'euros en 2024 du fait de nouveaux emprunts.

Charge d'impôt

La charge d'impôt s'établit à – 197 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre – 874 milliers d'euros au 30 juin 2024. L'impôt théorique s'élève à un produit de 2 717 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre un produit de 535 milliers d'euros au 30 juin 2024

Les différences entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale réelle (respectivement, 2 914 au 30 juin 2025 et 1 410 milliers d'euros au 30 juin 2024), résultent essentiellement de l'impact de la variation de la charge d'impôt concernant le déficit fiscal non reconnu au bilan (2 854 milliers d'euros au premier semestre 2025 et 2 416 milliers d'euros au premier semestre 2024) et des dérivés sur les instruments financiers (–808 milliers d'euros au premier semestre 2024 contre seulement + 97 milliers d'euros en 2025).

La charge d'impôt est détaillée en note 8.9 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

Résultat net

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat net consolidé représente une perte qui s'élève à – 11 065 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre – 3 016 milliers d'euros au 30 juin 2024, soit une dégradation de – 8 049 milliers d'euros.

7.1.3. Commentaires sur les principaux postes de bilan

En milliers d'euros	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024	Var	Var (en %)
Actifs non courants	**78 323**	**82 115**	**- 3 792**	**- 5%**
Dont immobilisations corporelles (1)	35 904	41 177	- 5 273	- 13%
Dont immobilisations incorporelles (2)	34 003	31 731	+ 2 272	+ 7%
Dont participation dans les sociétés mises en équivalence (3)	4 192	4 289	- 97	- 2%
Dont actifs financiers non courants (4)	1 373	2 164	- 791	- 37%
Actifs courants	**86 527**	**87 279**	**- 752**	**- 1%**
Dont stocks (5)	35 035	43 294	- 8 259	- 19%
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie (6)	18 885	5 369	+ 13 516	+ 252%
Dont créances clients (7)	12 191	11 161	+ 1 030	+ 9%
Dont autres actifs courants (8)	20 416	27 456	- 7 040	- 26%
Total de l'actif	**164 850**	**169 394**	**- 4 544**	**- 3%**
Dont capitaux propres (9)	**53 227**	**47 754**	**+ 5 473**	**+ 11%**
Dont emprunts et dettes financières (10)	**62 064**	**64 395**	**- 2 331**	**- 4%**
Dont emprunts auprès de la BEI	35 028	34 349	+ 679	+ 2%
Dont prêts garantis par l'Etat	4 899	7 294	- 2 395	- 33%
Dont dettes sur droits d'utilisation	15 676	17 536	- 1 860	- 11%
Dont emprunt Atout auprès de la BPI	-	625	- 625	- 100%
Dont intérêts courus sur dettes financières	720	64	+ 656	+ 1025%
Dont dettes relatives aux parties liées	351	482	- 131	- 27%
Dont dérivés sur instrument financier (11)	**1 084**	**696**	**+ 388**	**+ 56%**
Dont provisions pour risques et charges (12)	**9 755**	**9 036**	**+ 719**	**+ 8%**
Dont dettes fournisseurs (13)	**18 415**	**18 320**	**+ 95**	**+ 1%**
Dont autres passifs (14)	**17 626**	**28 012**	**- 10 386**	**- 37%**
Total du passif	**164 850**	**169 394**	**- 4 544**	**- 3%**

1. Les immobilisations corporelles sont détaillées en note 7.3 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025. La baisse du poste est due principalement aux impacts de change EUR/USD et RMB qui ont réduit la valeur des immobilisations corporelles de 2 057 milliers d'euros ainsi qu'aux amortissements de 2 885 milliers d'euros.
2. La hausse du poste résulte essentiellement de l'activation des frais de développement pour + 4 643 milliers d'euros. Cet effet est partiellement compensé par la hausse des amortissements et des dépréciations en lien avec la progression des actifs incorporels - 1 827 milliers d'euros. Les immobilisations incorporelles sont détaillées en note 7.2 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.
3. Les participations mises en équivalence sont exclusivement liées à la participation dans NEoT Capital, dont le Groupe détient 33 % du capital au 30 juin 2025 en partenariat avec le Groupe EDF et Mitsui (se reporter à la note 7.5 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025).
4. Les autres actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des gages sur espèces pour 1 011 milliers d'euros. Cette trésorerie n'étant pas immédiatement disponible, ce gage sur espèce n'est pas présenté dans le poste « Trésorerie » mais dans le poste « Actifs financiers » conformément à IAS 7. D'autre part, les autres actifs financiers non courants sont également constitués des dépôts de garanties et cautionnements versés pour 327 milliers d'euros et des dépôts de garanties sur contrat de liquidité pour 35 milliers d'euros (se reporter à la note 7.4 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025).
5. La baisse de - 8 259 milliers d'euros des stocks résulte essentiellement de la baisse du stock des cellules LG dans le cadre du contrat LOI de fourniture des dernières batteries au client Heuliez. (se reporter à la note 7.6 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025).
6. Au 30 juin 2025, la trésorerie et équivalent de trésorerie est constituée de dépôts à vue en euros, en dollars américain et en devises locales des filiales (roupie indienne, yuan chinois, zloty polonais, yen japonais). Les flux de trésorerie sont analysés en section 2.4 du Rapport financier Semestriel 2025.
7. La hausse de + 1 030 milliers d'euros des créances clients résulte essentiellement de l'augmentation des créances envers des clients non factorisés (se reporter à la note 7.7 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025).

8. Se reporter à la note 7.8 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
9. Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe au cours du premier semestre 2024 et du premier semestre 2025 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés et la note associée (se reporter à la section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025 et aux états financiers semestriels, tableau « état consolidé des variations des capitaux propres »).
10. Les emprunts et dettes sont détaillés à la section 2.5 et en note 7.13 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.
11. Se reporter à la note 7.14 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.
12. Elles sont constituées des provisions :
    Pour garantie service après-vente (SAV), destinée à couvrir le risque de coûts SAV futurs du fait de la responsabilité de Forsee Power sur les produits vendus (7 789 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre 6 665 milliers d'euros au 31 décembre 2024) ;

    Pour recyclage, constituées pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues, pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients (999 milliers d'euros au premier semestre 2025 contre 927 milliers d'euros au 31 décembre 2024), et ;

    Pour litiges (647 milliers d'euros au 30 juin 2025 contre 1 034 milliers d'euros au 31 décembre 2024) ;
13. La hausse des dettes fournisseurs +1% résulte essentiellement de l'obtention de délai de paiement allongé en Chine compensé par des achats moindres en France avec l'arrêt du contrat avec Iveco Heuliez.
14. La part non courante s'établit à 3 368 milliers d'euros au premier semestre 2025 (4 264 milliers d'euros à fin décembre 2024) et la part courante à 14 258 milliers d'euros au premier semestre 2025 (23 748 milliers à fin décembre 2024). Les autres passifs correspondent essentiellement à des avances et acomptes reçus, à des dettes sociales et fiscales, à des revenus constatés d'avance sur des extensions de garantie de batterie spécifique, à des dettes sur les frais d'augmentation de capital, et à des avantages octroyés sur PGE à taux zéro à échéance entre 1 et 5 ans. Les autres passifs sont détaillés en note 7.18 des états financiers semestriels – section 3.1 Rapport financier Semestriel 2025.

7.1.4. **Flux de trésorerie consolidés du Groupe**

En milliers d'euros	**1er semestre 2025**	**1er semestre 2024**	**Var**
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité	6 281	17 229	(10 948)
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	(5 273)	(14 084)	+8 811
Trésorerie provenant des opérations de financement	12 749	(4 465)	+17 214
Incidence des taux de conversion	(240)	35	(275)
Variation de trésorerie	**13 515**	**(1 284)**	**+14 799**

- ***Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité***

En milliers d'euros	**1er semestre 2025**	**1er semestre 2024**	**Var**
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement	1 045	566	+ 479

financier net et impôt [a]			
Charge fiscale décaissée (encaissée) [b]	(625)	1 060	(1 685)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation [c]	5 861	15 603	(9 742)
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité	**6 281**	**17 229**	**(10 948)**

L'amélioration de la capacité d'autofinancement est principalement expliquée par la hausse des amortissements et provisions de + 2 667 milliers d'euros qui a compensé en partie la baisse du résultat opérationnel – 1 211 milliers d'euros et une charge d'impôt sur résultat moins élevée de 677 milliers d'euros.

Au premier semestre 2025, ce flux correspond essentiellement à l'annulation de l'effet cash de la créance de CIR 2025 pour 750 milliers d'euros non encore encaissée. Au premier semestre 2024, ce flux correspondait essentiellement à la créance nette CIR 2019/2020 encaissée pour 1 410 milliers d'euros et du décaissement de l'IS en Chine pour (350) milliers d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR) s'est élevée à +5 861 milliers d'euros, contre +15 603 milliers d'euros au premier semestre 2024. Elle s'explique essentiellement par une baisse des stocks de – 7 451 milliers d'euros liée à la diminution du stock de cellules sur le site de Chasseneuil du Poitou et des autres actifs de – 7 499 milliers d'euros lié à la baisse des retenues de garantie du factor. Les créances clients (hors effet de conversion) sont légèrement plus élevés (+ 1 209 milliers d'euros) liés à des créances de clients non factorisées. Les dettes fournisseurs sont en hausse de 1 931 milliers d'euros du fait de l'obtention de crédit de la part de certains fournisseurs asiatiques importants. Les autres passifs baissent de 9 810 milliers d'euros du fait notamment de la facturation de batteries à Heuliez pour lesquelles Forsee Power avait reçu des avances de la part du client

La baisse de la trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (- 10 948 milliers d'euros) est principalement imputable à la variation du besoin de fonds de roulement de (– 9 742 milliers d'euros), expliquée ci-avant.

- ***Trésorerie provenant des opérations d'investissement***

En milliers d'euros	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var
Acquisitions d'immobilisations [a]	(6 127)	(14 357)	+8 230
Gage sur espèce	0	100	(100)
Remboursement du gage sur espèces	618	0	+618
Avoirs gérés sur contrat de liquidité	59	(67)	+126
Gains (Pertes) réalisés sur contrat de liquidité	38	213	(175)
Encaissements sur actifs financiers	137	27	+110
Variation de périmètre	0	0	
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	**(5 273)**	**(14 084)**	**+8 811**

a) Ces acquisitions concernent principalement les dépenses en recherche et développement, ainsi que celles permettant à la Société d'augmenter sa capacité de production ou d'améliorer son outil de production dans ses différentes usines (se reporter au tableau des flux de trésoreries consolidés et à la note 9.3 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025).

La trésorerie provenant des opérations d'investissement s'améliore essentiellement sous l'effet d'une baisse des dépenses de R&D capitalisés, des acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes et avances versées) liées à la fin des travaux de construction de l'usine américaine de Colombus aux USA.

- ***Trésorerie provenant des opérations de financement***

En milliers d'euros	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var
Augmentation de capital en numéraire [a]	4 556	0	+4 556
Augmentation de la prime d'émission en numéraire	14 122	0	+14 122
Décaissement des frais d'IPO	0	0	0
Frais d'émission de capital décaissés () [a]	325	0	325
Variation des autres passifs financiers	0	0	0
Emissions d'emprunts	1 263	0	+1 263
Remboursements d'emprunts [b]	(3 128)	(3 164)	+ 36
Remboursements dettes sur bien pris en location	(1 306)	(1 010)	(296)
Emission d'une ligne de trésorerie à court terme	1 809	0	+1 809
Emissions d'avances remboursables	327	218	+109
Financement factor	0	0	0
Variations des passifs financiers relatifs aux parties liées	(132)	223	(355)
Frais bancaires versés	(59)	(457)	+398
Charges financières décaissées (c)	(5 028)	(274)	(4 754)
Trésorerie provenant des opérations de financement	**12 749**	**(4 465)**	**+17 215**

a) *Au premier semestre 2025, ces flux sont principalement liés à l'augmentation de capital réalisée le 6 juin 2025 pour 18,7 millions d'euros.*
b) *Se reporter à l'analyse de l'endettement financier à la section 2.5 du présent document.*
c) *Dont pertes de change décaissées -3 180 milliers d'euros*

La hausse de la trésorerie provenant des opérations de financement s'explique principalement par l'augmentation de capital encaissée le 24 juin 2025.

Endettement financier

L'évolution des dettes financières est détaillée dans le tableau ci-après en note 7.13 des états financiers semestriels de la section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.

en milliers d'euros	31-déc-24	Emissions	Rembourse-ments	Frais d'émission d'emprunt	Intérêts présentés au titre des emprunts à taux zéro	Reclasse-ment	Effets de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Intérêts capitalisés	Juste valeur	Emissions emprunts IFRS 16	30-juin-25
Emprunts auprès de la BEI (1)	34 349	617				-25 423		62					9 605
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)													
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	625					-625							
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	835					-835							
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	828					-828							
Emprunt auprès de Bank Of China (4)		1 263					-72						1 191
Dette sur droit d'utilisation - non courant	14 952					-1 252	-635					170	13 235
Dépôts et cautionnements reçus	20												20
Avances remboursables - non courant	263	327											590
Dettes relatives aux parties liées	482		-132			-235							115
Dette financière long terme	**52 353**	**2 208**	**-132**			**-29 198**	**-707**	**62**				**170**	**24 756**
Emprunts auprès de la BEI (1)						25 423							25 423
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)	625		-625										
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	1 250		-625			625							1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	1 875		-938		51	835							1 823
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	1 881		-940		57	828							1 826
Intérêts courus sur dettes financières	1 085	284	-648				0						720
Dette sur droit d'utilisation - courant	2 584		-1 306			1 252	-88						2 442
Intérêts courus sur droits d'utilisations	22	70	-75				-2						15
Passifs financiers relatifs aux parties liées	0	0					0						
Ligne de crédit court terme	2 068	1 809					-304						3 573
Couvertures de juste valeur liées au risque de change (5)	651								-110		458		999
Dettes relatives aux parties liées						235							235
Dette financière court terme	**12 041**	**2 163**	**-5 157**		**108**	**29 198**	**-395**		**-110**		**458**		**38 306**
Endettement financier brut & assimilés	**64 394**	**4 370**	**-5 288**		**108**		**-1 102**	**62**	**-110**		**458**	**170**	**63 063**
Dont													
Courant	*11 799*	*2 163*	*-5 157*		*108*	*29 198*	*-395*				*458*		*38 174*
Non courant	*52 595*	*2 208*	*-132*			*-29 198*	*-707*	*62*	*-110*			*170*	*24 888*

- ***Emprunts auprès de la BEI***

La Société et la BEI ont conclu un contrat de crédit de 20,0 millions d'euros en 2017 avec mise à disposition de la première tranche 1 de 7,5 millions d'euros en mars 2018, de la tranche 2 de 7,5 millions d'euros en octobre 2018 et de la troisième et dernière tranche de 5 millions d'euros en décembre 2019. Cet emprunt de 20,0 millions d'euros a été intégralement remboursé en juin 2021.

Il était par ailleurs accompagné de 6 857 BSA $_{\text{BEI Warrant A}}$ émis le 15 mars 2018 toujours en circulation, et conduisant en cas d'exercice à l'émission de 1 127 387 actions ordinaires (AO)[11].

Un nouvel emprunt BEI a été signé en décembre 2020 dont la tranche A de 21,5 millions d'euros a été tirée le 16 juin 2021 pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 3 500 BSA $_{\text{BEI Warrant C}}$ émis le 4 juin 2021, conduisant en cas d'exercice à l'émission 500 090 actions ordinaires (AO). La Société a obtenu en date du 28 septembre 2021 un accord préalable demandé par la BEI afin de pouvoir mener à bien les différentes opérations de restructuration capitalistiques préalables à l'introduction en bourse ainsi que l'introduction en bourse elle-même. En contrepartie de l'obtention de cet accord, le taux d'intérêt capitalisé applicable à la Tranche A de l'emprunt BEI a été augmenté de 0,5 % passant de 4 % à 4,5 % par an (applicable rétroactivement). En outre la BEI a exigé le versement d'une indemnité de restructuration (*restructuring fees*) de 1 255 milliers d'euros qui lui a été réglée en décembre 2021.

La tranche B a été levée le 21 octobre 2021 pour 8,5 millions d'euros puis intégralement remboursée par anticipation en novembre 2021. Suite à l'Accord de Renonciation (*waiver*) du 28 septembre 2021, l'émission de la tranche B n'a pas été accompagnée de l'émission de 1 000 BSA $_{\text{BEI Warrant D,}}$ comme initialement prévu par le contrat de crédit.

La Tranche C de l'emprunt BEI a été tirée le 18 décembre 2023 pour un montant de 10 M€ pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 1 000 BSA BEI Warrant E émis le 4 décembre 2023, conduisant en cas d'exercice à l'émission 300 000 actions ordinaires (AO).

Les instruments financiers dérivés sur les emprunts BEI (BSA $_{\text{BEI Warrant A}}$ et BSA $_{\text{BEI Warrant C}}$) sont présentés ci-après.

Le financement BEI est détaillé en note 3.1.3 des états financiers semestriels en section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.

Des discussions ont été engagées en juin 2025 avec la BEI sur la restructuration de la Tranche A de 25 M€ remboursable en totalité en juin 2026. Ces discussions ont conclu à prolonger le droit de tirage de la Tranche D, à rembourser en 2025 par anticipation une partie de la Tranche A pour 10 M€ par tirage de la Tranche D de 10 M€ à échéance 2030, à rembourser une seconde partie de la Tranche A pour 6 M€ en juin 2026, et à rembourser le solde de la Tranche A pour 10 M€ de manière linéaire de juin 2027 à juin 2030. Ces discussions ont abouti à la signature d'un contrat le 28 août 2025, et au remboursement le 9 septembre 2025 de la Tranche A par émission de la Tranche D.

[11] *Il est précisé que le nombre d'actions ordinaires (AO) auxquels donnent droit les BSA $_{\text{BEI Warrant A}}$ et BSA $_{\text{BEI Warrant C}}$ a été calculé à la date d'établissement des comptes et en conséquence ajusté au regard des « Evénements d'Ajustement » (tels que ces termes sont définis dans le contrat de souscription desdits BSA) (i) qui ont déjà été réalisés par la Société (notamment l'augmentation de capital constatée en date du 9 mai 2023) et (ii) ceux qui pourraient être réalisées par la Société, sur une base « fully diluted » (c'est-à-dire si l'ensemble des valeurs mobilières et droits en circulation seraient exercés par leurs bénéficiaires). Ce nombre « maximum » serait néanmoins susceptible d'être augmenté en cas de réalisation de nouveaux « Evénements d'Ajustement » post établissement des comptes.*

- ***Autres financements bancaires***

En 2020, la Société avait bénéficié de financements bancaires à hauteur de 25,0 millions d'euros à travers :

- des prêts garantis par l'Etat (PGE), afin de sécuriser ses besoins de trésorerie notamment dans le contexte de décalage de ses projets et faire face aux conséquences de la pandémie Covid-19. Ceux-ci s'élèvent à 20 millions d'euros et sont répartis comme suit : (i) deux prêts garantis par l'Etat répartis à part égale entre HSBC et BNP Paribas pour un montant de 7 500 milliers d'euros chacun aux taux effectifs globaux respectifs de 1,69 % et 2,14 %, uniquement pour ses besoins d'exploitation en France (HSBC) et pour le financement de trésorerie de la Société pour le soutien de son activité en France (BNPP) ; et (i) un prêt soutien à l'innovation (PGE) accordé par Bpifrance pour un montant de 5 000 milliers d'euros au taux effectif global de 2,35 %. Conformément au régime légal applicable aux prêts garantis par l'Etat, ces prêts avaient une échéance initiale d'un an à compter de leur mise à disposition. Ils ne sont assortis d'aucun covenant financier. La Société a opté pour l'option de remboursement de tous ses PGE sur la durée la plus longue.

  Le PGE auprès de la BNP est remboursé trimestriellement à partir du 4 septembre 2022 et jusqu'au 4 juin 2026. Le PGE auprès d'HSBC est remboursé trimestriellement à partir du 11 septembre 2022 et jusqu'au 11 juin 2025. Enfin, le PGE auprès de la BPI est remboursé trimestriellement à partir du 30 septembre 2022 et jusqu'au 30 juin 2026.
  Le PGE conclu avec BNP Paribas a par ailleurs fait l'objet d'un avenant le 19 mars 2021 ayant pour principal objet de mettre en place un nouveau taux de 0,75 % à compter de la date d'échéance initiale (le 4 juin 2021) de ce PGE et d'ajuster la périodicité du remboursement en échéances trimestrielles conformément aux modalités prévues au contrat. En outre, le PGE conclu avec HSBC a également fait l'objet d'un avenant en mars 2021, portant le taux à 0,31 %.
  Les déclarations et engagements à la charge de la Société au titre de ces contrats ainsi que les cas d'exigibilité anticipée qui y sont stipulés sont conformes aux standards de marché pour ce type de prêts (Prêts Garantis par l'Etat - PGE) et concernent principalement la solvabilité de la Société, la préservation de ses actifs, le respect des termes du contrat concerné, de son objet et des conditions d'octroi particulières aux prêts garantis par l'Etat.
- le prêt Atout accordé par Bpifrance, d'un montant de 5 millions d'euros et au taux effectif global de 5 %. Ce prêt bénéficie d'une période de différé d'amortissement d'un an et sera ensuite remboursé trimestriellement à compter du 31 août 2021 et jusqu'au 30 juin 2025 et n'est assorti d'aucun covenant financier. Les déclarations et engagements à la charge de la Société au titre de ce contrat ainsi que les cas d'exigibilité anticipée sont semblables au PGE susvisé.

La filiale chinoise ZHONGSHAN FORSEE INDUSTRY LTD a souscrit en 2024 une facilité de paiement (Lettre de change) du fournisseur CALB via la banque « China Merchant Bank » dont la valeur au 30.06.2025 est de 30 000 milliers RMB soit 3 572 milliers d'euros. Elle a également souscrit en 2025 auprès de Bank of China un prêt de financement du BFR de 10 000 milliers RMB soit 1 190 milliers d'euros à échéance 36 mois.

Forsee Power dispose également de contrats de swap de devise (FX Swap) et d'achat / vente d'un notionnel de 17,7 millions d'euros au 30 juin 2025 pour couvrir sur le second semestre 2025 des règlements en devise

JPY et CNY auprès de plusieurs fournisseurs et des encaissements en Dollar américain $ pour un client significatif.

Se reporter en note 7.13 des états financiers semestriels en section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.

- ***Affacturage***

Dans le cadre de son activité, le Groupe a conclu des contrats d'affacturage avec Facto France et bénéficie du contrat de Reverse Factoring avec Banco Santander mis en place par l'un de ses principaux clients permettant d'accélérer le recouvrement des créances clients et les entrées de trésorerie, en mettant en place des financements sécurisés par des créances clients.

Le montant des créances cédées sans recours et financées (contrat Facto France) et qui ne sont plus présentées au bilan, s'élève à 11 316 milliers d'euros au 30 juin 2025 (15 680 milliers d'euros au 31 décembre 2024).

Dans le cadre du contrat d'affacturage inscrit dans un programme de *reverse factoring* d'un client, le Groupe n'a pas escompté de créances au 30 juin 2025 auprès de l'établissement bancaire Banco Santander (montant nul également au 31 décembre 2024).

L'encours de créance financé par l'affacturage avec et sans recours est détaillé dans le tableau ci-après et en note 7.7 des états financiers semestriels – section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.

En milliers d'euros	30.06.2025	31.12.2024
Cession de créances sans recours	12 179	15 680
Total des créances cédées	**12 179**	**15 680**

- ***Dette sur droit d'utilisation***

La dette sur droit d'utilisation s'élève à 15 676 milliers d'euros au premier semestre 2025 et à 17 536 milliers d'euros au 31 décembre 2024. La baisse de cette dette locative s'explique par le remboursement de location sur la période concernant les différents sites notamment en France et aux USA.

- ***Echéancier des dettes financières***

L'échéancier des dettes financières est détaillé dans le tableau ci-après et en note 7.13 des états financiers semestriels de la section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.

- ***Dérivés sur instruments financiers***

Les dérivés sur instruments financiers sont détaillés dans le tableau ci-après et en note 7.14 des états financiers semestriels de la section 3.1 du Rapport financier Semestriel 2025.

en milliers d'euros	Date d'émission	Date d'échéance	Nombre d'instruments BSA	Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA (2)	30 juin 2025	31 décembre 2024
BSA Warrant A pour BEI (1)	18 mars 2018	15 mars 2028	6 857	1 825 547	598	397
BSA Warrant C pour BEI (1)	4 juin 2021	4 juin 2041	3 500	809 793	312	203
BSA Warrant E pour BEI (1)	4 décembre 2023	4 décembre 2043	1 000	493 888	174	96
Total			**11 357**	**3 129 218**	**1 084**	**696**

(1) La société a émis plusieurs Bons de Souscription d'Action (BSA) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

- 6 857 BSA $_{\text{BEI Warrant A}}$ donnant accès à 1 825 547 actions ordinaires (AO) émis le 18 mars 2018 en complément du financement du 20 M€ ;
- 3 500 BSA $_{\text{BEI Warrant B}}$ donnant accès à 809 783 actions ordinaires (AO), émis le 4 juin 2021 en complément du financement de 21,5 M€ ;
- 1 000 BSA $_{\text{BEI Warrant E}}$ donnant accès à 493 888 actions ordinaires (AO), émis le 4 décembre 2023 en complément du financement de 10 M€.

Ces BSA sont présentés et évalués comme un instrument dérivé passif pour les raisons suivantes :

- Ces BSA ne remplissent pas la condition d'un instrument de capitaux propres dans la mesure où son dénouement ne peut se traduire par un nombre fixe d'actions de la société ;
- Ces BSA sont assortis d'un *put option* permettant à la BEI de disposer d'un remboursement en cash pour la juste valeur des actions non reçues.

(2) Les parités de conversion de ces BSA ont pas évolué sur le premier semestre 2025 suite à l'augmentation de capital.

L'échéance des dérivés sur instruments financiers est située entre 1 et 5 ans pour les BSA Warrant A et à plus de 5 ans pour les BSA Warrant C et E.

7.2. Informations sur toute faillite, liquidation ou autre procédure collective et fraude sur les cinq dernières années auxquelles le Groupe ou tout membre du Conseil de surveillance ou du directoire sont liés

À la date de publication du Document d'Information et à la connaissance de la Société, aucun membre du Conseil d'administration n'a au cours des cinq dernières années :

- Été condamné pour fraude ;
- Été associé à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- Été incriminé et/ou fait l'objet d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ; ou
- Été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Le Groupe n'a pas été impliqué dans une faillite, liquidation ou autre procédure collective ou fraude au cours des cinq dernières années.

7.3. **Indicateurs clés de performances**

Le Groupe a recours au chiffre d'affaires et à l'EBITDA ajusté comme principaux indicateurs de performance. Ces indicateurs de performance sont suivis de manière régulière par le Groupe pour analyser et évaluer ses activités et leurs tendances, mesurer leur performance, préparer les prévisions de résultats et procéder à des décisions stratégiques.

Définition de l'EBITDA ajusté

Le Groupe considère l'EBITDA ajusté, mesure à caractère non comptable, comme une mesure de performance. Cette mesure n'a pas de définitions standardisées. Par conséquent, la définition utilisée par le Groupe pourrait ne pas correspondre aux définitions données à ce même terme par d'autres sociétés. Cette mesure ne doit pas être utilisée à l'exclusion ou en substitution des mesures IFRS.

Contractuellement, le Groupe doit prendre la responsabilité du recyclage des batteries à l'issue de la période de garantie. A ce titre, une provision, enregistrée dans le résultat opérationnel courant, est constituée pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues et pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients.

Cette provision est calculée en fonction du nombre de systèmes vendus concernés par l'engagement de reprise, et valorisée suivant le coût externe de recyclage des différents types de batteries (se reporter à la note 7.11 aux états financiers consolidés). Son calcul est donc théorique et l'impact futur indéterminé et non maîtrisable du fait de l'évolution du marché et des technologies. De plus, un marché de la seconde vie s'ouvre, permettant ainsi de transformer un coût potentiel estimé en source de revenus pour le Groupe.

Ainsi, en 2023, le Groupe a décidé de procéder à un changement de définition de l'EBITDA ajusté en retraitant la provision pour recyclage (sans incidence sur la trésorerie) du résultat opérationnel courant. En conséquence, la notion d'EBITDA ajusté correspond désormais au résultat opérationnel courant, retraité :

des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles, des amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles ;

des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et dépréciation nette sur stock et créances

du coût des paiements en actions et des charges patronales afférentes ;

de la provision pour recyclage de batteries, suivant le changement de définition de l'EBITDA ajusté opéré par le Groupe.

Le Groupe envisage de réaliser un chiffre d'affaires 2025 de 120 à 125 M€ et un EBITDA ajusté de -3 M€.

8. PRÉVISONS SUR LE BÉNÉFICE

8.1. Informations Prévision ou estimation du bénéfice du Groupe

Le Groupe ne communique pas de prévisions ou estimations de bénéfice.

9. ORGANE D'ADMINISTRATION

9.1 Composition du Conseil d'administration et de la direction générale

9.1.1 Membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale

La composition du Conseil d'administration est décrite dans les tableaux ci-après.

Nom, Prénom, Titre Ou Fonction Des Membres Du Conseil, adresse	« Membres Du Conseil » Indépendants Préciser (Oui / Non)	Année Première Nomination	Échéance Du Mandat	Comité des nominations et des rémunérations	Comité d'audit et des risques	Comité Stratégie Durable
Christophe Gurtner Président Directeur Général Administrateur 13 rue du clos dOrléans 94120 Fontenay sous Bois	non	2021	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026			X
Bpifrance Investissement, située au 27-31 Avenue du Général Lecler, 94700 Maisons-Alfort représentée par Eric Lecomte Administrateur	Non	2021	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027		X	
EURAZEO GLOBAL INVESTOR située au 66 rue Pierre Charron, 75008 Paris représentée par Matthieu Bonamy Administrateur	non	2023	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027	X		
Pierre Lahutte Administrateur Strada delle Trinita, 39 - 10090 (TO) Gassino Torinese – Italie	Non	2021	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026			X
Joerg Ernst Administrateur, Hauptstraße 45, 91096 Moehrendorf, GERMANY	Oui	2021	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026	X		X
Corinne Jouanny Administrateur, 70 rue Bonnin, 92250 La Garenne-Colombes	Oui	2021	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026			X
Marie Cros Administrateur, 16 rue du Grand Mont 25260 Saint-Maurice-Colombier	Oui	2024	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026		X	

Aurélie Picart Administrateur, 10 rue Lamartine, 78000 Versailles	Oui	2024	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025			X
Florence Triou Teixeira Administrateur, 27 rue Gabriel Péri, 78220 Viroflay	Oui	2024	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025	X	X	
BALLARD POWER SYSTEMS Inc. , située au BC V5J5J8, 9000 GLENLYON PARKWAY, BURNABY CANADA représenté par Nicolas Pocard Censeur	Non	2024	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026			
NORIA GESTION située au 67 PLACE RIHOUR, 59800 LILLE , représenté par Christophe Guillaume Censeur	Non	2025	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027			

9.1.2 Liens familiaux entre les membres du Conseil d'administration

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

9.2 Conflits d'intérêts potentiels et restrictions applicables à la Société

9.2.1 Description de toute transaction avec des personnes exerçant des responsabilités dirigeantes au sein de la société de l'Émetteur, des membres du conseil d'administration, des affiliés de ces personnes, des actionnaires significatifs ou toute autre société appartenant au même groupe que l'Émetteur

Conformément au DEU2024, à la connaissance de la Société et sous réserve des relations décrites en section 6.5 de la partie B de ce document et de ce qui est décrit ci-après, il n'existe pas, à la date du présent document, de conflit d'intérêts actuel ou potentiel entre les devoirs de chacun des membres du conseil d'administration et de la direction générale à l'égard de la Société en leur qualité de mandataire social et les intérêts privés et/ou devoirs des personnes composant le conseil d'administration et les organes de direction.

Il est néanmoins précisé que :

- Monsieur Pierre Lahutte, administrateur de la Société, exerce depuis le 30 juin 2023 des fonctions de Président au sein des sociétés Fayat Cleantech et Mathieu SA (Groupe Fayat). Le Groupe Fayat entretient des relations commerciales en qualité de client avec Forsee Power.
- A cet égard, Monsieur Pierre Lahutte s'est engagé, conformément à ses obligations résultant notamment du règlement intérieur du Conseil d'administration, à se retirer pour la partie de la séance au cours de laquelle le Conseil d'administration délibère et procède au vote d'une situation laissant apparaître ou pouvant laisser apparaître un conflit d'intérêt entre l'intérêt social de la Société et son intérêt personnel, direct ou indirect.

- Une convention concernant la répartition des sièges du Conseil d'administration de la Société a été conclue le 27 septembre 2021 entre (i) la Société, (ii) Mitsui & Co., Ltd., (iii) le Fonds SPI – Sociétés de Projets Industriels, (iv) FCPI Objectif Innovation Patrimoine n°9, FCPI Idinvest Patrimoine n°6, FCPI Idinvest Patrimoine 2016, FPCI Electranova Capital – Idinvest Smart City VF, Idinvest Innov FRR France, Idinvest Expansion 2016, FIP Régions & Industries, FCPI Idinvest Patrimoine 2015 et INDINVEST GROWTH SECONDARY S.L.P et (v) M. Christophe Gurtner.
- Il existe par ailleurs des conventions business et de développement entre la Société et Mistsui & Co, actionnaire de la Société, dont les termes sont décrits à la section 6.5 de l'URD 2024.
- L'ensemble des transactions avec les parties liées sont présentées en note 10.2 des comptes consolidés 2024 présentés dans l'URD 2024.

10. ORGANE D'ADMINISTRATION

10.1 Comités spécialisés du Conseil d'administration

Avant son transfert sur le marché Euronext Growth, la Société disposait des comités suivants :

- Comité d'audit ;
- Comité des nominations et des rémunérations ;
- Comité Stratégie Durable

Post transfert, la Société a décidé de les intégrer comme des groupes de travail au sein du Conseil d'Administration.

11. DESCRIPTION DES EFFECTIFS DE L'ÉMETTEUR

Forsee Power considère comme effectifs propres les salariés ayant avec elle une relation contractuelle directe, ce qui exclut les contrats avec des tiers (travailleurs occasionnels/ temporaires).

Font partie des effectifs de Forsee Power :

- les **salariés permanents** : les salariés ayant conclu directement avec Forsee Power un contrat sans date d'expiration. Ce contrat peut être résilié par démission à l'initiative du salarié, par licenciement à l'initiative de l'entreprise, par accord mutuel ou par départ à la retraite.
    - Le **top management** désigne les membres du Comité Exécutif et leurs collaborateurs directement rattachés ayant au moins un statut de directeur.
    - Les **managers** désignent les collaborateurs responsables d'un ou plusieurs invididus.
- les **salariés temporaires** : les salariés ayant conclu directement avec Forsee Power un contrat assorti d'une date d'expiration déterminée. Ce contrat peut soit venir à expiration à la fin de la période, soit être renouvelé pour une période supplémentaire selon le droit local, si Forsee Power et le salarié en conviennent ainsi.
- les **salariés à temps plein** : les salariés ayant conclu directement avec Forsee Power un contrat à durée déterminée ou indéterminée, prévoyant un nombre d'heures de travail déterminé.
- les **salariés à temps partiel** : les salariés ayant conclu directement avec Forsee Power un contrat à durée déterminée ou indéterminée, prévoyant un nombre d'heures de travail inférieur à ce qui est considéré comme un temps plein.
- Forsee Power définit les **travailleurs non-salariés** comme des sous-traitants engagés par Forsee Power pour effectuer un travail régulier qui, dans d'autres circonstances, serait effectué par un salarié.
- les **travailleurs temporaires/ occasionnels** : ceux-ci proposent leur concours à titre temporaire pour remplacer des salariés en congé ou pour faire face à un pic d'activité.

Forsee Power n'engage pas de salariés selon des contrats à horaire non garanti.

ETP	Octobre 2025
Contrat d'interim	1
CDD	23
CDI	517
Contrat de sous-traitance	30
Stagiaires / alternants /	15
Total général	**586**

11.1 AGA, Stock-Option et BSA

Attributions gratuites d'actions (AGA)

	Date d'attribution	Nombre d'options AGA attribuées	Nombre d'options AGA annulées	Nombre d'options AGA en cours	Nombre d'actions souscrites lors de l'exercice des AGA	Période d'acquisition	Maturité
Actions gratuites (AGA 2021) (1) (3)	14 septembre 2021	382 000	(20 000)	362 000	362 000	1 an	14 septembre 2022
Actions gratuites (AGA R 2021) (2)	15 octobre 2021	282 616		282 616	282 616	2 ans	15 octobre 2023
Actions gratuites (AGA 2022) (4) (5)	14 septembre 2022	64 000	(32 000)	32 000	32 000	1 an	14 septembre 2023
Actions gratuites (AGA 2022) (6)	21 décembre 2023	208 000	(14 000)	194 000	194 000	1 an	21 décembre 2024
Actions gratuites (AGA 2024) (7)	30/07, 31/10, 31/12/2024	570 780	(418 109)	152 671	152 671	16 mois	30/11/2025, 28/02/2026, 30/04/2026
Actions gratuites (AGA 2025) (8)	01/12/2025	550 000		550 000	550 000	24 mois	01/12/2027
Total Actions gratuites (AGA)		**2 057 396**	**(484 109)**	**1 573 287**	**1 573 287**		

1. Le Conseil d'Administration a attribué 382 000 actions gratuites (AGA 2021) le 14 septembre 2021 aux membres du Comité Exécutif et à des salariés considérés comme clefs de la société Forsee Power SA. Ces AGA 2021 disposent d'une période d'acquisition de droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 14 septembre 2022.

   Le Conseil d'Administration a constaté le 14 septembre 2022 l'acquisition définitive de 362 000 actions gratuites aux bénéficiaires, et autorisé une augmentation de capital en date du 15 septembre 2022 par émission de 362 000 actions ordinaires nouvelles prélevées sur les primes d'émission.

2. Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2021, sur délégation de l'Assemblée générale du même jour, a décidé au bénéfice du Président du Conseil d'Administration et en complément de la rémunération au titre de l'exercice 2021, une attribution au maximum de 1 000 000 actions gratuites et/ou stock-options qui étaient définitivement attribuées au plus tard le 30 juin 2022. Le Conseil d'Administration du 6 avril 2022 a attribué définitivement un nombre de 282 616 Actions Gratuites (AGA R 2021) suite à l'avis du Comité des Nominations et des Rémunérations du 1er avril 2022. Cette attribution de 282 616 AGA au titre de la rémunération variable 2021 du Président est conditionnée à une obligation de présence de 2 ans se terminant au 15 octobre 2023, suivie d'une obligation de conservation des actions souscrites pour

une durée limitée. La charge relative à ces 282 616 actions gratuites est comptabilisée dans les comptes des exercices 2021 et 2022 au prorata de l'obligation de présence du bénéficiaire.

Ces 282 616 AGA ont été définitivement acquises le 15 octobre 2023 et ont exercées le même jour par l'émission de 282 616 actions ordinaires nouvelles.

3. Le nombre d'actions gratuites a été ajusté suite à la division par 100 de la valeur nominale des actions de la société Forsee Power SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.
4. Le Conseil d'Administration a attribué 64 000 actions gratuites (AGA 2022) le 14 septembre 2022 à des membres du Comité Exécutif de la société Forsee Power SA. Ces AGA 2022 disposent d'une période d'acquisition de droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 14 septembre 2023.
5. 32 000 AGA 2022 définitivement acquises ont été exercées le 20 juin 2023 par l'émission de 32 000 actions ordinaires nouvelles.
6. Le Conseil d'Administration a attribué 208 000 actions gratuites (plan AGA 2022) le 21 décembre 2023 à des membres du Comité Exécutif et à des salariés de la société Forsee Power SA et ses filiales. Ces AGA 2022 disposent d'une période d'acquisition des droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 21 décembre 2024. 194 000 actions ont été définitivement acquises le 22 décembre 2024 par l'émission de 194 000 actions ordinaires nouvelles prélevées sur les primes d'émission.
7. Le Conseil d'Administration a attribué au titre de la rémunération de l'exercice 2024 (plan AGA 2024) un nombre de 478 647 actions gratuites le 30 juillet 2024, 40 516 actions gratuites le 31 octobre 2024 et 51 617 actions gratuites le 31 décembre 2024 à des membres du Comité Exécutif et à des salariés de la société Forsee Power SA et ses filiales. Ces AGA 2024 disposent d'une période d'acquisition des droits avec obligation de présence de 16 mois à compter de la date d'attribution. Ces attributions d'actions sont assorties de 3 conditions de performance (atteinte de l'EBITDA budget 2024, financement finalisé et validé par le conseil d'administration au 31.12.2024 et note Ecovadis supérieure à 75) collective dont seule une condition (la troisième) a été réalisée au 31 décembre 2024 donnant lieu à l'acquisition d'un tiers du total des actions prévus au plan.
8. Le Conseil d'Administration a attribué au titre de la rémunération de l'exercice 2025 (plan AGA 2025) un nombre de 550 000 actions gratuites le 10 septembre 2025 à des membres du Comité Exécutif et à des salariés de la société Forsee Power SA et ses filiales. Ces AGA 2025 disposent d'une période d'acquisition des droits avec obligation de présence de 24 mois à compter de la date d'attribution. Ces attributions d'actions sont assorties de 4 conditions de performance (respect du Chiffre d'Affaires du budget 2025, atteinte de l'EBITDA budget 2025, mise en place d'un plan de financement jusqu'à la fin de l'exercice 2026 validé par le Conseil d'Administration et note Ecovadis supérieure à 75).

Stocks options

	Date d'attribution	Nombre d'options SO attribuées	Nombre d'options SO annulées	Nombre d'options SO en cours	Nombre d'actions souscrites lors de l'exercice des AGA	Période d'acquisition	Maturité
Stock-Options (SO 2018) (1) (2)	2 avril 2019	600 000		600 000	600 000	4 ans	20 décembre 2033
Stock-Options (SO 2018) (1) (2)	28 janvier 2020	180 000	(150 000)	30 000	30 000	4 ans	20 décembre 2033
Stock-Options (SO 2018) (1) (2)	13 novembre 2020	75 000		75 000	75 000	4 ans	20 décembre 2033
Stock-Options (SO 2021) (2) (2)	12 août 2021	1 500 000		1 500 000	1 500 000	2 mois	5 août 2036
Total Actions gratuites (AGA)		**2 355 000**	**(150 000)**	**2 205 000**	**2 205 000**		

1. Attributions du Plan Stock-Options 2018 (SO 2018) autorisé par l'Assemblée Générale du 18 décembre 2018. Ces SO 2018 comprennent une période d'acquisition de droit fixée à 4 années avec une obligation de présence se terminant entre le 2 avril 2023 et le 13 novembre 2024. Les attributions ont été réalisées au bénéfice du Président, des membres de la Direction et des salariés considérés comme clefs de la société Forsee Power SA.
2. 1 500 000 stock-options (SO 2021) donnant accès à 1 500 000 actions ordinaires ont été attribuées le 12 août 2021 au Président du Conseil d'Administration en rémunération des services rendus. Ces 1 500 000 SO comprennent des conditions de performance « hors marché » (conversion des OC5 et finalisation de l'acquisition des actifs d'Holiwatt) qui ont été levées le 27 et 28 septembre 2021. Ces 1 500 000 stock-options comprennent une période initiale de blocage de 2 ans se terminant au 12 août 2023, et peuvent être exercées sur une période d'étalant entre la 2ème année et la 15ème année suivant la date d'attribution. La Direction a estimé à la date d'attribution un planning attendu d'exercice de ces 1 500 000 options, ce planning s'étalant entre 2023 et 2025.

11.2 Participations des salariés dans le capital

La Société n'a pas été mis en place d'accord de participation des salariés dans le capital de la Société.

12. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

12.1 Répartition du capital et des droits de vote

Compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, à la connaissance de la Société, les actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 9 janvier 2026 sont les suivants :

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de votes exerçables[1]
Eurazeo Global Investor	29 209 355	24,86%	23,44%
Mitsui & Co, Ltd	19 064 883	16,23%	15,30%
Société de Projets Industriels	33 438 172	28,46%	26,83%
Christophe Gurtner	2 230 218	1,902%	3,51%
Ballard Power System Inc.	5 200 000	4,43%	8,35%
Noria[2]	7 889 674	6,72%	6,33%
Flottant	19 915 892	16,95%	16,24%
Auto-détention	524 245	0,45%	0,00%
Total	**117 472 439**	**100,00%**	**100,00%**

(1) Droits de vote exerçables (i.e. sans prise en compte des actions privées du droit de vote).

(2) Via Orlandia SA.

À la connaissance de la Société, au 9 janvier 2026, les actionnaires détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote sont : Eurazeo Global Investor, Mitsuis & Co.ltd, Noria et Société des Projets Industriels.

Bons de souscription d'action (BSA)

La société Forsee Power a émis des Bons de Souscription d'Action (BSA) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui sont présentées en Note 7.10.3.1 des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Aucune nouvelle attribution de Bons de Souscription d'Action (BSA) n'est intervenue depuis le 1er janvier 2025.

12.2 Présentation de tout accord en place pouvant entraîner un changement de contrôle de l'Emetteur.

N/A.

12.3 Présentation de tout accord entre actionnaires en place ou qui restera en place

N/A.

13. TRANSACTION AVEC DES PARTIES LIÉES

13.1 Accord ou arrangement conclu entre parties liées

Les parties liées présentées dans les états financiers consolidés sont définies comme étant :

- Les parties contrôlées par le Groupe : il n'a pas été identifié d'autre participation contrôlée ou d'entreprise associée à l'exception de la participation dans l'entreprise associée NEoT Capital détenue à 33,3% au 30 décembre 2025 ;
- Les personnes morales contrôlant ou exerçant une influence notable sur le Groupe telles que les sociétés actionnaires de la société Forsee Power SA ;
- Les personnes physiques membres du personnel de la Direction (Comité Exécutif) du Groupe et les Administrateurs (Conseil d'Administration, Comités du Conseil) de la société Forsee Power SA.

Les actifs et passifs financiers relatifs aux parties liées sont présentées en actifs ou passifs financiers non courants si ceux-ci sont réglés ou rendus exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture de la période présentée, à défaut ces éléments sont présentés en actifs et passifs financiers courants. Les actifs et passifs relatifs aux parties liées sont actualisés pour leur part non courante si l'effet de la valeur temps est significatif.

Les informations relatives aux parties liées sont présentées en Note 10.2 de l'URD conformément à la norme IAS 24 et à la Note 10.2 du Rapport des comptes semestriels 2025.

14. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RESULTATS DE L'ÉMETTEUR

14.1 Information financière historique

Les comptes consolidés pour l'année fiscale 2024 de la Société sont présentés à la section 4.3 de l'URD.

14.2 Audit des informations financières annuelles historiques

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la Société pour l'année fiscale 2024 est présenté à la section 4.4 de l'URD.

14.3 Informations financières intermédiaires et autres

Le Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025 est disponible dans la partie 3.2 du Rapport financier semestriel 2025.

14.3.1 Assemblée Générale et publications financières

La Société n'a pas encore arrêté de date de publication de ses résultats annuels clos au 31/12/2025.

14.4 Dates clés

La publication des résultats annuels est prévue au 14 avril 2026. L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires est prévue au 19 juin 2026.

14.5 Politique de distribution de dividendes

La société Forsee Power SA n'a procédé à aucune distribution de dividende en 2024 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ni sur les deux derniers exercices antérieurs.

14.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, arbitrales, administratives ou réglementaires, qui peuvent notamment inclure des contentieux avec ses clients, fournisseurs, concurrents, employés ainsi que des administrations fiscales ou autres.

À la date du présent document, le Groupe n'a pas connaissance de procédures administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en cours ou dont le Groupe est menacé) autres que celle mentionnée ci-dessous.

Une provision est enregistrée par le Groupe dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraînent des coûts à la charge de la Société ou de l'une de ses filiales et que le montant de ces coûts peut être raisonnablement estimé. Au 30 juin 2025, le montant total des provisions pour risques et charges du Groupe s'élevait à 9 755 milliers d'euros (voir la note 7.11 « provisions pour risques et charges » des comptes semestriels consolidés du Groupe au 30 juin 2025, figurants en section 7.11 du Rapport financier Semestriel 2025 de l'URD).

14.7 Changement significatif de la situation financière du Groupe

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés.

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

15.1 Capital social et autres instruments financiers

15.1.1 Présentation du Capital émis et chaque catégorie du Capital social

Le capital social au 9 janvier 2026 était divisé en 117 472 439 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 0,10 euros. 45 555 031 actions ont été émises dans le cadre d'une augmentation de capital en juin 2025 et 194 000 nouvelles actions ont été émises dans le cadre de l'acquisition définitive d'actions gratuites du plan d'AGA 2022 le 22 décembre 2024 pour une valeur nominale de dix centimes (0,10€) chacune.

15.1.2 Titres non représentatifs du Capital

Il n'existe aucune action non représentative du capital.

15.1.3 Description du nombre, de la valeur comptable et de la valeur nominale des actions de l'Emetteur détenues par un tiers ou pour le compte de l'Emetteur lui-même ou par l'une de ses filiales

Les actions propres sont constituées d'actions Forsee Power détenues par le Groupe par l'intermédiaire d'une société indépendante de services d'investissement (Kepler Cheuvreux) en charge du contrat de liquidité.

Au 9 janvier 2026, la Société détient directement ou indirectement 524 245 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité mis en place à l'issue de son introduction en bourse.

15.1.4 Montant des titres convertibles, échangeables ou assortis de bons de souscription, avec indication des conditions et des modalités de conversion, d'échange ou de souscription.

N/A

15.1.5 Informations sur les droits et/ou obligations d'acquisition sur le capital autorisé mais non émis ou sur l'engagement d'augmentation de capital, et conditions de ces droits et/ou obligations

L'Assemblée Générale des actionnaires a délégué, avec l'accord unanime des commandités, au Conseil de gérance les autorisations d'émissions suivantes :

	Date de l'assemblée	Durée de l'autorisation	Plafond de l'augmentation de capital (en valeur nominale)	Utilisation
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (16ème résolution)	16 mai 2025	26 mois	7.500.000 €[1] 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance[1]	-
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public (en dehors des offres visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier) (17ème résolution)	16 mai 2025	26 mois	7.500.000 €[1] 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance[1]	Augmentation de capital d'un montant nominal à hauteur de 4.555.503,10 € dont la réalisation a été définitivement constatée le 24 juin 2025
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (18ème résolution)	16 mai 2025	26 mois	7.500.000 €[1] 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance[1]	-
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée aux termes des délégations susvisées (19ème résolution)	16 mai 2025	26 mois	7.500.000 €[1]	-
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une ou plusieurs catégories de bénéficiaires (20ème résolution)[(2)]	16 mai 2025	18 mois	3.000.000 €[1] 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance[1]	-
Augmentation de capital par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société (21ème résolution)	16 mai 2025	26 mois	3.000.000 €[1] 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance[1]	-
Augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières de la Société, dans la limite de 20% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital et/ou de valeurs mobilières de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange (22ème résolution)	16 mai 2025	26 mois	20% du capital social[1] 150 millions d'euros s'agissant des titres de créance[1]	-
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres sommes (23ème résolution)	16 mai 2025	26 mois	3.000.000 €	-
Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société	21 juin 2024	38 mois	5% du capital social[3]	-

(36ème résolution)					
Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (37ème résolution)	21 juin 2024	38 mois	5% du capital social[3]	570.780 actions attribuées gratuitement	

(1) *Ces montants ne sont pas cumulatifs, ils s'imputent en outre sur un plafond global (i) à hauteur de 7.500.000 €, concernant le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées et (ii) à hauteur de 150.000.000 €, concernant le montant nominal maximum global des titres de créance (résolution n°25 – Limitation globale des autorisations)*

(2) *Catégories de bénéficiaires présentant l'une des caractéristiques suivantes, à savoir :*

(i) des personnes physiques ou morales, (en ce compris des sociétés), trusts ou fonds d'investissement, ou autres véhicules de placement, quelle que soit leur forme, de droit français ou étranger, investissant à titre habituel dans les sociétés de croissance et/ou de cleantech ; et/ou

(ii) des sociétés, institutions, groupes ou entités quelle que soit leur forme, françaises ou étrangères, exerçant une part significative de leurs activités dans le domaine des énergies vertes et/ou renouvelables et pouvant le cas échéant signer un partenariat industriel et/ou commercial avec la Société ; et/ou

(iii) des prestataires de service d'investissement français ou étranger, ou tout établissement étranger ayant un statut équivalent, susceptibles de garantir la réalisation d'une émission destinée à être placée auprès des personnes visées au (i) et/ou (ii) ci-dessus et, dans ce cadre, de souscrire aux titres émis.

(3) *Ces montants ne sont pas cumulatifs, ils s'imputent en outre sur un plafond global de 1 970 845 actions pouvant être émises ou acquises sur exercice des options ou pouvant être attribuées gratuitement (résolution n°38 – Plafond commun)*

15.1.6 Informations sur tout capital détenu par un membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel de mise sous option

N/A

15.1.7 Historique du capital social

Le tableau ci-dessous présente l'historique des modifications du capital social de la Société sur les trois derniers exercices :

Date(s) de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions émises ou annulées	Montant nominal (€)	Prime d'émission ou d'apport (€)	Montant nominal cumulé du capital social (€)	Nombre cumulé total d'actions en circulation	Valeur nominale (€)
28 septembre 2021	Augmentation de capital en numéraire réservée au bénéfice du Fonds SPI – Sociétés de Projets Industriels	3 296 actions ordinaires	32 960	2 109 440	3 031 720	303 172	10
28 septembre 2021	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles en actions	76 923 ADPC3	769 230	29 230 667,52	3 800 950	380 095	10

29 septembre 2021	Augmentation de capital en numéraire réservée au bénéfice des Fonds Eurazeo	14 074 actions ordinaires	140 740	9 007 360	3 941 690	394 169	10
15 octobre 2021	Division de la valeur nominale	/	/	/	3 941 690	39 416 900	0,10
4 novembre 2021	Augmentation de capital par voie d'offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription	13 793 103	1 379 310,30	98 620 686 ,45	5 321 000,30	53 210 003	0,10
15 septembre 2022	Augmentation de capital conséquente à l'acquisition de 362 000 actions attribuées gratuitement le 14 septembre 2021	362 000	36 200	/	5 357 200,30	53 572 003	0,10
9 mai 2023	Augmentation de capital par voie d'offre au public avec suppression du droit	17 664 108	1 766 410,80	47 516 450 ,52	7 1 23 611,10	71 236 111	0,10

Date(s) de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions émises ou annulées	Montant nominal (€)	Prime d'émissio n ou d'apport (€)	Montant nominal cumulé du capital social (€)	Nombre cumulé total d'actions en circulation	Valeur nominale (€)
	préférentiel de souscription et avec un délai de priorité, à titre irréductible, au profit des actionnaires)						
7 juin 2023	Augmentation de capital conséquente à l'acquisition anticipée de 32 000 actions attribuées gratuitement le 14 septembre 2022	32 000	3 2000	/	7 126 811,10	71 268 111	0,10
16 octobre 2023	Augmentation de capital conséquente à l'acquisition de 282 616 actions attribuées gratuitement le 7 juin 2022	282 616	28 261,60	/	7 155 072,70	71 550 727	0,10
Le 22 décembre 2024	Augmentation de capital conséquente à l'acquisition de 194 000 actions attribuées gratuitement le 22 décembre 2024	194 000	19 400	/	7 174 472,70	71 744 727	0,10
20 juin 2025	Augmentation de capital par voie d'offre au public avec suppression du droit	45 555 031	4 555 503,1	18 677 532,7	11 729 975,8	117 299 758	0,10

15.1.8 Description de tout régime d'intéressement à base d'actions

La société Forsee Power n'a aucun accord d'intéressement, ni aucun plan d'actionnariat salarié.

16. CONTRATS IMPORTANTS

16.1 Contrats importants signés entre la Société et d'autres tiers

Il n'existe pas de contrat important autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Il n'existe pas de contrat autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date d'enregistrement du document.

17. AUTRES INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, EXPERTS ET SITE INTERNET

17.1 Autres informations complémentaires en provenance de tiers

N.A

18. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

18.1 Capacité bénéficiaire

Se référer aux sections 2 et 10.1 partie II du Document d'Information.

18.2 Disponibilité du Document d'Information

Un communiqué de presse relatif au transfert effectif des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, mentionnant la mise à disposition du Document d'Information sans frais auprès de la Société dont le siège social est situé au 1 boulevard Hippolyte Marquès, 94200 Ivry-sur-Seine. Ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société (https://www.forseepower.com) et sur le site d'Euronext (www.euronext.com) sera publié le [●] février 2026.

19. GLOSSAIRE

Néant.

20. ANNEXE

Néant.

PARTIE II DU DOCUMENT D'INFORMATION : DESCRIPTION ET AUTRES SPÉCIFICITÉS LIÉES À L'ADMISSION DES TITRES DE CAPITAL

1. FACTEURS DE RISQUES

1.1 Facteurs de risque liés aux actions de la Société

Volatilité du cours de Bourse

Le cours de l'action Forsee Power pourrait connaître une volatilité significative après son admission sur Euronext Growth Paris. Cette volatilité peut être amplifiée par la liquidité limitée propre à ce marché, ainsi que par des facteurs exogènes tels que les conditions macroéconomiques, les résultats financiers publiés par la Société, ou encore les annonces stratégiques.

Risque de dilution

Des opérations futures d'augmentation de capital, d'attributions d'actions gratuites ou d'exercices d'options pourraient entraîner une dilution de la participation des actionnaires existants. Ces opérations, bien que motivées par la stratégie de croissance du Groupe, pourraient affecter la valeur des titres détenus.

Risque lié à la liquidité du titre

Le transfert sur Euronext Growth Paris pourrait induire une baisse du volume de transactions par rapport au marché réglementé. Ce niveau de liquidité inférieur peut rendre plus difficile l'achat ou la vente d'actions dans des conditions satisfaisantes, notamment lors de mouvements de marché importants ou de périodes d'instabilité financière.

Absence d'obligations de communication renforcées

Euronext Growth Paris étant un marché organisé non réglementé, la Société ne sera plus tenue aux mêmes obligations d'information périodique et permanente que sur un marché réglementé. Bien que la Société s'engage à maintenir un niveau élevé de transparence vis-à-vis du marché, les investisseurs pourraient percevoir un risque accru de moindre information.

Risque lié à l'actionnariat majoritaire

Le Groupe possède un actionnariat solide, dont le soutien a été confirmé lors de la dernière augmentation de capital en juin 2025 avec 17,5M€ versés par bpifrance, Eurazeo et Noria sur les 18,7M€ levés. L'actionnariat flottant représente 15,1% du capital. Cette situation pourrait permettre à ces actionnaires de peser sur les décisions importantes de l'Assemblée Générale, y compris celles portant sur la nomination des organes de gouvernance ou les opérations sur capital, limitant ainsi l'influence des actionnaires minoritaires.

Risques liés à l'absence de garanties liées aux marchés réglementés

Dans le cadre de son transfert de cotation sur le marché Euronext Growth Paris, les actions FORSEE POWER ne seront pas cotées sur un marché réglementé et ne bénéficieront pas des garanties correspondantes. Pendant une durée de 3 ans à compter de l'admission des titres FORSEE POWER sur Euronext Growth Paris, l'obligation de déclarer à l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») et à FORSEE POWER le franchissement des seuils de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30 %, 1/3, 50 %, 2/3, 90 % et 95 % du capital ou des droits de vote de FORSEE POWER sera maintenue, conformément à l'article 223- 15-2 du Règlement général de l'AMF. À l'issue de cette période,

seuls les franchissements des seuils de 50 % et 90 % du capital ou des droits de vote de FORSEE POWER seront à déclarer à l'AMF et à la Société, conformément à l'article 223-15-1 du Règlement Général de l'AMF, sous réserve des déclarations de franchissements de seuils statutaires à déclarer à FORSEE POWER.

FORSEE POWER publiera, dans les 4 mois de la clôture annuelle, un rapport incluant ses comptes annuels sociaux et consolidés, un rapport de gestion avec un contenu allégé comparativement à celui prévalant sur le marché réglementé Euronext et les rapports des commissaires aux comptes.

La Société établira également un rapport sur le gouvernement d'entreprise avec un contenu allégé. FORSEE POWER diffusera également, dans les 4 mois de la clôture du premier semestre, un rapport semestriel incluant ses comptes semestriels consolidés et le rapport d'activité afférent. FORSEE POWER maintiendra un niveau de qualité de ses informations financières équivalent à celle mise en œuvre à ce jour et continuera d'établir ses comptes consolidés selon le référentiel IFRS.

Les règles impératives en matière de parité au sein du Conseil d'administration prévues aux articles L.225- 18-1 et L. 22-10-3 du Code de Commerce ne seront plus applicables. Il est précisé que FORSEE POWER pourrait être soumise à l'application de ces règles de parité si elle dépasse certains seuils, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Les règles applicables en matière de rémunération des mandataires sociaux (Say On Pay) prévus aux articles L. 22-10-8 et suivants du Code de Commerce ne seront plus obligatoires. La Société ne sera plus soumise aux dispositions des articles L. 821-67 et suivants du Code de commerce en matière de comité d'audit.

Les règles propres aux entités d'intérêt public, notamment celles relatives à la limitation de l'ancienneté, à la sélection des commissaires aux comptes et à l'appel d'offres pour leur mandat, telles que prévues par l'article L. 823-1-II al. 1 du Code de commerce et les dispositions du règlement (UE) n°537/2014 du 16 avril 2014, ne seront plus applicables.

Sensibilité aux performances opérationnelles

L'évolution du cours des actions pourrait être affectée par la performance financière du Groupe, notamment en cas de ralentissement de son activité dans certains segments, ou en cas de dégradation de ses marges, notamment dans un contexte de tensions inflationnistes élevé.

2. INFORMATION ESSENTIELLE

2.1 Déclaration sur les fonds de roulement (suffisance du fonds de roulement par rapport aux besoins de la Société)

A la date du Document d'Information, au regard de sa trésorerie disponible, la Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement est suffisant au regard de ses obligations actuelles au cours des 12 prochains mois.

Par ailleurs, le Groupe estime disposer des ressources financières nécessaires pour soutenir sa stratégie de croissance organique et ses investissements technologiques sur la même période.

3. INFORMATION CONCERNANT LES TITRES À ADMETTRE À LA NÉGOCIATION

3.1 Caractéristique des titres admis à la négociation

Les titres de la Société dont l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris est demandée sont l'ensemble des actions composant le capital social de la Société, soit 117 299 758 actions, d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie.

Identification des actions :

- Libellé pour les actions : FORSEE POWER
- Code ISIN : FR0014005SB3
- Mnémonique : FORSE
- Secteur d'activité ICB : 5020, Industrial Goods and Services
- Code NAF : 27.20Z
- LEI : 969500S7F4LVSHHUZB87
- Lieu de cotation : Euronext Growth Paris – Compartiment « Offre au public » E2

Droits attachés aux actions FORSEE POWER

En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions de la Société sont les suivants : i) droit à dividendes, ii) droit de vote, iii) droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie, iv) droit de participation aux bénéfices de la Société et à tout excédent en cas de liquidation

3.2 Date d'émission des actions nouvelles

Aucune action nouvelle ne sera émise dans le cadre de l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth des actions FORSEE POWER.

3.3 Restrictions à la libre négociabilité des actions de la Société

Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société.

3.4 Offre publique obligatoire, Offre publique de retrait et retrait obligatoire

Conformément aux dispositions de l'article 231-1 4° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les dispositions en matière d'offre publique d'acquisition relatives aux titres admis aux négociations sur Euronext Paris resteront applicables pendant un délai de 3 ans à compter de la date effective de leur admission sur Euronext Growth Paris. Ainsi, le dépôt d'une offre publique sera encore obligatoire en cas de franchissement à la hausse du seuil de 30 % du capital ou des droits de vote. À l'issue de cette période,

FORSEE POWER sera soumise à la règlementation applicable aux sociétés cotées sur Euronext Growth Paris et l'obligation de déposer une offre publique s'imposera en cas de franchissement à la hausse du seuil de 50 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Conformément aux dispositions des articles 236-1 et suivants (offre publique de retrait), 237-1 et suivants (retrait obligatoire à l'issue d'une offre publique de retrait) du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, prévoyant les conditions de dépôt d'une offre publique de retrait et de mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire des actionnaires minoritaires d'une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation organisée, telle qu'Euronext Growth Paris, une offre publique de retrait peut être initiée par un tiers qui viendrait à détenir plus de 90% du capital ou des droits de vote de la Société, un retrait obligatoire peut être mis en œuvre à la suite d'une offre publique de retrait si les actionnaires ne représentent pas plus de 10% du capital et des droits de vote de la Société.

Aucune offre publique d'achat émanant de tiers n'a été lancée sur le capital de la Société durant le dernier exercice et l'exercice en cours.

3.5 Raisons de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Growth

Le transfert de cotation du marché réglementé Euronext Paris vers le marché Euronext Growth Paris vise à permettre à la Société d'une part, de voir ses titres admis aux négociations sur un marché de croissance des PME, aligné avec sa taille et son profil boursier actuels et d'autre part, d'alléger les obligations et contraintes auxquelles elle doit actuellement se conformer.

La Société pourra ainsi simplifier et réduire les ressources mobilisées pour sa cotation, tout en bénéficiant de l'attrait du marché Euronext Growth, marché de négociation de titres, ouvert aux investisseurs professionnels et particuliers.

4. INFORMATIONS SUR L'OPÉRATION

4.1 Conditions de l'admission des actions FORSEE POWER aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris

Cette opération de transfert s'effectuerait par la radiation des titres à la négociation sur le marché Euronext et leur admission concomitante aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris par le biais d'une procédure d'admission directe, sans émission d'actions nouvelles.

Le calendrier définitif du transfert de marché de cotation est le suivant :

4 novembre 2025	CP du projet de transfert de cotation des actions de la Société
15 décembre 2025	• Tenue de l'assemblée générale se prononçant sur le projet de transfert de cotation • En cas de vote favorable de l'assemblée, réunion du Conseil d'administration appelé à mettre en œuvre la résolution relative au transfert de marché • Information immédiate du public de la décision de transfert et de son calendrier indicatif
16 décembre 2025	Dépôt du dossier de demande de transfert auprès d'Euronext
J-5 avant le transfert	Décision du comité des admissions d'Euronext
J-2 avant le transfert	Publication des avis de radiation du marché réglementé et d'admission sur le marché non-règlementé
Au plus tôt le 16 février 2026	Radiation des titres d'Euronext et admission sur Euronext Growth

La Société n'a pas encore défini de calendrier financier pour l'exercice 2026.

5. ADMISSION À LA NÉGOCIATION ET MODALITÉS DE NÉGOCIATION

5.1 Place de cotation

Les actions seront admises sur le marché Euronext Growth Paris.

5.2 Contrat de liquidité

La Société a conclu le 2 décembre 2021 un contrat de liquidité avec Kepler Chevreux.

6 CONSEILS

6.1 Conseillers ayant un lien avec l'opération

N/A

6.2 Participation au capital de la Société détenue par le Listing Sponsor, ses bénéficiaires effectifs ou ses dirigeants

Le Listing Sponsor, ses bénéficiaires effectifs ou ses dirigeants ne détiennent aucune participation au capital de la Société.

6.3 Participation au capital de la Société détenue par le Listing Sponsor, ses bénéficiaires effectifs ou ses dirigeants

Le Listing Sponsor de la Société est Gilbert Dupont, 50 rue d'Anjou – 75008 Paris et également agit en qualité d'animateur de marché dans le cadre d'un contrat de liquidité sur les actions de la Société.

7 TRANSACTIONS IMPORTANTES

N/A

8 STATUTS

Docusign Envelope ID: CEAA678B-C812-49D1-8BEF-6ECE147110B0

FORSEE POWER

Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 11 747 243,90 euros
Siège social : 1 boulevard Hippolyte Marquès – 94 200 Ivry sur Seine

RCS CRETEIL 494 605 488

--ooOoo--

STATUTS
Mis à jour en date du 1er janvier 2026

Pour copie certifiée conforme,

_____
Le Directeur Général,
Christophe Gurtner

9 ÉMETTEUR DONT LA CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE N'A PAS ÉTÉ CONFIRMÉE

N/A

10 .AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

10.1 Autres informations importantes sur le Groupe et les actions FORSEE POWER prévues préalablement à l'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris

N/A

10.2 Communiqués de presse et annonces diverses

Les différents communiqués de presse relatifs au transfert de cotation des actions FORSEE POWER sur Euronext Growth Paris sont disponibles sur le site internet de la Société, section investisseurs / communiqués de presse (Communiqués).

11 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR POUR UNE ADMISSION SUR EURONEXT GROWTH

11.1 Informations complémentaires : situation de trésorerie au 31 décembre 2025

Le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement financier net consolidé au 31 décembre 2025 établis selon le référentiel IFRS.

Situation de trésorerie consolidée au 31 décembre 2025	**K€**
A – Trésorerie	11 242
B - Equivalent de trésorerie	
C - Titres de placement	1 032
D - Liquidité (A+B+C)	**12 274**
E - Créances financières à court terme	0
F - Dettes bancaires à court terme	12 853
G - Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes	8 817
H - Autres dettes financières à court terme (dont dettes de location IFRS 16)	2 442
I - Dettes financières courantes à court terme (F+G+H)	**24 112**
J - Endettement financier net à court terme (I-E-D)	**11 838**
K- Emprunts bancaires à plus d'un an	29 301
L - Obligations émises	0
M - Autres emprunts à plus d'un an (dont dettes de location IFRS 16)	13 067
N - Endettement financier net à moyen et long termes (K+L+M)	**42 368**
O - Endettement financier net (J+N)	**54 206**

Evolution du cours des actions FORSEE POWER au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, les cours et volumes de transaction ont évolué de la façon suivante :

Evolution du cours de bourse du 11 février 2025 au 11 février 2026 :

Les cours, volumes et capitaux échangés ont évolué de la façon suivante au cours des 12 derniers mois :

Période	VWAP	Volume moyen quotidien	Liquidité moyenne quotidienne
Dernier cours[12]	0,29	N.A	N.A
1 mois	0,25	61 603	15 382 €
3 mois	0,27	51 737	13 873 €
6 mois	0,31	104 971	31987 €
12 mois	0,43	116 393	49 862 €

Communications publiées par la Société au cours des 12 derniers mois

Date	Communication
29/01/2026	Forsee Power réalise un chiffre d'affaires 2025 de 121 M€, en ligne avec son objectif
15/12/2025	Forsee Power annonce l'approbation de l'ensemble des résolutions soutenues par le Conseil d'administration lors de son Assemblée Générale Mixte
10/12/2025	FORSEE POWER ÉQUIPERA LES CHAÎNES DE TRACTION POUR VÉHICULES LOURDS DE MEGAFLUX AU Mexique
24/11/2025	Forsee Power annonce la mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 15 décembre 2025
13/11/2025	Forsee Power réalise un chiffre d'affaires de 105,0 M€ au 30 septembre 2025 et confirme ses objectifs financiers 2025
05/11/2025	Rolls-Royce et Forsee Power signent un partenariat stratégique pour accélérer l'électrification
04/11/2025	Forsee Power annonce le lancement du transfert de cotation de ses actions vers Euronext Growth Paris
03/11/2025	Forsee Power annonce la nomination de Philippe Platon en qualité de Chief Financial Officer
14/10/2025	

[12] Cours de clôture du 15 décembre 2025

	Forsee Power fournira des systèmes de batteries à KGHM, le plus grand producteur de cuivre en Europe
16/09/2025	Forsee Power annonce la mise à disposition de son Rapport financier semestriel
11/09/2025	Forsee Power : bonne performance financière semestrielle mais activité réduite au second semestre 2025
17/07/2025	Forsee Power affiche un chiffre d'affaires semestriel de 80,8 M€ au S1 2025
20/06/2025	Forsee Power réalise une augmentation de capital d'un montant de 18,7 M€
05/06/2025	Forsee Power annonce le lancement d'une augmentation de capital par voie d'offre au public et avec un délai de priorité à titre irréductible et réductible, au bénéfice des actionnaires d'un montant initial de 20 M€ sécurisée par des engagements d'actionnaires représentant jusqu'à 17,5 M€
03/06/2025	Forsee Power équipera les tramways d'une grande ville américaine avec ses systèmes de batteries PULSE PLUS
22/05/2025	Forsee Power équipe les véhicules du constructeur nord-américain Westward Industries
21/05/2025	Forsee Power annonce le déploiement de Neot e-motion, plateforme européenne de financement de la mobilité bas-carbone
16/05/2025	Forsee Power annonce l'approbation de l'ensemble des résolutions soutenues par le Conseil d'administration lors de son Assemblée Générale Mixte
16/05/2025	Forsee Power révise ses objectifs financiers 2025
06/05/2025	Connected Energy et Forsee Power s'associent pour développer une solution de stockage d'énergie basée sur des batteries de seconde vie
25/04/2025	Forsee Power annonce la mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2025
25/04/2025	Forsee Power annonce la mise à disposition de son Document d'Enregistrement Universel 2024
09/04/2025	Forsee Power publie ses résultats annuels 2024 marqués par l'atteinte d'un EBITDA ajusté positif
07/04/2025	Forsee Power dévoile sa batterie GO 6 modulaire et puissante pour les véhicules

	légers et engins de chantier et industriels compacts
24/03/2025	Le constructeur australien Custom Denning accélère ses commandes pour électrifier ses bus avec les batteries durables de Forsee Power
04/03/2025	FORSEE POWER ÉQUIPERA LES TROLLEYBUS BOZANKAYA À PRAGUE
20/02/2025	Innovative Rail Technologies (IRT) choisit Forsee Power pour rétrofiter des locomotives de manœuvre aux États-Unis
03/02/2025	Le constructeur de bus Otokar choisit Forsee Power pour électrifier son autocar e-TERRITO
30/01/2025	Forsee Power lance PULSE PLUS, un système de batteries haute puissance extrêmement durable pour les véhicules lourds.
28/01/2025	Forsee Power équipe les trolleybus de Bozankaya
23/01/2025	orsee Power atteint ses objectifs financiers 2024 : chiffre d'affaires de 151,8 M€ et EBITDA ajusté positif
18/12/2024	Trajectoire de réduction des émissions de carbone du groupe Forsee Power approuvé par le SBTi et renouvellement de la Médaille d'Or par EcoVadis

Ces communiqués peuvent être consultés en suivant les liens ci-dessus ou sur le site Internet de FORSEE POWER (Communiqués).